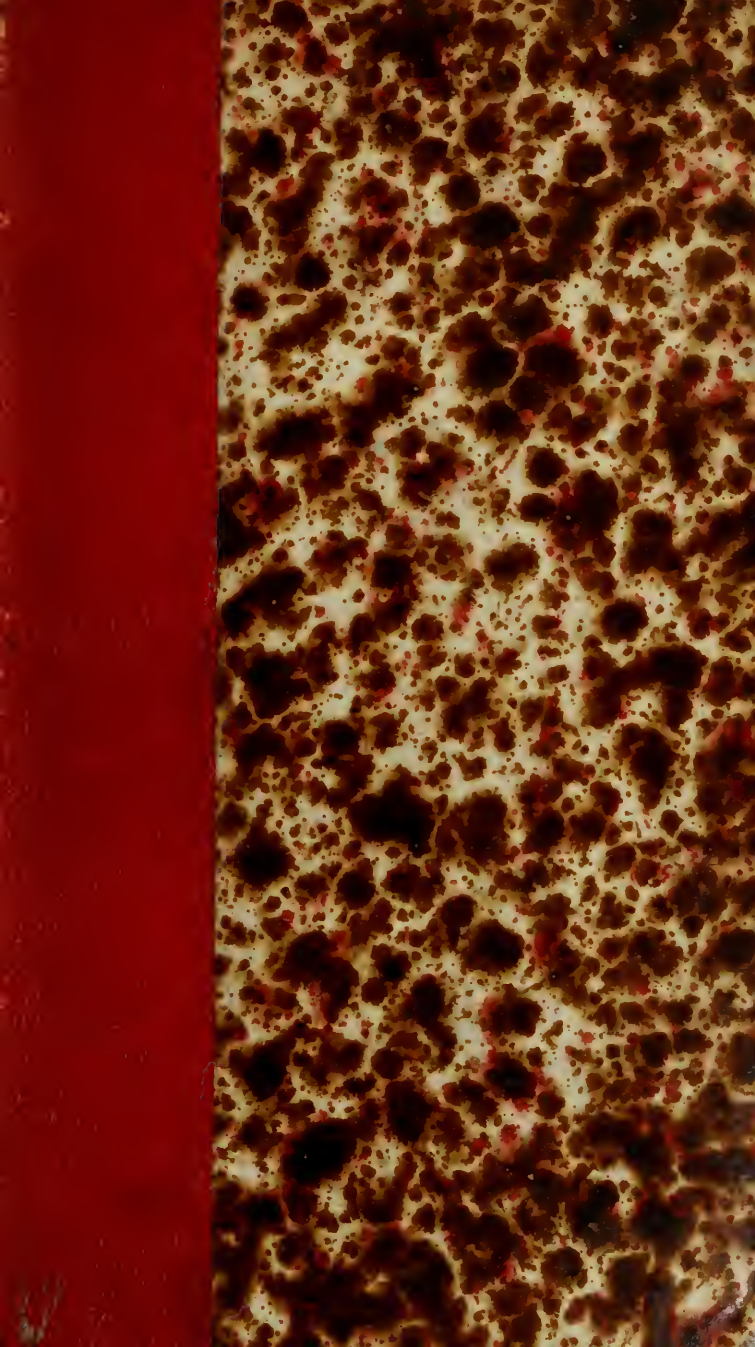

BONA FIDE SINE FRAUDE

PARIS.

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/prcisdelacondu00genluoft

HF;B
G3325p

PRÉCIS
DE LA CONDUITE
DE
MADAME DE GENLIS
DEPUIS LA RÉVOLUTION.

Suivi d'une Lettre à M. de CHARTRES, *et de Réflexions sur la critique.*

On ne triomphe de la calomnie qu'en la dédaignant.
Lettres de Madame de Maintenon.

Une noble fierté n'admet point de contrainte,
Tel qu'il est un grand cœur doit se montrer sans crainte.
NADAL.

179226
5.423

A HAMBOURG;

Et se trouve à Paris, chez CERIOUX, Quai de Voltaire, N°. 9.

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

JE livre à l'impression ce petit ouvrage le 12 mars 1796. Il y a plus de quatre mois qu'il est fait; je l'ai même lu dans ce tems à trois personnes; mais sa publication a été retardée, parce que j'aurois désiré le faire imprimer sous mes yeux, dans la solitude même où je suis, afin de veiller soigneusement à l'exacte correction des épreuves; mais je n'ai pu avoir les presses sur lesquelles je comptois, et il a fallu renoncer à ce projet. Comme *auteur*, je ne mets aucune espèce de prétention à cet ou-

vrage ; j'avouerai que forcée de réfuter les plus odieuses calomnies, j'ai écrit avec plus d'humeur que d'amour-propre : d'ailleurs lorsqu'on est obligé de faire sa propre apologie, le style le plus dépourvu d'ornemens est certainement le plus convenable. Mais je désire vivement que cet écrit soit correctement imprimé, afin que rien ne puisse altérer la scrupuleuse exactitude des faits qu'il contient. Ceux qui aiment l'impartialité, la franchise et la vérité, trouveront, j'ose le croire, quelqu'intérêt dans cette brochure ; leur estime me dédommagera des injustices causées par la haine et par l'esprit de parti.

PRÉCIS
DE LA CONDUITE
DE
MADAME DE GENLIS
DEPUIS LA RÉVOLUTION.

APRÈS avoir consacré vingt-cinq ans à l'éducation successive de mes enfans et de mes élèves ; après avoir rempli dans toute leur étendue les devoirs de mère et d'institutrice devenue inutile aux autres, il m'est enfin permis de vivre selon mon goût et de renoncer sans retour non-seulement au grand monde,

mais à toute société ; ma constante passion pour l'étude m'a toujours fait aimer ou désirer la retraite, et sans ce penchant si sincère en moi, mes malheurs m'en feroient un devoir de bienséance. Je n'attache aucun prix à l'opinion de ceux qui me jugent sur des libelles anonymes, au lieu de me juger sur des faits, sur des travaux si longs, et sur des ouvrages peut-être fort médiocres, mais qui du moins montrent quelques connoissances et de bons principes. Ma conscience et l'examen de l'emploi de ma vie me donnent la douce certitude que l'on ne peut que me calomnier, et qu'il est impossible de me *noircir*. Personne ne croira qu'une femme qui a toujours constamment cultivé les arts et les talens, qui n'a jamais sollicité une grace de la cour, jamais paru chez un ministre, qu'on a toujours accusée d'être sauvage, qui enfin s'est enfermée à trente ans dans un couvent

cloître (1) pour y achever l'éducation de ses filles, et y commencer celle d'enfans encore au berceau ; qui, de ce moment renonçant entièrement à la cour, à la société, a passé treize ans à donner des leçons et à composer vingt-deux volumes ; on ne croira pas, dis-je, qu'une telle personne ait été une intrigante. Je ne m'abaisse donc point à

---

(1) Quoique ce couvent fût cloître, les hommes pouvoient y entrer, et y rester jusqu'à neuf heures du soir, parce qu'une princesse du sang y logeoit, et c'étoit un des droits qu'on accordoit aux princesses ; mais nous étions sous le grille, et cette porte grillée n'étoit jamais ouverte que par deux religieuses, et à neuf heures tous les hommes étant sortis (même les domestiques), les religieuses fermoient les grilles et en emportoient les clefs qu'elles seules pouvoient avoir. De sorte que pendant ces 13 années je n'ai pu ni donner à souper, ni aller souper dehors une seule fois.

présenter une *justification ;* je n'en ai nul besoin, et s'il étoit vrai qu'elle me fût nécessaire, je n'éprouverois aucun désir de la donner ; car il y a des injustices si révoltantes qu'elles ne peuvent inspirer que le dédain, et l'on est sans effort insensible à la calomnie, lorsqu'on est dépourvu de toute ambition et qu'on n'a d'autre projet que celui de s'ensévelir à jamais dans une profonde solitude. Je n'ai qu'un seul but en écrivant ce *Précis de ma conduite*, celui de satisfaire deux amies qui l'ont désiré, et de faire connoître ma situation, mes sentimens et mes résolutions à quelques personnes qui me sont chères, que j'ai laissées dans ma patrie, et avec lesquelles je n'ai aucune correspondance depuis plusieurs années. D'ailleurs cette démarche est en quelque sorte pour moi une espèce de devoir ; tant que j'ai été persécutée, je me suis tu ; chercher à me justifier alors, eût paru

mendier un asyle, et je n'opposai à tant d'ineptes mensonges que le dédain et le silence. Mais aujourd'hui que je suis paisible et certaine de l'être toujours dans ce pays, je dois aux amis généreux que m'a fait l'infortune, je dois au gouvernement hospitalier qui me protège, de repousser d'odieuses inculpations; ainsi, indépendament de tout autre motif, la reconnoissance m'oblige à prouver que je ne suis pas indigne de l'estime et de la bienveillance que l'on me témoigne. Je sais que des détails qui me sont personnels ne peuvent avoir d'intérêt pour le public, du moins ces détails ne seront pas longs; je supprimerai toute réflexion, et je me contenterai de rapporter avec simplicité et briéveté des faits incontestables.

Ce seroit une injustice de ranger dans la classe des intrigans tous ceux qui s'engagent dans les affaires publiques, quoiqu'ils n'en soient pas directement

chargés ; l'amour du bien public et le désir de servir ses amis peuvent aussi bien que l'ambition ou la cupidité diriger à cet égard : j'ai connu des gens vertueux et des femmes estimables qui avoient le goût des affaires; et je les approuvois de s'en mêler, parce qu'ils étoient guidés par des motifs purs, et qu'ils avoient le caractère et les talens qui doivent dans ce genre procurer le succès. Pour réussir dans les affaires, il faut nécessairement, sinon de la fausseté, du moins une sorte de souplesse; il faut savoir non-seulement ménager, mais gagner tous ceux qui peuvent être utiles; il faut de la prudence, et au moins *un peu de dissimulation ;* il faut par-dessus tout une inconcevable activité physique. Je n'ai aucune prudence, il m'est impossible de dissimuler, je ne puis me résoudre à quitter ma chambre, et jamais personne ne m'a parlé un quart d'heure d'affaires, de quelque genre

qu'elles fussent, sans s'appercevoir que j'écoutois sans comprendre, c'est-à-dire, avec la plus extrême distraction. Il y a dans ce caractère des inconvéniens et une sorte de frivolité très-ridicule à mon âge; mais je me suis trop occupée des autres pour avoir eu le tems de réfléchir et de travailler sur moi-même; j'ai su corriger les défauts de mes élèves, et j'ai gardé tous les miens. Du moins ces défauts mêmes auroient-ils dû me mettre à l'abri des étranges calomnies qui me poursuivent depuis cinq ans!

De ma vie je ne me suis mêlée d'affaires; mon dégoût pour tout ce qui peut y ressembler, et par conséquent mon incapacité sur ce point étoient si reconnus, que jamais mes amis les plus intimes ne m'ont consulté sur leurs projets dans ce genre. Ils me confioient leurs sentimens et les secrets de leur intérieur; mais je n'avois qu'une connoissance très-vague et très confuse de leurs

espérances d'ambition et de fortune. J'ai toujours joint à cette espèce d'insouciance le goût d'une vie retirée, sédentaire et paisible, et une extrême aversion pour tout ce qui peut troubler cette tranquillité d'esprit, si nécessaire à ceux qui cultivent les lettres avec une véritable passion. D'après ce caractère je pouvois aimer une révolution dans le gouvernement, si je la jugeois nécessaire au bonheur de la nation ; mais je devois craindre les mouvemens qui en sont inséparables. Aussi dès la convocation des états-généraux, prévoyant que le despotisme de la cour, le désordre des finances, le mécontentement général produiroient beaucoup de troubles, je désirai m'éloigner, et je déclarai publiquement que j'irois à Nice avec mes élèves. Leurs parens y consentoient, et il fut convenu que nous partirions au mois de septembre. Malheureusement je l'avois annoncé, et l'on

censura tellement ce projet dans les papiers publics, il parut porter une telle atteinte à la fragile et funeste popularité de la maison d'Orléans, qu'il fallut y renoncer du moins pour le moment. Sans doute ayant élevé ces jeunes princes sans aucune espèce d'intérêt pécuniaire; n'ayant jamais voulu recevoir d'appointemens pour leur éducation; possédant par un héritage une très-grande fortune depuis deux ans, j'aurois été parfaitement indépendante, si je l'eusse voulu; mais j'aimois ces enfans comme s'ils eussent été les miens; je ne pus me résoudre à les quitter; l'aîné devoit passer encore près de deux ans avec moi : m'en séparer avant ce tems, c'étoit presque sacrifier son éducation et les travaux de tant d'années; je restai!... Ce fut un véritable sacrifice; je leur en ai fait depuis de plus grands encore!

Cependant j'obtins la promesse qu'on nous laisseroit faire un voyage en An-

gleterre aussi-tôt que la constitution seroit finie ; on croyoit alors que ce travail seroit terminé sous peu de mois ; il fut beaucoup plus long. Malgré mes vives instances et le désir ardent que je conservois constament de quitter la France, l'époque de mon départ se reculoit toujours sous divers prétextes ; mais enfin on nous promit positivement que nous partirions dans le cours de l'automne de 1790 : en conséquence je fis tous mes préparatifs ; je me croyois à la surveille de notre départ, lorsqu'un soir M. de Valence vint chez moi pour me dire qu'il savoit, à n'en pouvoir douter, que M. d'Orléans partoit dans la nuit pour l'Angleterre. Il lui fut impossible de me persuader une chose aussi inattendue et aussi étrange ; mais rien n'étoit plus vrai ; M. d'Orléans partit à cinq heures du matin ; on me remit un billet de lui dans lequel il me disoit qu'il reviendroit *au bout d'un mois.*

Ce voyage étoit inconcevable de toutes manières, et ne permettoit plus à mes élèves de sortir de France; le peuple déja mécontent du départ de leur père, avoit l'œil sur eux, et les auroit arrêtés, si l'on eut voulu les emmener. Dans tout ceci je n'étois surprise que du procédé de M. d'Orléans qui manquoit à ses promesses formelles; et d'ailleurs je ne m'étonnois pas qu'il m'eut fait un mystère de ses projets personnels, car depuis la mort de son père, je n'avois plus la moindre part à sa confiance. Les lettres que j'ai conservées de lui depuis cette époque, le prouvent incontestablement, et c'est un fait très-connu de ceux qui ont vécu avec lui, que dans aucun tems il ne m'a consulté sur ses affaires, et que depuis la révolution il a sinon suivi, du moins n'a demandé des conseils qu'à M. de la Clos, et n'a eu de confiance qu'en lui. C'est encore un fait, que je ne con-

noissois aucune des personnes qu'il s'étoit particulièrement attachées depuis la révolution; je n'ai de ma vie rencontré M. de la Clos et M. Shée; je n'ai jamais eu la moindre relation avec eux, et je ne les connois même pas de vue. J'étois si peu au fait des affaires de M. d'Orléans, que, lorsque ses *cahiers à ses commettans* parurent, plusieurs personnes les avoient lus imprimés avant que je susse qu'ils existassent (1); les cahiers firent beaucoup de bruit et eurent un très-grand succès; ils donnoient le premier exemple de

---

(1) Entr'autres Madame de Boufflers la douairière : elle vint à cette époque à Bellechasse, me parla de ces cahiers, je lui répondis que je ne savois même pas ce que c'étoit, que je n'en avois nulle espèce de connoissance. Comme ce fait lui parut surprenant, je suis persuadée qu'elle se le rappelera.

sacrifice très-généreux, et ils servirent de modèle à tous ceux qui ont obtenu depuis l'applaudissement public. Si j'avois eu quelque part à cet ouvrage, d'après un tel succès je n'aurois eu nul intérêt à le nier et de soutenir qu'on ne me les avoit pas même communiqués avant l'impression, ce mensonge eût été absurde et absolument inconcevable; et il est très-certain que j'ai déclaré hautement dès le premier moment que je ne les connoissois pas, et c'est un fait que j'ai consigné dans un ouvrage que j'ai fait imprimer, et qui a paru dans les derniers jours d'août 1791, c'est-à-dire deux mois environ avant mon départ de France. Cet ouvrage a pour titre : *Journal d'éducation* : j'y rends compte de ma conduite relativement à mes élèves jusqu'à cette époque; j'étois alors au milieu des gens avec lesquels j'ai passé ma vie; M. d'Orléans existoit; j'écrivois sous ses yeux, et je

dis dans cet ouvrage tout ce que je viens de répéter ici : 1°. que je ne me suis jamais mêlée d'affaires ; 2°. qu'il ne m'a jamais parlé des siennes que vaguement ; 3°. que depuis la révolution il a totalement cessé de m'en parler ; 4°. que je ne connois aucun de ses gens d'affaires, pas même de vue ; 5°. que je n'ai eu connoissance de ses cahiers imprimés que lorsqu'ils ont été publiés. J'ajoute dans ce même ouvrage que, pour être d'une scrupuleuse vérité, je dois dire que depuis la révolution il m'a cependant consulté sur un seul objet ; ce fut relativement à la régence dans le tems où l'on parloit de déclarer le roi déchu du trône après son retour de Varennes. La régence, dans ce cas, eût été déférée à M. d'Orléans qui me dit qu'il étoit décidé à ne point l'accepter, et à l'annoncer d'avance ; il me pria de rédiger cette déclaration qu'il vouloit faire mettre dans les papiers publics.

J'écrivis sur-le-champ une demi-page qui contenoit cette déclaration d'une manière très-formelle; M. d'Orléans emporta cet écrit qui fut en effet inséré dans tous les journaux. En contant ce fait dans mon journal tel que je le retrace ici, j'y répète que ce fut l'unique et seule occasion où j'aye été consultée par M. d'Orléans, et que jamais depuis il ne m'a confié un seul mot de ses affaires (1). Mais dira-on que par d'autres

(1) J'imagine qu'il me chargea de rédiger cette déclaration parce qu'apparemment ses véritables conseils n'approuvoient pas cette démarche que l'ambition ne pouvoit ni suggérer ni trouver prudente. Au reste cette idée n'est qu'une conjecture, et je ne la donne que pour telle. J'ai encore rédigé un petit écrit d'une page pour M. d'Orléans, et qui fut mis dans les journaux; mais ce ne fut point à sa prière, ce fut le lendemain de son départ pour l'Angleterre, Madame d'Orléans qui me demanda

moyens et d'autres liaisons j'ai pris part aux affaires publiques ? Ce seroit une inculpation toute aussi dénuée de fondement. Depuis la révolution je n'ai pas fait le moindre changement dans ma manière de vivre ; toujours consacrée aux mêmes travaux, aux mêmes études, à la même retraite, j'ai vécu depuis cette époque comme avant la révolution ; passant cinq mois à Paris dans mon couvent, n'en sortant qu'avec mes élèves pour aller voir des cabinets de tableaux, d'histoire naturelle et des manufactures, ne voyant d'habitude chez moi que la famille de mes élèves et la mienne, et seulement de-

---

de faire l'annonce de cet étrange voyage. J'y consentis, et Madame d'Orléans fit mettre ce petit écrit dans tous les papiers publics. Voilà, sans exception, toute la part que j'ai eu depuis la révolution dans les affaires de la maison d'Orléans.

puis huit heures du soir jusqu'à neuf et demie, heure où nos grilles se fermoient; ne voyant du monde que tous les huit jours, et uniquement pendant ces cinq mois d'hiver; car j'ai constamment passé le reste de l'année à la campagne avec mes élèves, et toujours dans une absolue solitude. Mais je reprends le fil des événemens qui me sont personnels. M. d'Orléans resta près d'une année en Angleterre; quelques mois après son retour, je donnai publiquement ma démission de gouvernante de ses enfans, et je partis aussitôt pour faire le voyage de l'Auvergne et de la Franche-Comté, les seules provinces de France que je ne connusse pas. J'éprouvois un chagrin réel en quittant des enfans qui m'étoient si chers et si sincèrement attachés..... J'avois besoin de distraction; j'en cherchai dans un voyage agréable... Mais arrivée au fond de l'Auvergne, je reçus des lettres

qui m'apprenoient que Mlle. d'Orléans étoit dangereusement malade, et qu'elle me conjuroit avec les plus vives instances de revenir. Je revins!... L'état où je la trouvai, me détermina à reprendre ma place auprès d'elle; mais je n'y consentis que sous la condition formelle de quitter Paris et la France, et d'aller en Angleterre. Nous partîmes en effet sans nul mystère au mois d'octobre 1791 avec des passe-ports en bonne forme, et qui ne prescrivoient aucun terme à notre voyage. Mais avant de continuer cette narration, je dois un moment retourner en arrière. N'ayant rendu compte que de mes rapports particuliers avec M. d'Orléans, et de ma conduite en général, je dois parler de quelques liaisons qu'on m'a reprochées; en voici le récit fidèle : J'ai aimé la révolution avec sincérité, sur-tout pendant les dix-huit premiers mois; en déplorant quelques excès qui dès-lors

souillèrent le triomphe du peuple, je pensai que la constitution nouvelle, quelqu'imparfaite qu'elle pût être, seroit toujours un bienfait inestimable, puisqu'elle détruisoit d'horribles abus et le despotisme; et en effet si la cour eut été de bonne foi; si les premiers émigrés plus raisonnables n'eussent pas fui sans retour, aussi-tôt qu'ils entendirent prononcer le mot de *liberté*, je crois encore que nous n'aurions eu qu'une seule révolution, et qu'elle eût fait le bonheur de la France. Malgré cette manière de penser, je désirai vivement conserver quelques amis qui avoient des opinions entièrement opposées aux miennes; mais leur intolérance leur inspira bientôt une haine que je ne partageai jamais; ils rompirent avec moi, ils devinrent mes ennemis!.... Peut-être cet écrit tombera-t-il entre leurs mains? Ah! puisse-t-il leur apprendre que nos malheurs communs ont renoué

pour moi tous les nœuds qui nous attachoient jadis! s'ils ne partagent pas un sentiment si naturel, je les plains doublement!.... Combien l'infortune est accablante, lorsque, loin d'épurer le cœur, elle l'aigrit et y perpétue d'injustes ressentimens!

Au commencement de l'année 1790 une personne de ma connoissance me parla avec les plus grands éloges d'un jeune député qui arrivoit du fond des provinces méridionales, et qui, me dit-on, *passionné* pour mes ouvrages, avoit un vif désir de me connoître. Je pensai que, puisqu'il aimoit mes ouvrages, il avoit les principes qui donnent le goût des mœurs et le respect pour la religion. On me confirma dans cette idée en m'apprenant qu'il étoit lui-même homme de lettres et auteur de deux ouvrages qui avoient concouru pour les prix proposés par l'académie littéraire de Toulouse. Les deux ouvrages imprimés avec

avec son nom, quoique publiés depuis deux ans, étoient très-peu connus à Paris. l'auteur me les envoya ; l'un étoit *l'éloge de Louis XII, père du peuple et roi de France*, et avec le panégyrique de ce prince contenoit l'éloge *du gouvernement monarchique et de l'amour des Français pour leurs rois ;* l'autre ouvrage étoit l'éloge de feu M. le Franc de Pompignan, et contenoit en même tems un éloge touchant de la religion, et la satyre la mieux fondée *de la philosophie moderne.* Ces discours étoient mal écrits (l'auteur n'a pas depuis perfectioné son style) ; mais on y trouvoit de l'esprit, de la raison, des traits ingénieux et une excellente morale. Je consentis enfin à recevoir ce député.... C'étoit l'éxécrable Barrère!... Cette curieuse anecdote auroit conduit ce monstre à l'échafaud, si je l'eusse rappelée sous le règne de Robespierre mais mon silence et l'oubli profond

dans lequel étoient tombés ces deux éloges, assuroient à l'auteur l'impunité du *délit énorme* d'avoir montré des sentimens humains et religieux dans ces premières productions de sa plume, d'ailleurs très-médiocres. Voilà de quelle manière je fis connoissance avec ce scélérat ; il étoit jeune, jouissoit d'une très-bonne réputation, joignoit à beaucoup d'esprit, un caractère insinuant, un extérieur agréable, et des manières à-la-fois nobles, douces et réservées. C'est le seul homme que j'aie vu arriver du fond de sa province avec un ton et des manières qui n'auroient jamais été déplacées dans le grand monde et à la cour. Il avoit très-peu d'instruction, mais sa conversation étoit toujours aimable et souvent attachante ; il montroit une extrême sensibilité, un goût passionné pour les arts, les talens et la vie champêtre ; ces inclinations douces et tendres réunies à un genre

d'esprit trés-piquant donnoient à son caractère et à sa personne quelque chose d'intéressant et de véritablement original. Voilà ce qu'il me parut être, et sans doute ce qu'il étoit alors ; la lâcheté seule en a fait un homme sanguinaire : au reste ma liaison avec lui (ainsi qu'avec les autres personnes que j'ai connues seulement depuis la révolution) ne fut jamais intime ; je ne le recevois qu'une fois par semaine, le dimanche jour où je voyois du monde; je ne lui ai écrit qu'une seule fois dans ma vie pour lui demander quelques détails sur les mœurs des pâtres des Pyrennées. Il me répondit une lettre de trois pages, uniquement sur ce sujet; il m'écrivit depuis une seule lettre sur la fin de mon séjour en Angleterre pour m'engager à revenir. Il ajoutoit dans cette lettre, que j'ai conservée, qu'il imaginoit facilement que *les scènes terribles qui s'étoient passées à Paris*,

causoient à ma sensibilité une terreur sans doute invincible ; qu'il ne me proposoit point de revenir à Paris, mais qu'il m'offroit pour asyle son habitation dans les Pyrennées, où je pouvois rester jusqu'à la fin des troubles ; que là, je vivrois paisible dans la retraite, et au milieu des pâtres dont j'avois si bien peint les mœurs et les vertus patriarchales, &c.(1) Le reste de la lettre ne contenoit que des complimens; elle étoit datée du 1er octobre 1792. Je n'y fis point de réponse; je n'ai jamais eu d'autre correspondance avec lui.

Ma liaison avec Pétion fut du même genre: j'avoue que j'ai eu pour ce dernier une véritable estime jusqu'à l'époque affreuse de la mort du roi ; mais

(1) J'ai fait quelques lettres sur ces pâtres, qui parurent dans un journal; je les ferai réimprimer dans un volume de *mélanges* que je compte publier incessament.

je le voyois moins encore que les autres députés qui venoient chez moi, parce qu'il avoit plus d'occupations. Je ne lui ai jamais écrit qu'une seule fois : je dirai tout à l'heure à qu'elle occasion. Quand je partis pour l'Angleterre avec Mlle. d'Orléans et deux autres jeunes personnes que j'ai élevées avec elle, je craignis vivement que notre départ n'excitât une sensation désagréable dans les provinces que nous devions traverser, sur-tout n'ayant point d'homme avec moi qui pût au besoin haranguer le peuple et les municipalités, si l'on nous arrêtoit. Je communiquai cette crainte à Pétion qui m'offrit de me conduire à Londres. Il étoit dans ce tems au plus haut point de sa popularité ; j'étois sûre qu'avec lui nous serions à l'abri de tout événement fâcheux ; ainsi j'acceptai son offre avec la plus grande joie. On étoit alors à Paris au moment de s'occuper de l'élection

d'un nouveau maire ; on savoit d'avance que Pétion seroit élu à l'unanimité ; il m'avoua franchement lui-même qu'il n'en doutoit pas ; mais qu'il étoit bien-aise de s'éloigner de Paris dans cette conjoncture, afin qu'on ne pût l'accuser d'avoir intrigué, ce qui lui coûtoit d'autant moins, ajouta-t-il, qu'il étoit irrévocablement décidé à refuser cette place. Comme j'avois cru démêler dans son caractère de l'irrésolution et une bonhommie et une facilité qui alloient quelquefois jusqu'à la foiblesse, je lui répondis que je pensois qu'on le presseroit si vivement qu'il finiroit par accepter ; là-dessus il me dit ces propres paroles : *Quelques instances que l'on puisse me faire, si j'accepte, je consens que vous me regardiez à jamais comme le plus méprisable de tous les hommes.* Il me répéta vingt fois cette phrase durant notre voyage. Quand j'appris qu'il avoit accepté, je

cessai d'estimer son caractère, mais je restai persuadée qu'il avoit l'ame la plus droite, la plus honnête et les principes les plus vertueux. Nous arrivâmes à Calais sans aucun incident remarquable; je conduisis Pétion jusqu'à Londres ; il m'y quitta pendant le tems où je changeois de chevaux; je lui fis mes adieux sans descendre de voiture, ne voulant pas m'arrêter à Londres ; il resta huit jours, et au bout de ce tems retourna à Paris. Nous ne nous écrivîmes point, car mes occupations particulières ne m'ont jamais permis d'entretenir des correspondances ; et depuis que j'existe, des devoirs indispensables où la tendresse de mère et d'institutrice ont pu seuls m'engager à écrire des lettres avec suite et exactitude (1).

(1) Cela est si vrai, qu'à Paris, cinq ou six ans avant la révolution, j'avois renoncé

Dans les premiers jours du mois d'octobre 1792, étant encore à Bury dans la province de Suffolk, je vis par les journaux français qu'un parti féroce et puissant formoit les plus sinistres projets, et vouloit faire juger le roi et la reine. Je croyois que Pétion conservoit toujours une grande popularité, je ne doutois point qu'il ne combattît avec force ces horibles desseins ; mais j'avois moins de confiance en ses talens qu'en sa droiture. Il me vint à ce sujet quelques idées qui me parurent bonnes, et l'intérêt pressant de la justice et de l'humanité me décida à les lui communiquer. J'écrivis

---

à toutes les lettres qui m'arrivoient par la poste : auteur et attachée à une maison de prince, j'en étois tellement accablée et ruinée que je pris ce parti, qui, certainement, ne devoit pas me faire *des partisans*.

donc pour la première fois à Pétion sur ce jugement du roi et de la reine, que tous les papiers publics sembloient annoncer; ma lettre avoit six pages. J'y prouvois qu'indépendament de l'humanité la seule politique prescrivoit aux Français d'être non-seulement équitables dans cette occasion, mais généreux; je citois l'exemple des romains qui, en renonçant à la royauté, n'avoient ni massacré les Tarquins, ni confisqué leurs biens, ni attenté à leur liberté; je dévelopois tous les avantages d'une conduite équitable, noble et généreuse, et tous les affreux inconvéniens qui résulteroient nécessairement d'une conduite opposée. Quand cette lettre fut écrite, je n'osai la confier à la poste; je n'avois aucun moyen particulier de la faire parvenir: j'imaginai de l'envoyer à Messieurs Fox et Shéridan, certaine qu'ils en approuveroient les sentimens, et qu'étant à Lon-

dres, ils pourroient par une occasion l'envoyer sûrement à Paris. Je connoissois à peine ces deux hommes si justement célèbres par leur génie, leurs talens et leurs vertus. Je ne les avois vus alors l'un et l'autre qu'une seule fois dans ma vie; mais sur leur réputation je m'étois déja adressé à eux pour des choses qui m'étoient purement personnelles et dont je rendrai compte par la suite; ils m'avoient répondu avec la bonté qui les caractérise, de sorte que je n'hésitai point à les charger de ma lettre pour Pétion; je la leur envoyai ouverte, en les priant de la lire, et s'ils l'approuvoient, de la cacheter et de la faire partir. M. Fox me répondit pas le courier d'ensuite, il me mandoit qu'il étoit *enchanté* de mon *excellente lettre* (ce furent ses expressions (1), et que je pouvois compter que Pétion la

(1) Il me répondit en français.

recevroit très-incessament. Pétion ne me fit aucune réponse; mais très-peu de tems après, je vis ma lettre imprimée dans le *Patriote français ;* on en avoit retranché quelques phrases ; elle n'étoit point sous la forme *de lettre ;* mon nom et celui de Pétion n'étoient pas prononcés, mais un prétendu correspondant anonyme répétoit d'ailleurs fort exactement tout ce que j'avois écrit, en prétendant qu'il avoit entendu faire tous ces raisonnemens à Londres *à un véritable ami de la liberté :* avant d'envoyer cette lettre à M. Fox, je l'avois montrée à trois ou quatre personnes, de sorte qu'on la reconnut facilement dans le Patriote français : on sut bientôt que cet écrit étoit de moi; on le manda à Paris, ce qui me valut dès-lors la haine du parti de Marat et de Robespierre. Il est évident, d'après ce fait assurément très-incontestable, puisque je cite un témoin existant (M. Fox); il est,

dis-je, évident que je pensois alors, (c'est-à-dire, si peu de tems avant la mort du roi) comme j'ai pensé toute ma vie, et comme je m'exprime aujourd'hui : ce fait montre aussi et les sentimens et la pusillanimité de Pétion. Il auroit voulu sauver le roi, mais il n'osoit parler; et n'ayant pas le courage d'exprimer ouvertement ce qu'il approuvoit dans ma lettre, il la faisoit imprimer en se cachant. Voilà toutes les relations que j'ai eues avec Pétion. Voici les noms des autres personnes avec lesquelles j'étois liée : je voyois souvent l'infortuné M. de Beauharnois (l'une des plus intéressantes victimes de Robespierre); mais je l'avois connu longtems avant la révolution, ainsi que Mathieu de Montmorency et M. de Girardin. Je recevois encore chez moi, mais très-rarement, quelques gens de lettres distingués par des ouvrages utiles et estimables; Messieurs de

Volney, Grouvelle et Millin; enfin je voyois plusieurs artistes parmi lesquels étoit *David*. Je n'ai point à me justifier d'avoir reçu cet homme si déshonoré depuis; alors il se bornoit à être le premier peintre de l'Europe, il n'étoit pas député, et je le connoissois depuis six ou sept ans; cependant près d'un an avant mon départ de France nous eûmes ensemble quelques discussions qui nous brouillèrent, et je cessai totalement de le voir (1): telles ont

(1) Louis XVI étant encore sur le trône, David fit une esquisse du serment du jeu de paulme; et par une inspiration, non divine, mais infernale, il y représente le château de Versailles frappé de la foudre: je lui demandai raison de cette composition; il répondit que cela signifioit la *destruction du despotisme*. Je lui représentai que cela paroissoit signifier *la destruction de la famille royale*: nous eûmes à ce sujet une querelle très-vive. Quelque tems

été toutes mes liaisons nouvelles depuis la révolution : je n'en ai point eu d'autres, quoiqu'on ait écrit dans plusieurs libelles (Gauthier et d'autres) que j'avois *l'intimité la plus tendre* avec l'abbé Sieyès, que je ne connois même pas de vue et avec lequel je n'ai jamais eu le moindre rapport ; que je voyois en secret MM. de Lameth et Mirabeau. Je n'ai de ma vie parlé aux deux premiers, ni n'ai eu la plus légère relation avec eux même indirectement. Je relève cette fausseté (ainsi que beaucoup d'autres *mensonges*), et non assurément

---

après, je me moquai devant lui de la pompe de Voltaire, qui étoit en effet la chose la plus inepte, la plus scandaleuse et la plus complètement ridicule qu'on ait vu à Paris avant *les fêtes de la raison*. David avoit composé le char de triomphe du cadavre de Voltaire ; il trouva mes critiques fort impertinentes, et de ce moment cessa de venir chez moi.

comme une *accusation*, mais en m'associant ainsi avec les personnes qui par leurs emplois et leurs talens ont joué de grands rôles dans la révolution, on vouloit persuader que je me mêlois des affaires, et que je passois ma vie à intriguer : quant à Mirabeau, quoique j'eusse pour son inconcevable talent une admiration que l'impartialité ne pouvoit lui refuser, je n'ai jamais voulu le recevoir chez moi : je l'ai rencontré deux fois dans la même maison, il me parut en effet aussi aimable qu'il étoit éloquent ; nous ne parlâmes que de littérature : il m'écrivit une seule fois, pour me demander de le recevoir et d'entendre *la lecture du plan d'un discours qu'il vouloit faire sur l'adoption.* Je lui répondis pour le refuser, en lui disant franchement qu'une liaison entre nous fourniroit matière à mille calomnies ; je ne l'ai pas rencontré depuis, et je n'en ai plus entendu parler. Il ne me

reste plus qu'à rendre compte de mes actions publiques. Comme je l'ai déjà dit, j'ai toujours eu le même genre de vie, consacrée à mes élèves depuis l'instant où je me levois jusqu'à huit heures et demie du soir ; recevant mes amis (c'est-à-dire trois ou quatre personnes) à cette époque de la journée pendant une heure et demie, ensuite rravaillant seule jusqu'à deux ou trois heures après minuit, et pendant l'hiver, donnant à dîner tous les dimanches à quelques-unes des personnes que j'ai nommées : voilà quelle a été constamment ma manière de vivre. J'allois quelquefois à l'assemblée nationale, mais très-rarement, et je suis certainement de toute les personnes de la société, celle qu'on y a vu le moins souvent. J'ai été deux fois aux séances des Jacobins ; elles n'étoient assurément pas alors ce qu'elles sont devenues depuis ; mais les orateurs m'en parurent extrêmement médiocres,

et les principes exagérés et dangereux, je n'y retournai plus. La curiosité me fit aller nne seule fois à l'une des séances publiques de *la Société fraternelle ;* c'étoit un spectacle également original, effrayant et ridicule. Les femmes du peuple y parloient, quoiqu'elles ne montassent pas à la tribune; mais elles interrompoient fréquemment les orateurs et faisoient de longues dissertations sans sortir de leurs places, pour rappeler, disoient-elles, *aux vrais principes.* Les discours étoient risibles, mais les maximes faisoient frémir. On a dit que j'avois mené Mlle.d'Orléans à cette séance, ce qui est de toute fausseté; je ne l'ai pas même menée aux Jacobins.

L'aîné de mes élèves, M. de Chartres, se fit recevoir aux Jacobins un an avant mon départ de France; mais ce ne fut nullement par mon conseil, M. d'Orléans le voulut et l'y conduisit. C'est un fait que je rapporte dans le journal d'édu-

cation que j'ai déja cité. Je l'avois fait recevoir, avant ce tems, d'une société bien différente, dont le vertueux duc de Charost étoit en quelque sorte le fondateur, *la société philantropique*. Tant que dura cette association si respectable, M. de Chartres en suivit assidûment les séances; il y retrouvoit tous les principes, et j'oserai dire, tous les exemples qu'on lui donnoit dans l'intérieur de son éducation. Enfin au commencement, et successivement dans les six premiers mois de l'année 1790, je fis imprimer quelques discours sur divers sujets; on jugera si la morale en est répréhensible : je les fais rassembler en un seul volume (car ils n'ont jamais été réunis et reliés), et on les réimprime sans y changer un seul mot, comme on pourra s'en convaincre en les confrontant avec les premières éditions faites à Paris : ils paroîtront incessament. On y trouvera les sentimens et les principes

que mes ennemis même ont été contraints de louer dans mes autres ouvrages, et je défie la méchanceté la plus ingénieuse d'en pouvoir attaquer les préceptes et la morale.

On a prétendu que j'avois eu des liaisons avec Brissot; ce qui est absolument faux; mais j'ai eu quelques rapports avec lui avant la révolution; voici le fait: depuis que j'écris, c'est-à-dire depuis quinze ou seize ans, les sentimens d'humanité répandus dans mes ouvrages, ont donné souvent aux infortunés l'idée de s'adresser à moi, d'autant mieux qu'alors ma situation me procuroit plusieurs moyens d'être utile, et qu'assurément je n'en négligeai jamais un seul. Environ trois ou quatre ans avant la révolution, Brissot qui travailloit à je ne sais quelle gazette, fut mis à la Bastille; je n'avois jamais entendu parler de lui; j'ignorois même qu'il fût auteur de cinq ou six gros volumes très-

ignorés alors et très-médiocres que j'ai parcourus depuis. Il s'appeloit dans ce tems M. *de Varville;* il m'écrivit de la Bastille; sa lettre et son malheur m'intéressèrent; j'engageai M. d'Orléans (qui n'étoit alors que duc de Chartres) à faire des démarches pour cette infortuné : M. d'Orléans mit à cette affaire beaucoup de zèle et d'activité, et au bout de quinze jours Brissot recouvra sa liberté. Il vint me voir pour me remercier, et quelques jours après une nouvelle lettre de lui m'apprit qu'il étoit amoureux d'une des femmes-de-chambre de Mlle. d'Orléans, nommée Mlle. Dupont. J'aimois cette jeune personne, et je lui représentai qu'elle feroit une folie d'épouser un homme sans talent (c'étoit mon opinion), et qui n'avoit nulle espèce de fortune : mes conseils ne produisirent aucune impression, et je me chargeai, à la prière de Mlle. Dupont, d'écrire à sa mère qui vivoit

à Boulogne, pour lui demander son consentement au mariage de sa fille ; je promettois de solliciter un petit emploi pour M. de Varville. Le consentement fut donné, le mariage se fit sur-le-champ, et Mde. de Varville quittant Belle-Chasse, partit aussitôt avec son mari pour l'Angleterre. Elle y resta jusqu'au moment où M. le duc de Chartres, par la mort du prince son père, devint duc d'Orléans. J'obtins alors un emploi de mille écus avec un logement à la chancellerie d'Orléans, pour M. de Varville. Il revint me voir avec sa femme pour me remercier d'un sort qui surpassoit son attente. Cette visite fut la dernière. Brissot, malgré les idées qu'il a developpées depuis sur la *parfaite égalité* qui doit régner entre les hommes, n'aimoit peut-être pas à ramener sa femme dans une maison où elle avoit été femme-de-chambre, et où elle avoit mangé à l'office, avec les mêmes do-

mestiques qui s'y trouvoient encore (1). Voilà du moins ce que l'étonnante ingratitude de Brissot envers moi m'a fait imaginer, car depuis ce moment je n'ai jamais reçu de lui ou de sa femme la plus légère preuve de souvenir, et encore moins d'intérêt. Au reste ce n'est point Mde. Brissot que j'en accuse, cette personne infortunée est aussi intéressante par ses vertus et son caractère que par ses malheurs.

Voilà le compte le plus exact et le plus scrupuleusement vrai de ma conduite jusqu'à l'époque de mon départ de France; maintenant je vais reprendre le fil interrompu de ma narration.

---

(1) Dans toutes les maisons de campagnes des princes, les femmes-de-chambre des princesses mangeoient avec les nôtres : comme tous les préjugés de distinction de rangs et de naissance sont abolis en France, cette anecdote n'a par elle-même rien de choquant ou de désagréable.

Comme je l'ai déja dit, je partis au mois d'octobre 1791 avec Mlle. d'Orléans et deux autres jeunes personnes élevées avec elle ; nous fûmes aux eaux de Bath qui étoient véritablement ordonnées à Mlle. d'Orléans ; nous traversâmes Londres sans nous y arrêter; notre séjour à Bath fut de trois mois; nous y vécûmes dans la plus grande retraite, n'ayant reçu chez nous pendant tout ce tems (sans aucune exception) que le médecin des eaux, le docteur Fothergill et Lady Londondery : en partant de Bath, nous fûmes nous établir dans le comté de Suffolk à Bury, jolie petite ville célèbre par la salubrité de sa température (1); nous y restâmes neuf mois sans faire une seule course à Londres, vivant toujours dans la plus profonde solitude, et n'ayant eu de liai-

(1) Ce qui lui a valu le surnom de *Montpellier de l'Angleterre.*

sons dans cette province qu'avec des personnes également éloignées des affaires et du centre des intrigues par leur situation, leurs caractères et leurs goûts, M. Haward, sir Charles Bunbury, Lady Gage et sa famille. Ce fut de Bury que nous voyageâmes dans plusieurs provinces de l'Angleterre; tout l'été de 1792 fut consacré à ces voyages. Nous revinmes du Derbishire à Bury dans les premiers jours de septembre 1792 : j'y reçus une lettre de M. d'Orléans, datée du 3 septembre 1792 (date affreuse et remarquable) ! cette lettre m'apprenoit l'abominable massacre des prisons, et en même tems me demandoit posisivement de revenir sans delai. Je répondis sur-le-champ que rien ne me feroit retourner en France dans un tel moment, et qu'il me paroissoit inconcevable qu'un père tendre (et certainement il l'étoit) rappelât sa fille à une époque si funeste ! il répondit à cette lettre

lettre par de nouvelles instances, et je répliquai par de nouvelles représentations. Pendant le tems que dura cette discussion, j'éprouvai à Bury, durant l'espace de trois semaines ou d'un mois, des chagrins, des inquiétudes et des persécutions de tous les genres. Des émigrés arrivoient en foule à Bury ; ils y apportoient des ressentimens implacables contre la France et contre ceux qui passoient pour avoir aimé la revolution; dans l'injustice du malheur et de la haine, ils sembloient se persuader que ceux qui avoient applaudi à la destruction du despotisme, devoient approuver les excès de la révolution et les forfaits du 2 septembre. Je fus accablée de lettres anonymes qui devinrent si menaçantes et dictées par une fureur si extravagante et si envénimée, qu'un tel déchaînement finit par m'alarmer. Bientôt ma terreur fut portée au comble

par des avis très-certains que je reçus dans ce tems ; cependant les intrigues de la méchanceté et de la haine ne purent parvenir à nous faire insulter par le peuple ; on échoua totalement à cet égard ; on nous connoissoit à Bury, nous y étions universellement aimés, et nous en avons reçu constament les plus touchans témoignages jusqu'au dernier moment de notre séjour dans cette ville. Je me trouvois dans la situation la plus embarrassante ; les personnes que j'aurois pu consulter, M. Howard et sir Charles Bunbury étoient absens ; ce fut alors que je pris le parti d'écrire à M. Fox et Shéridan (que je n'avois rencontrés qu'une fois), pour leur exposer mon embarras, mes craintes, et leur demander des conseils. Ils me répondirent de manière à justifier toute la confiance que m'avoit inspirée leur réputation ; M. Shéridan poussa la bonté

jusqu'à venir à Bury (1). Il n'y passa que deux ou trois heures, n'y restant que le tems nécessaire pour me donner les avis qn'il jugea pouvoir m'être utiles; huit jours après cette entrevue, M. Howard revint, son amitié active et généreuse nous fut de la plus grande utilité; de nouvelles méchancetés avoient ranimé toutes mes terreurs; je me decidai à quitter Bury et à me rendre à Londres pour y attendre les dernières réponses de M. d'Orléans. J'avois plusieurs raisons de craindre de traverser *sans escorte* les plaines désertes de Newmarket. M. Howard nous fit prendre à cet égard les précautions qui nous parurent nécessaires, et il eut la bonté de faire avec nous une partie du chemin. Arrivée à Londres vers le milieu du mois d'octobre 1791, je revis avec empressement M. Shéridan (M. Fox étoit absent); je

(1) Cette ville est à 28 lieues de Londres.

consultai M. Shéridan avec la confiance que devoit inspirer à un caractère communicatif et reconnoissant l'extrême obligeance de ses procédés. Je lui confiai mes sujets de plainte contre M. d'Orléans; je lui avouai que brouillée avec lui, et voyant qu'il s'engageoit dans le parti de Marat, je n'avois nulle envie de retourner en France; qu'en même tems je sentois que je n'avois aucun droit de retenir Mlle. d'Orléans plus long-tems en Angleterre quand son père la rappeloit; mais que je ne pensois pas qu'il fût de mon devoir de la lui ramener, et que s'il persistoit dans la volonté de la faire revenir dans cet affreux moment, je lui manderois de l'envoyer chercher, et que je ne la conduirois que jusqu'à Douvres, d'autant mieux que, si elle retournoit en France, j'étois irrévocablement décidée à donner sans retour ma démission, ce que j'aimois beaucoup mieux faire au bord de

la mer qu'à Paris : enfin j'ajoutois que Mlle. d'Orléans, par son âge et le crédit de son père dans le parti persécuteur (je croyois ce prétendu crédit tout-puissant) ne risquoit rien, tandis que moi dont on connoissoit l'horreur pour les principes de Marat, je risquerois infiniment. M. Shéridan trouva mes craintes mal fondées, il approuva la résolution de donner ma démission; mais il pensa que je devois moi-même remettre entre les mains de son père l'enfant qu'il m'avoit confiée; que tout autre parti ne seroit pas digne de moi : cette opinion décida mon sort; je n'essayai point de la combattre, je m'y rendis sur-le-champ, et je me déterminai à partir le surlendemain. Les méchancetés me poursuivirent à Londres, et j'en éprouvai de tout genre dans les huit jours que j'y passai. Je n'en rapporterai qu'une, parce qu'elle fut publique. Tous les soirs à Londres un crieur pu-

blic annonce la feuille des nouvelles du jour, mais il ne mêle à cette proclamation les noms des particuliers qui peuvent être désignés dans la feuille. Un soir j'entendis ce crieur public prononcer plusieurs fois très-distinctement le nom de M. de Calonne et le mien. Je fis acheter cette feuille pour la lire; il y avoit sur moi un article aussi faux que détaillé dans lequel on annonçoit le départ de M. de Calonne, en ajoutant qu'il avoit eu beaucoup de conférences particulières avec moi, et qu'entr'autres la veille il avoit passé toute la soirée chez moi. Je devinai facilement qu'on avoit fait imprimer ce mensonge afin de me rendre suspecte en France, où l'on savoit que je devois retourner incessament. M. Shéridan voulut bien faire insérer le lendemain dans cette feuille la réfutation de cette fable dénuée de tout fondement, puisque non-seulement je n'ai pas eu de liaison avec

M. de Calonne, mais que je ne le connois même pas de vue (1).

Enfin nous partîmes de Londres pour retourner en France le 20 octobre 1792. Il nous arriva une chose si extraordinaire que je ne dois pas la passer sous silence; mais je conterai le fait sans chercher à l'expliquer et sans y ajouter les réflexions que le lecteur impartial pourra facilement faire. Nous partîmes à dix heures du matin dans deux voitures, l'une à 6 chevaux et l'autre à 4,

(1) Je n'ai eu avec lui qu'une seule relation que voici : Un peu avant la révolution, M. de Calonne étant ministre, je lui écrivis pour lui demander une pension pour un homme de lettres très-distingué que je ne connoissois que par ses ouvrages, et qui s'étoit adressé à moi pour me prier de solliciter cette grace. M. de Calonne me l'accorda; mais depuis nous n'avons pas eu la moindre correspondance, et nous ne nous sommes jamais rencontrés.

dans laquelle étoient nos femmes. J'avois deux mois auparavant renvoyé à Paris quatre domestiques, de sorte que nous n'en avions plus qu'un français, et un autre de louage qui devoit nous conduire jusqu'à Douvres : lorsque nous fûmes à un quart de lieue de Londres, le domestique français qui n'avoit fait la route de Douvres à Londres qu'une fois, crut s'appercevoir que nous n'étions point dans le chemin, et sur son observation je m'en apperçus aussi. Les postillons interrogés répondirent qu'ils avoient voulu éviter une petite montagne, et qu'ils reprendroient incessament la grande route. Au bout de trois quarts d'heure, voyant que nous parcourions toujours un pays qui m'étoit tout-à-fait, inconnu je questionnai de nouveau, le laquais de louage et les postillons ; ils m'assurèrent encore que nous allions retrouver le chemin ordinaire : cependant nous poursuivions avec une ex-

trême vitesse cette route inconnue, et remarquant que les postillons et le laquais de louage ne me répondoient qu'avec une certaine briéveté extraordinaire, et paroissoient craindre sur-tout de s'arrêter, nous commençâmes à nous regarder avec un étonnement mêlé d'inquiétude; nous renouvelâmes nos questions, et l'on nous répondit pour cette fois qu'il étoit vrai qu'on s'étoit égaré, qu'on avoit voulu nous le cacher jusqu'à ce qu'on eut reconnu un certain chemin de traverse qui conduisoit à *Dartfort* (la première poste); mais que nous étions depuis une heure et demie dans cette route, et que nous n'avions plus que deux milles (1) à faire pour arriver à Dartfort. Il nous parut bien étrange que l'on pût s'égarer sur le chemin de Londres à Douvres; mais la

(1) Trois milles anglais font une lieue française.

persuasion que nous n'étions plus qu'à une demie lieue de Dartfort, dissipa la crainte vague qui nous avoit agités un moment: enfin près d'une heure s'étoit écoulée, et voyant que nous n'arrivions point à la poste, l'inquiétude nous saisit tout-à-coup avec une vivacité qui alla bientôt jusqu'à la terreur; j'eus beaucoup de peine à faire arrêter les postillons devant un village qui se trouvoit à notre gauche; malgré mes cris ils alloient toujours: cependant le domestique français (car l'autre ne s'en mêla pas) les forca de s'arrêter. Alors je fis demander dans ce village à combien nous étions de Dartfort; qu'on juge de ma surprise, lorsqu'on me répondit que nous en étions à 22 milles, c'est-à-dire, à plus de sept lieues! je cachai mes soupçons, je pris un guide dans le village et je déclarai que je voulois retourner à Londres, puisque je me trouvois moins loin de cette ville que de

Dartfort. Les postillons firent beaucoup de résistance à cette volonté, et même avec une extrême insolence; mais notre domestique français fortifié du guide les contraignit cependant à obéir: comme nous ne revîmmes que fort lentement, par la mauvaise volonté des postillons et par la lassitude des chevaux, nous arrivâmes à Londres à l'entrée de la nuit; je me fis conduire sur-le-champ chez M. Shéridan qui fut extrêmement surpris de me revoir: je lui contai notre aventure; il pensa comme nous qu'il étoit impossible qu'elle fût l'effet du hazard; il envoya chercher un juge-de-paix pour interroger les postillons que l'on faisoit attendre sous prétexte de préparer leur compte: ils attendirent, mais le laquais de louage disparut et ne revint pas. Les postillons furent juridiquement interrogés par le juge-de-paix et en présence de temoins; ils répondirent avec beaucoup d'embarras,

et avouèrent tous deux qu'un *Gentleman* inconnu étoit venu le matin chez leur maître, les avoit conduits dans un cabaret, et là les avoit engagés à prendre le chemin où nous avions été, en leur donnant pour boire à cet effet. On les questionna fort long-tems, et l'on n'en put tirer aucun autre aveu. M. Shéridan me dit que c'en étoit assez pour intenter un procès à ces hommes; mais que cela seroit long et coûteroit beaucoup d'argent. On renvoya les postillons, et nous ne poussâmes pas cette affaire plus loin. M. Shéridan voyant l'effroi que m'inspiroit la seule pensée de me remettre en route pour retourner à Douvres, me promit de nous y accompagner; mais il ajouta qu'ayant une affaire indispensable, il ne pouroit partir que dans quelques jours; il nous emmena à *Isleworth*, maison de campagne qu'il avoit auprès de Richmond, sur le bord de la Tamise. M. Shéridan

n'ayant pu terminer son affaire aussi promptement qu'il l'avoit espéré, nous restâmes un mois dans cette retraite hospitalière, que la reconnoissance et l'amitié nous rendoient si agréable! Pendant ce tems les papiers publics nous annoncèrent les décrets iniques contre les émigrés, décrets qui, ayant un effet rétroactif; m'eussent rangé dans cette classe (malgré l'injustice et l'absurdité de m'y comprendre), si quelques articles particuliers d'exception ne m'eussent été applicables; car on exceptoit les gens de lettres, les négocians (1) les instituteurs, et je pouvois sous ces trois rapports réclamer l'exception; d'ailleurs j'avoue que je ne pensois pas que la malveillance pût aller j'usqu'à qualifier *d'émigration* mon départ de

(1) Comme *négociant*; j'étois chargée de faire un arrangement à Londres pour la vente des vins de la terre de Sillery.

France; je n'avois nulle crainte à cet égard, et je n'en avois pas davantage pour Mlle. d'Orléans, puisque ces derniers décrets si rigoureux ne comprenoient pas dans la classe des émigrés les jeunes personnes au dessous de l'âge de 16 ans, et Mlle. d'Orléans n'en avoit que 15 (1). Cependant M. Shéridan ayant terminé ses affaires, nous partîmes ensemble pour Douvres, lui, son fils et un anglais de ses amis, nommé M. Reed que je ne connoissois que depuis peu de jours. Nous étions à la fin de novembre 1792. Les vents contraires me retinrent cinq jours à Douvres; M. Shéridan y passa tout ce tems avec nous. Le vent cessa d'être contraire,

(1) En effet on fixa d'abord cette époque à 16 *ans;* mais, comme je le dirai tout à l'heure, un nouveau décret décida *Émigrés*, les *absens* dont l'âge ne seroit pas au dessous de 14 ans.

mais sa violence étoit telle que l'on n'osoit nous conseiller de nous embarquer, je m'y décidai; M. Shéridan nous conduisit jusques dans le paquebot; ce fut là que je reçus ses adieux avec un serrement de cœur inexprimable.... M. Shéridan auroit passé la mer avec nous, si un devoir indispensable ne l'eut dans cet instant retenu en Angleterre; mais il voulut nous laisser M. Reed qui eut la bonté de venir avec nous jusqu'à Paris. Les vents, ou pour mieux dire, la tempête nous porta sur la rive de France en moins de deux heures (ce qui a peu d'exemples); le triste pressentiment qui m'avoit saisie tout-à-coup en quittant M. Shéridan et l'heureuse Angleterre, ne m'abandonna pas dans le port de Calais! Cependant un peuple immense, accouru sur le rivage, applaudit avec transport Mlle. d'Orléans (que l'on proscrivoit à Paris)! Ce fut le dernier hommage que les

français rendirent à ce nom malheureux qu'ils aimoient depuis si long-tems.

En arrivant à Chantilli (à 10 lieues de Paris), je rencontrai à la poste un courier de M. d'Orléans qui me remit un billet de lui où je trouvai ces mots: « Si Guépré (1) vous trouve en Angle- » terre, Madame, ne passez point la » mer, et attendez de mes nouvelles » pour revenir. Si ce billet ne vous est » remis qu'en France, restez dans le » lieu où l'on vous le remettra, et » renvoyez-moi Guépré sur-le-champ. » Il s'est élevé quelques difficultés sur » le retour de ma fille; mais elles ne » me paroissent nullement inquié- » tantes ».

Malgré cette dernière phrase, ce billet me parut extrêmement *inquiétant;* nous timmes conseil: M. Reed effrayé pour nous de ce début sinistre, pensoit

(1) C'étoit le nom du courier.

que nous ne devions pas hésiter de rester à Chantilli ; mais ne pouvant supporter l'incertitude, je me déterminai à continuer ma route, et j'arrivai à Paris le soir. Là, j'appris que la convention avoit décrété le matin que les jeunes gens des deux sexes sortis de France seroient réputés émigrés à 14 ans au lieu de 16, comme on l'avoit décidé d'abord, de sorte que Mlle. d'Orléans ayant 15 ans se trouvoit comprise dans ces derniers décrets auxquels on avoit donné un effet rétroactif en déclarant émigrés tous ceux qui avoient prolongé leur absence au-delà du mois d'avril dernier; on me déclara aussi que je revenois trop tard : je vis donc alors que Monsieur d'Orléans m'avoit pressée de revenir, sachant parfaitement que personnellement je serois renvoyée ; mais il vouloit que je ramenasse sa fille qui se trouvoit exceptée par le premier décret sur les jeunes gens. Il ne prévoyoit

pas que ce décret seroit changé, et lorsqu'il le fut, il fit partir en diligence le courier que nous rencontrâmes à Chantilli. M. Reed qui logea à Belle-Chasse les deux jours que je passai à Paris (1), fut le témoin de ma première entrevue avec M. d'Orléans. Il m'entendit lui dire *que je lui répétois ce que je lui avois écrit d'Angleterre, que je n'étois revenue que pour remettre entre ses mains Mlle. d'Orléans, et donner enfin sans retour ma démission.*

Cependant M. d'Orléans espéroit encore que la convention prononceroit le lendemain une exception formelle en faveur de Mlle. d'Orléans; mais au contraire on décida pour elle, et pour

(1) Car Belle-Chasse n'étoit plus un couvent, je n'y retrouvai ni religieuses ni grilles. Le jardin étoit rempli de fourages, et les logemens des religieuses et l'église avoient été transformés en casernes et en magasins de munitions de guerre.

nous que nous étions revenues trop tard, que néanmoins, lorsqu'on s'occuperoit *des exceptions*, on recevroit nos réclamations et on y auroit égard; mais qu'en attendant, *pour obéïr à la loi*, il falloit sous 48 heures quitter Paris et nous rendre dans un pays étranger. Pendant qu'on nous traitoit ainsi, on reçut à la convention la nouvelle de la prise de Namur par M. de Valence mon gendre : peu de jours avant on y avoit applaudi des relations qui rendoient compte de la conduite de mes élèves frères de Mlle. d'Orléans, qui se distinguoient à l'armée par la valeur la plus brillante (1); mon infortuné mari,

(1) Ainsi que mon neveu enfant de 15 ans, qui fit une action si remarquable que le général Dumouriez le fit capitaine sur le champ de bataille, quoiqu'il n'eût pas l'âge prescrit pour ce grade; le détail de cette action fut lu et applaudi à la convention.

à la suite d'une multitude de travaux utiles, venoit de remplir avec succès et avec son intelligence et sa droiture ordinaires une mission importante..... au retour de cette mission il avoit été m'attendre à Calais; nous étions revenus ensemble! absent de Paris depuis deux mois, il ne connoissoit qu'imparfaitement les derniers décrets, et trouva dans l'esprit général de la convention un changement effrayant. Hélas! que n'en fut-il effrayé davantage; que ne céda-t-il à mes ardentes prières! il voulut rester à son poste, du moins il y défendit jusqu'au dernier moment les droits de la justice et de l'humanité!.... Pétion et Barrère vinrent me revoir; je retrouvai dans le premier les sentimens que je lui avois toujours vus; mais je remarquai dans les manières et dans les discours de Barrère un changement qui me frappa. Il étoit sombre, distrait et mystérieux. Les gens que je

revoyois, l'aspect de Paris, l'air insolent et farouche du peuple, tout me causoit une surprise désagréable, et une sorte de terreur qui m'inspiroit la plus vive impatience de m'éloigner. Je déclarai à M. d'Orléans que j'allois partir sans délai, reprendre la route de Calais et retourner en Angleterre. Il me conjura de me charger de conduire Mlle. d'Orléans hors de France, et en même tems me dit qu'il ne vouloit décidement pas qu'elle fût en Angleterre et qu'il l'enverroit à Tournay dans la Belgique, qui n'étoit pas encore réunie à la France. Personne, pas même une femme-de-chambre ne devoit et ne pouvoit, dans la crainte de l'émigration, suivre Mlle. d'Orléans; on pensoit qu'elle seroit rappelée au bout de quinze jours ou de trois semaines; M. d'Orléans n'en doutoit pas : il me représenta qu'au bout de ce tems je pourrois me rendre à Ostende, et pas-

ser en Angleterre, si je n'étois pas rappelée moi-même : enfin il me donna sa parole d'honneur que, si Mlle. d'Orléans n'étoit pas rappelée au bout d'un mois, j'aurois toujours la liberté de la quitter, parce qu'il alloit sur-le-champ écrire à Bruxelles pour que l'on cherchât une personne qui pût me remplacer à cette époque. Ne pouvant me résoudre à laisser partir seule Mlle. d'Orléans exilée à quinze ans de son pays, je consentis à la conduire à Tournay aux conditions qu'on vient de lire, et en répétant bien que je ne reprenois point ma démission ; que je l'accompagnerois comme son amie et non comme sa gouvernante, et que je ne resterois avec elle qu'un mois tout au plus. Tout ceci se passa en présence de plusieurs personnes, et entr'autres devant cet anglais dont j'ai parlé, M. Reed que je laissai à Paris, qui en partit trois semaines après moi, qui ensuite retourna

en Angleterre, et auquel je n'ai écrit depuis qu'une fois, mais qui a certainement trop de franchise et d'honnêteté pour ne pas rendre témoignage de la parfaite vérité de tous ces détails.

Le lendemain de mon arrivée, j'eus un violent accès de fièvre qui me dura 48 heures; mais il fallut aller dans cet état à la section et à l'hôtel-de-ville chercher des passe-ports; ceux qu'on nous donna exprimoient que nous ne partions que pour nous conformer à la loi, et d'ailleurs faisoient l'éloge de notre *civisme :* nous quittâmes Paris le lendemain; nous arrivâmes à Tournay dans les premiers jours de décembre de cette même année 1792. Trois semaines après, j'eus le bonheur de marier ma fille d'adoption, l'angélique Paméla à lord Edward Fitzgérald; au milieu de tant d'infortunes et d'injustices le ciel voulut récompenser, par cet heureux événement, la meilleure action de ma

vie, celle d'avoir protégé l'innocence sans appui, d'avoir élevé, adopté l'enfant incomparable que la providence jetoit dans mes bras; enfin d'avoir développé son esprit, sa raison et les vertus qui la rendent aujourd'hui le modèle des épouses et des mères de son âge. Je désirois passionnément pouvoir partir avec elle pour l'Angleterre; pendant les dix jours qui précédèrent son mariage, j'envoyai à Paris trois couriers pour demander instament la personne qui devoit me remplacer auprès de Mlle. d'Orléans; mais toutes mes prières furent inutiles; on me répondit que cette personne ne pourroit venir que dans le cours du mois de janvier. Lady Edward Fitzgérald partit pour son pays deux jours après son mariage, le dernier jour de décembre 1792, et je restai, ne pouvant me décider à abandonner Mlle. d'Orléans tant qu'elle n'auroit personne pour me suppléer. Environ

ron un mois après le départ de lady Fitzgérald, nous apprîmes l'horrible catastrophe qui termina la vie de l'infortuné Louis XVI; je déplorai du fond de l'ame cet affreux évènement, et pour plus d'une raison!... Je reçus à cette occasion une lettre de M. de Sillery (je la conserve précieusement); elle commence ainsi : « Je vous envoie mon » opinion imprimée; vous verrez qu'en » opinant pour la *réclusion jusqu'à la* » *paix*, je dis franchement et qu'il » ne mérite point la mort, et que nous » n'avons pas le droit de le juger, etc. » J'ai suivi les mouvemens de ma con- » science, sachant très-bien que cette » opinion énoncée si nettement est l'ar- » rêt de ma mort.

En réponse à cette lettre je lui écrivis par une occasion sûre, pour le conjurer de se retirer et de quitter la France (je le lui demandois vainement depuis six mois). Il me répondit, ou

pour mieux dire, me répéta *qu'il ne déserteroit jamais :* il ajouta que d'ailleurs tout ce qu'il voyoit le détachoit absolument de la vie; ce sentiment n'étoit que trop sincère, car en effet il n'a pris nul soin de conserver une existence que les malheurs de son pays lui rendoient odieuse; il pouvoit fuir alors, et il resta : à la première attaque du tyran et avant d'être arrêté, il pouvoit facilement se cacher; au lieu de cela, il fut lui-même se rendre en prison!.... C'est ainsi qu'a péri un homme rempli de courage, de bonté, d'esprit et de talens; un homme couvert de glorieuses blessures, et qui avoit servi dans la marine et dans toute la guerre de l'Inde avec la plus brillante valeur (1). Ses utiles travaux à l'assemblée constituante et à la

(1) Il avoit reçu à vingt ans, pour une action d'éclat, la croix de Saint-Louis, chose dont on a vu très-peu d'exemples.

convention ont fait un honneur égal à ses lumières, à son humanité....

Le jour de la mort du roi, il m'écrivit aussi de *songer à moi*, de quitter la Belgique, et d'aller en Irlande ou en Suisse. Mlle. d'Orléans eut une maladie très-sérieuse dans ce tems; jamais mes soins ne lui avoient été plus nécessaires; ma nièce et moi nous fûmes ses seules gardes, et nous la veillâmes alternativement pendant dix nuits. Sa convalescence ne fut qu'un état de langueur aussi inquiétant que la maladie même; au bout d'un mois elle eut une rechute, je ne pouvois songer à m'éloigner d'elle dans une semblable situation: la guerre avec les Anglais se déclara, je renonçai à l'espoir d'aller en Angleterre, car j'étois décidée à ne point habiter un pays en guerre avec le mien. La Belgique fut réunie à la France, non assurément de bon gré de la part des Belges qui détestoient alors les Fran-

çais : cette haine n'étoit que trop motivée par les impiétés, les pillages et les excès en tout genre, que les commissaires français et les volontaires ont en général commis dans ces malheureuses provinces (1). J'ai vu ce tableau de près, il m'a fait horreur; on craignoit à chaque instant un soulèvement général : il faut avouer qu'il auroit eu lieu sans la proclamation du général Dumourier qui certainement a prévenu un massacre universel de tous les Français dans la Belgique. Il n'y eut que quelques révoltes particulières : celle qui éclata à Tournay fut très-effrayante; Mlle. d'Orléans vit tuer deux hommes sous sa fenêtre;

---

(1) Cependant je n'ignore pas que parmi ces commissaires il s'en est trouvé quelques-uns de parfaitement honnêtes, entr'autres M. Thiébault, homme véritablement humain et respectable, que j'ai vu quelquefois durant mon séjour à Tournay.

nous eûmes pendant quatre heures les plus vives inquiétudes ; cependant nous étions aimés dans cette ville, et je ne crois pas que personnellement nous eussions rien à craindre. Ce fut environ trois semaines avant cette émeute que la convention rendit le décret qui exiloit de la France toutes les personnes de la famille de Bourbon : ce décret fut presqu'aussitôt révoqué, et je sentis que c'étoit un malheur pour cette famille infortunée ! L'aîné de mes élèves (M. de Chartres) étoit dans ce moment avec nous ; depuis mon départ de France, je n'avois pu diriger ou même conseiller ses démarches publiques. Quand on érigea la France en république, j'étois en Angleterre ; M. de Chartres et son jeune frère, d'après les volontés de leur père, n'hésitèrent pas à servir dans l'armée républicaine : comme je ne dissimule rien dans cet écrit, j'avoue que si j'eusse été consultée, j'aurois cru de-

voir conseiller la fidélité à un premier serment si solemnellement prononcé. La lettre imprimée dans laquelle M. de Broglio (le député) exprimoit à Barnave ses sentimens à cet égard, paroissoit contenir tout ce que l'équité, la raison et la probité pouvoient inspirer de mieux (1) : en écrivant à M. de Chartres, je ne manifestai point cette manière de penser, puisqu'il n'étoit plus tems ; mais je tâchois de calmer l'exaltation de sa tête ; ses lettres de ce

(1) Je pourrois citer pour la même conduite des personnes qui existent ; mais lorsqu'on est forcé de faire sa propre apologie, il me semble qu'on doit éviter deux choses : 1°. d'inculper les autres (sur-tout dans ce tems de rigueur et de sévérité) ; 2°. de paroître chercher à se faire des partisans ; je n'en ai nul besoin, je n'en désire point, je ne demanderois que de l'équité, et si on me la refuse, je n'en serai ni surprise ni affligée.

tems que j'ai toutes conservées (1), montrent qu'il ne trouvoit pas toujours mes idées *à la hauteur* des siennes ; car il avoit alors une aversion très-exagérée du gouvernement monarchique, un ardent enthousiasme du républicanisme et les principes les plus outrés sur les droits du peuple, sur l'égalité, etc. mais ces lettres montrent en même tems l'amour de la patrie, le désintéressement le plus touchant, et des sentimens d'humanité que rien n'affoiblira jamais dans son ame.

A l'époque du décret contre la maison de Bourbon, les opinions démagogues de M. de Chartres, loin de s'être affoiblies, paroissoient au contraire s'exalter chaque jour, quoiqu'il eût sincèrement gémi de la mort du roi, et qu'il détestât les cruautés et l'impiété de Marat et de ses complices : je lui fis com-

(1) je les avois déposées dans les mains d'un ami qui me les a renvoyées.

prendre que la révocation du décret contre sa famille étoit un véritable malheur, parce qu'il étoit évident que ce nom, ayant été déclaré suspect et dangereux, ne pourroit plus être utile à la patrie, et seroit infailliblement persécuté. Je lui dis qu'il me paroissoit que, d'après tout ce qui s'étoit dit à la convention, rien ne seroit plus noble et plus raisonnable que de s'imposer un exil volontaire, et que ce ne seroit peut-être que prévenir une proscription. Vertueux par principes et par caractère, incapable de la moindre vue ambitieuse, M. de Chartres ne vit rien de pénible dans le parti que je lui proposois: si nous ne pouvons plus être utiles, me dit-il, et si nous causons de l'ombrage, pourrions-nous hésiter à nous expatrier! Il se détermina à écrire à la convention, pour lui demander, d'après le premier décret qui avoit été rendu contre sa famille, la permission de quitter à jamais

la France; il en détailloit les raisons qui étoient sages et peremptoires. Il me pria de faire cette lettre que j'écrivis avec tout le soin possible. Voilà le seul conseil important que j'aie pu lui donner; il s'y rendit avec empressement : ce parti si simple, si ses parens l'eussent suivi, auroit sauvé cette famille malheureuse; mais rien de tout cela n'eut lieu. M. de Chartres, après avoir écrit cette lettre à la convention, me dit qu'il ne croyoit pas pouvoir l'envoyer sans l'aveu de son père : j'imaginai bien que la difficulté de trouver un asyle, empêcheroit M. d'Orléans d'adopter cette résolution, et qu'il ne l'approuveroit pas dans son fils : cependant je me flattai qu'il ne la défendroit pas positivement, et nous étions décidés à faire cette démarche, à moins d'une défense expresse. M. de Chartres envoya donc cette requête à son père, en le conjurant de trouver bon qu'il la fît : il ajou-

toit que M. d'Orléans étant député ne pouvoit quitter la convention et par conséquent former une pareille demande : nous espérions qu'en faveur de cette différence M. d'Orléans ne s'opposeroit pas, du moins formellement, à ce que désiroit son fils ; mais il répondit séchement que cette idée *n'avoit pas de sens*, et qu'il n'y falloit plus penser : M. de Chartres respecta cet ordre et il n'en fut plus question.

M. de Montpensier, son frère, désirant passionément voir l'Italie, avoit demandé à servir à Nice, ce qui lui fut accordé ; il partit dans ce tems de Tournay où il étoit aussi avec nous.

Cependant le tems s'écouloit ; mes deux élèves étoient aux armées, et chaque instant sembloit ajouter à l'embarras de ma situation. M. d'Orléans n'envoyoit personne pour me remplacer ; la santé de Mlle. d'Orléans ne se rétablissoit point ; on ne formoit point à Paris

ce tribunal qui devoit examiner les réclamations de ceux qu'on avoit injustement compris dans la classe des émigrés, et les armées autrichiennes faisoient des progrès effrayans. Nous n'étions pas, il est vrai, traitées en émigrées; depuis la réunion de la Belgique, on nous laissoit à Tournay, quoiqu'on eût donné l'ordre à tous les émigrés d'en sortir sans délai; c'étoit bien reconnoître que nous n'étions nullement regardées comme émigrées : d'ailleurs le général O-Moran, commandant de Tournay, les commissaires de la Convention et tous les Français qui passoient à Tournay, venoient nous voir et même sans aucune invitation de ma part; mais enfin il nous étoit défendu, *sous peine de la vie*, de rentrer en France jusqu'au moment où l'on jugeroit à propos de nous rappeler: on ne nous rappeloit point, et les Autrichiens nous envelopoient de toutes parts : ce que j'avois entrevu

de Paris au mois de novembre, m'avoit fait recevoir avec une sorte de joie l'ordre de le quitter ; mais je comptois alors retourner à Londres dans un pays que j'aime à tous égards, et dans lequel j'ai des amis qui me seront toujours chers ; ne pouvant plus aller en Angleterre, voyant que la Belgique alloit retomber au pouvoir des Autrichiens, et que la fuite seroit impossible pour nous soit en France ou soit dans les pays étrangers, cette situation terrible me donnoit le plus ardent désir d'être rappelée dans ma patrie, d'autant mieux que j'étois décidée dans ce cas à ne point retourner à Paris, mais à me rendre chez un de mes oncles dans la province où je suis née, en Bourgogne et à quatre-vingt lieues de Paris. Je sollicitois donc vivement mon retour ; on m'écrivit au mois de mars 1793 que M. d'Orléans alloit obtenir la rappel de Mlle. d'Orléans et de ma nièce, mais que le mien

étoit encore *ajourné*..... Malgré tous les sacrifices que j'avois faits, j'aimois trop Mlle. d'Orléans pour sentir avec amertume combien il étoit injuste que dans cette occasion il n'y eut que moi de victime : j'avoue cependant que je fus effrayée de ma position ; calomniée par tant de libelles, je ne pensois pas, sans beaucoup d'effroi, que vraisemblement Tournay seroit au pouvoir des ennemis sous quinze jours ou trois semaines; je me rappelois le sort de M. de la Fayette, et quoique sous aucun rapport je ne dusse me comparer à lui, j'entrevoyois des malheurs à peu près semblables. L'inquiétude et le défaut total de sommeil échauffant et troublant par degrés mon imagination, bientôt toutes mes craintes me parurent des pressentimens certains, et pour la première fois et dans cette seule occasion, mon courage et ma raison m'abandonnèrent presqu'entièrement. Croyant que Mlle.

d'Orléans alloit rentrer et que ma nièce pourroit l'accompagner, je devois sans doute m'occuper des moyens de me mettre en sûreté, et il faut convenir que rien n'étoit plus difficile et que ma position étoit affreuse. J'avois fait quelques avances d'argent pour Mlle. d'Orléans qui me devoit 132 louis : elle avoit écrit à M. et à Mde. d'Orléans sur cet objet et pour leur demander aussi de l'argent pour elle, d'autant mieux que les progrès des Autrichiens auroient dû naturellement les engager à lui envoyer une somme considérable : c'est ce qu'ils ne firent ni à cette époque ni à aucune autre, et ce qui est certainement inconcevable : ce dénuement d'argent mettoit le comble à ma terreur ; j'en attendois de ma famille ; mais il n'étoit pas encore arrivé : au milieu de ces anxiétés je formois mille projets extraordinaires, et sans pouvoir m'arrêter à un seul. J'écrivis en Angleterre plusieurs

lettres qui prouvoient le désordre de mon imagination. M. Shéridan, entr'autres, en reçut de moi deux ou trois dans lesquelles je le consultois sur les desseins les plus romanesques et les plus extravagans; car il est vrai que j'avois à peine ma tête. Peu de jours avant l'arrivée du général Dumourier à Tournay, j'eus sur mes affaires un long entretien avec M. de Jouy, aide-de-camp du général O-Moran (1). Je lui confiai que je voulois m'aller cacher dans un couvent, mais comme une anglaise, et que je désirois pour cela une lettre de recommandation du général O-Moran (qui étoit irlandois). M. de Jouy, jeune homme extrêmement distingué par son esprit, ses talens et le plus aimable caractère, me montra autant de zèle que de sensibilité : d'après l'idée dont je

(1) M. de Jouy est resté en France, et attestera la vérité de ce fait.

lui faisois part, il forma un plan fort bien combiné et qui m'assuroit pour long-tems dans un couvent une retraite sûre et paisible. Le général O-Moran promit d'abord de me donner la lettre de recommandation que je lui demandois, mais dès le lendemain il changea d'avis, se rétracta, et je fus obligée de renoncer à ce projet. Dans cette perplexité je reçus de Paris un courier envoyé par ma fille et son malheureux pére; ce courier m'apportoit de l'argent et des lettres qui m'apprenoient que ma fille et mon mari ayant vivement sollicité mon rappel en représentant le danger où m'exposoit la marche rapide des ennemis, avoient enfin obtenu la promesse formelle qu'on alloit incessament m'envoyer mon ordre de rappel; qu'on avoit chargé un comité de l'expédier, et que je l'aurois sous peu de jours. J'éprouvai alors l'inquiétude que M. d'Orléans n'obtint pas ce-

lui de sa fille, car on ne m'en parloit plus, et je sentois que rien ne pourroit m'engager à abandonner cette chère et malheureuse enfant. Deux jours après avoir reçu ce courier, et la veille de l'arrivée du général Dumourier, j'étois dans ma chambre avec quelques personnes, lorsqu'on vint me dire qu'un commissaire des guerres, nommé M. Crépin, que je connoissois depuis peu de tems, et qui me témoignoit beaucoup d'intérêt, demandoit à me parler en particulier. Je passai avec lui dans un cabinet : il me dit que, d'après des avis certains qu'il venoit de recevoir; il étoit persuadé que les Autrichiens seroient dans Tournay le lendemain. A ces mots je fus prête à m'évanouir; M. Crépin touché de l'état où il me vit, et connoissant ma position m'offrit pour asyle dans ces premiers momens, une ferme qu'il possédoit auprès de Valenciennes, et qui, située dans des marais, étoit dans un lieu si

solitaire, qu'il m'assura que nous y pourrions passer deux ou trois mois sans que personne le sût. J'acceptai avec attendrissement cette proposition; il me donna sur-le-champ un écrit par lequel il ordonnoit au fermier qui avoit soin de cette métairie, de nous recevoir en ajoutant que nous étions ses parentes (1). Ces frayeurs, ces démarches, ces projets, prouvent assurément d'une manière incontestable, que je n'étois pas dans la confidence des desseins de M. Dumourier. Eh! comment aurois-je pu y être? non-seulement je n'avois de ma vie rencontré et vu ce général, mais je n'avois jamais eu avec lui le moindre rapport; et quand nous aurions eu ensemble quelque liaison avant cette époque, il est peu vraisemblable qu'il m'eût écrit des

(1) J'ai vu dans les papiers que M. Crépin est toujours en France.

champs de Neerwinde pour me demander mon avis sur le traité qu'il vouloit faire avec les ennemis. Cependant on a dit et imprimé que j'étois entrée dans cette conspiration !... De tous les mensonges qu'on a débités à mon sujet, celui-ci est un des moins vraisemblables et des plus absurdes.

Le lendemain de mon entretien avec M. Crépin, le général Dumourier arriva à Tournay. Ainsi que tous les Français qui passoient à Tournay, il vint chez Mlle. d'Orléans. Je fus charmée de voir cet homme si célèbre ; d'ailleurs, quoiqu'il fût vaincu et que je le crusse poursuivi par les Autrichiens, sa seule présence me rassuroit. Je ne me suis jamais trouvé tête-à-tête avec lui un seul instant ; ne nous connoissant point, nous n'avions aucun secret à nous communiquer, et je ne l'ai vu qu'au milieu des officiers de son état major qu'il amena chez moi, qui se trouvèrent toujours aux visites qu'il nous fit,

et aux trois dîners que je lui donnai. Il étoit bien simple que je reçusse avec plaisir ce général fameux par tant d'exploits, et qui, dans la situation où nous étions, pouvoit nous être infiniment utile. Je le trouvai plein de douceur et d'amabilité; il s'attendrit sur la position de Mlle. d'Orléans et sur la mienne : il nous dit qu'il se rendroit à St.-Amand sous trois jours, et que, si alors notre ordre de rappel n'étoit pas arrivé, il nous proposeroit de partir à la suite de l'armée, et nous offriroit un asyle dans son camp, ce que j'acceptai avec une vive reconnoissance; mais si j'eusse été dans sa confidence, assurément je ne me serois pas exposée au péril d'aller affronter la tempête qui devoit éclater à St.-Amand; j'aurois, dès cet instant, renoncé au projet de rentrer en France, dans le cas où la conjuration eût échoué; et profitant de l'accord du général Dumourier avec les Autrichiens, nous aurions attendu l'é-

vénement, soit à Tournay, soit dans un autre lieu au pouvoir des ennemis; ce que nous aurions fait très-simplement sans nous compromettre; il suffisoit pour cela que Dumourier parût ne vouloir pas nous recevoir dans son camp; alors ne pouvant rentrer en Erance, j'étois forcée de rester dans la Belgique. Le général Dumourier arriva à Tournay le mardi 26 mars 1793. Il y passa quatre jours pleins, dîna trois fois chez moi; ce fut un de ces jours que M. Dubuisson, commissaire envoyé par la convention, vint un soir chercher chez moi le général Dumourier. Ce dernier, lorsqu'il entra, fut à sa rencontre, reçut de lui un papier, lui donna rendez-vous pour le lendemain matin et le quitta. M. Dubuisson qui n'ouvrit la bouche que pour demander à quelle heure il pourroit voir le général le lendemain, fit une profonde révérence et se retira sur-le-champ. Telle fut cette entrevue

dont ce même commissaire a rendu depuis aux Jacobins un compte si ridicule et si infidèle. Il conta que le général Dumourier lui avoit fait tout haut la scène la plus indécente et *la plus incivique*, et que j'en avois *souri malignement*. D'après cette grave dénonciation il parut évident que j'avois conspiré contre la république, et je fus décrétée d'accusation ainsi que Lady Edward Fitzgérald que M. Dubuisson prétendoit avoir vu dans ma chambre, quoiqu'à cette époque elle fût depuis trois mois en Irlande; mais quand elle auroit été à Tournay; quand elle auroit commis le crime d'état de *sourire malignement*, quels droits avoit la convention sur une anglaise mariée à un irlandois.

Au reste on a publiquement reconnu depuis que M. Dubuisson, dans les rapports qu'il fit en revenant de la Belgique, n'avoit pas dit un mot de vrai;

mais on ne révoqua point les arrêts qu'on avoit prononcés en conséquence de ces récits mensongers.

Nous partîmes de Tournay le 31 mars de grand matin ; nous étions dans une berline dont les stores étoient baissés, et en outre de grands chapeaux avec des voiles cachoient entièrement nos visages. On verra par la suite combien cette précaution nous fut utile! Nous étions à la suite de l'armée ; nous n'avions point d'hommes dans notre voiture ; les troupes marchoient sans ordre ; les soldats étoient excessivement bruyans; leurs tons, leurs discours m'effrayoient malgré moi, et nous nous sentions moins mal à l'aise en ne les voyant pas et en nous cachant ; mais je n'avois jamais fait jusqu'alors un voyage aussi désagréable ; j'en fis bientôt un autre plus désagréable encore! La veille de mon départ de Tournay, j'avois fait partir pour Paris un courier chargé de lettres dans lesquelles

je mandois que, pour éviter de tomber entre les mains des ennemis, j'allois à St.-Amand, et que je priois qu'on m'y envoyât mon ordre de rappel. Je logeai avec Mlle. d'Orléans et ma nièce dans la ville même de St.-Amand, et le général Dumourier logea à un quart de lieue dans un endroit appelé les boues de St.-Amand, où se trouve les bains et les étuves pour les malades. Le jour de mon arrivée à St.-Amand, j'appris que le général Dumourier se disposoit à lever l'étendart de la révolte : je ne sus rien par lui, car il ne m'a jamais dit un seul mot de ses projets ; mais un homme qui avoit toute sa confiance, et que je n'avois jamais vu avant cette époque, me témoigna un intérêt particulier, et répondit très-franchement à mes questions : cet officier étoit l'infortuné M. de Vaux qui a été exécuté depuis. Quand je sus positivement que l'on vouloit rétablir *la royauté constitutionelle*,

tionelle, je dis à M. de Vaux et à quelques autres personnes qui existent encore, que, selon moi, l'on auroit dû la conserver; mais qu'il me sembloit qu'après l'avoir abolie, après avoir versé tant de sang pour établir la république, les Français seroient le dernier peuple de la terre, s'ils y renoncoient si légèrement et si promptement, et qu'enfin il me paroissoit extravagant de compter sur une telle versatilité et sur-tout dans un moment où l'enthousiasme de la liberté républicaine me paroissoit très-réel et très-exalté. Je sais qu'on a depuis rapporté ce discours au général Dumourier, et qu'on y ajouta des expressions injurieuses pour lui que je n'ai jamais employées; je sais aussi que ces rapports infidèles m'ont attiré son inimitié : mais voilà sans exagération et sans déguisement tout ce que j'ai dit à ce sujet. J'avois une véritable obligation au général Dumourier de m'avoir

recue dans son camp malgré les dangers qui nous y attendoient; car comme je n'étois pour rien dans la conspiration, s'il m'eut laissée dans une ville reprise par les ennemis, il est vraisemblable que Mlle. d'Orléans et moi serions encore aujourd'hui privées de notre liberté. C'est un souvenir que je dois conserver. Entrevoyant enfin des desseins et des complots très-effrayans que je désapprouvois entièrement et à tous égards, je n'eus plus qu'un désir, celui de fuir de Saint-Amand; mais la difficulté d'avoir des chevaux me retint malgré moi. Nous étions arrivées le 31 mars, et le 2 avril le général Dumourier intercepta un paquet rempli de mandats d'arrêts lancés contre presque tous les principaux officiers de l'armée, entr'autres M. de Valence, M. de Chartres, etc. Ces ordres arbitraires envoyés par un simple comité (et non par la convention) étoient signés *Duhem*. On pouvoit très-

légitimement chercher à se soustraire à cet inconcevable despotisme : ce fut le lendemain au soir que les commissaires de la convention furent arrêtés : on vint m'apprendre à minuit cet étrange événement qui augmenta l'extrême désir que j'éprouvois de partir ; mais je ne pus avoir des chevaux que le lendemain matin à dix heures. Je ne me couchai point et je passai la nuit à réfléchir sur mon sort, et à me préparer à tout ce que j'envisageois. Je ne pouvois plus m'abuser sur le système de proscription qui s'établissoit en France : si l'on avoit proscrit le général Dumourier sur de simples soupçons, et avec lui tant d'autres personnes que raisonnablement rien n'avoit dû rendre suspectes, quelles mesures violentes ne prendroit-on pas, lorsqu'on apprendroit l'arrestation des commissaires, l'intelligence de Dumourier avec les ennemis, etc. ; je prévoyois facilement que l'on proscriroit

sans délai comme sans examen tout ce qui fuiroit de St.-Amand, et que malgré ma parfaite innocence je serois enveloppée dans cette condamnation générale. Je me voyois donc fugitive, arrachée à ma famille, à mes amis, à mon pays, forcée de vivre de mon travail, et livrée aux plus horribles inquiétudes sur la destinée de ceux que j'aimois et que je laissois en France : d'un autre côté je frémissois en pensant que, selon toutes les apparences, le camp alloit se partager en deux partis ; que les premiers rayons du soleil éclaireroient vraisemblablement des scènes sanglantes; qu'au milieu de ce tumulte ma fuite seroit impossible, et que même, quand la révolte n'éclateroit pas si promptement, je ne pourrois toujours m'échapper qu'en courant les plus grands dangers ; d'ailleurs si j'avois le bonheur de sortir du territoire français, que deviendrois-je dans les pays étrangers?

Sans recommandation, sans protection, sans amis, calomniée avec tant de noirceur et d'acharnement, où trouverois-je un asyle? que pourrois-je opposer à la haine, aux persécutions des émigrés ?... Enfin la situation de Mlle. d'Orléans achevoit de me percer le cœur. J'étois décidée, n'étant plus sa gouvernante, à ne l'associer ni à ma misère ni à mes périls, et à la laisser entre les mains de son frère; mais quelle affreuse séparation !.... quelle manière de quitter un enfant qui me fut confiée à l'âge de onze mois, à laquelle j'avois prodigué tant de soins, qui en avoit si bien profité et qui avoit pour moi un si tendre attachement !.... Tandis que je faisois en silence ces douloureuses réflexions, elle étoit couchée à côté de moi, elle ne dormoit pas, et je l'entendois gémir sourdement : elle avoit vu les préparatifs de mon départ; elle ne comprenoit que trop que mon projet n'étoit pas de

l'emmener : elle se taisoit et elle pleuroit. Sur les cinq heures du matin, l'excès de son accablement la fit tomber dans un assoupissement qui fut bientôt suivi d'un profond sommeil : alors je m'approchai de son lit, je jetai les yeux sur elle, mes larmes coulèrent avec amertume ; je croyois la regarder pour la dernière fois, je lui donnai toutes les bénédictions de la tendresse maternelle, et je sortis de la chambre. Je fus dans un autre appartement attendre le grand jour : à sept heures je fis mes adieux à M. de Chartres ; il me renouvela les instances qu'il m'avoit faites la veille de me charger de sa sœur ; il me répéta qu'il ignoroit encore le parti qu'il prendroit ; que tout annonçoit dans le camp une prochaine révolte, et que dans de telles circonstances sa sœur le gêneroit mortellement, et seroit exposée à mille dangers affreux. Je répondis que ceux de ma fuite n'etoient pas moins ef-

frayans; qu'à moins d'une espèce de prodige il me paroissoit impossible de passer tous les postes français sans être reconnue et arrêtée : que dans ce dernier cas on nous conduiroit à Valenciennes dont nous étions si près, et qu'alors perdues sans retour nous serions envoyées à l'échafaud : que dans le choix des périls, il valoit mieux peut-être que que Mlle. d'Orléans se rendît volontairement à Valenciennes, seule et comme de son propre mouvement après ma fuite; qu'alors je croyois que la plus grande rigueur à son égard se borneroit à la *déporter* et à la conduire hors des frontières, ce qui la feroit sortir de France sans danger; qu'au reste je n'indiquois pas ce parti qui pouvoit avoir des inconvéniens non prévus; que je ne conseillois rien; mais que, soit qu'elle prît cette résolution ou celle de fuir avec son frère et les amis de ce dernier, il me sembloit qu'elle risqueroit moins

qu'avec moi : enfin je fus inébranlable dans mes refus jusqu'à l'instant de mon départ ; mais au moment où je montois en voiture, M. de Chartres revint tenant dans ses bras sa sœur baignée de larmes : je la reçus dans les miens ; je ne pus résister à un tel spectacle, je la plaçai dans la voiture à côté de moi, et nous partîmes sur-le-champ et avec tant de précipitation, que ni Mlle. d'Orléans ni moi ne songeâmes à prendre avec nous quelques-uns de ses effets, du moins ses bijoux, nous oubliâmes tout. Mlle. d'Orléans sortoit de son lit, n'avoit sur elle qu'une simple robe de mousseline ; ce fut tout ce qu'elle emporta : elle laissa à St.-Amand ses malles, ses robes, son linge, son écrin ; tout fut perdu, à l'exception seulement de sa harpe qu'un domestique fit charger sur un chariot qui passa et qui nous rejoignit quelques jours après ; mais du reste on ne lui rapporta pas un habit, pas une

chemise : comme j'avois sauvé la plus grande partie de ce qui m'appartenoit, je me trouvai heureuse de pouvoir suppléer à ce dénuement total.

Nous partîmes de St.-Amand le mercredi matin 3 avril ; nous y laissâmes M. Dumourier, M. de Chartres, etc. Je dois déclarer ici que je n'ai pas eu la plus légère influence à cette époque sur les démarches de ce dernier : il a suivi dès-lors jusqu'à présent d'autres conseils que les miens ; je n'ai rien vu que d'estimable dans sa conduite, mais je n'ai pas eu la moindre part dans les différens partis qu'il a pris jusqu'ici : forcés l'un et l'autre de nous séparer presqu'aussitôt après notre évasion, nous nous sommes totalement perdus de vue ; je n'ai nuls rapports avec les personnes qui le guident ; on me laisse même ignorer le lieu qu'il habite : ne pouvant plus lui être utile, je n'ai pas le désir de découvrir ce qu'on veut me ca-

cher à cet égard ; je me borne à faire pour lui les tendres vœux que m'inspire une affection qui ne finira qu'avec ma vie, et je prie sur-tout le ciel qu'il daigne lui conserver ses mœurs, ses vertus, son goût pour la retraite et son mépris pour l'intrigue. Je reviens à notre fuite de St.-Amand.

Nous étions quatre dans la voiture, Mlle. d'Orléans, ma nièce, M. de Montjoye et moi. Je ne connoissois M. de Montjoye que depuis peu de jours ; mais comme il vouloit fuir aussi, et aller en Suisse, où il avoit des parens, il désira faire ce voyage avec moi : ce qui nous étoit d'autant plus agréable, qu'il parle parfaitement bien l'allemand. Quand nous fûmes hors de la ville de Saint-Amand, j'embrassai mes deux jeunes compagnes d'infortune, en leur promettant que dans la carrière d'adversités que nous allions parcourir, elles me verroient un courage et une patience

inébranlables. Je leur demandai d'imiter l'exemple que j'étois décidée à leur donner à cet égard : elles me le promirent ; nous nous sommes tenu parole réciproquement, et je puis dire avec vérité, que depuis cet instant, par une grace particulière de la providence, j'ai eu dans les dangers autant de sang-froid et de présence d'esprit, et autant de force et de résignation dans le malheur, que j'avois montré d'abattement et de foiblesse dans les derniers mois de mon séjour en Angleterre, et pendant le tems que j'ai passé à Tournay.

Nous étions convenus que M. de Montjoye parleroit seul aux postes français que nous allions passer, et nous donneroit pour des dames anglaises qui se rendoient à Ostende, afin de s'y embarquer pour l'Angleterre, et qu'il conduisoit jusqu'à Quévrain. Heureusement que nous n'étions pas le moins du monde connues des troupes : car, si on avoit

vu nos figures à Saint-Amand, il nous eût été impossible de nous échapper; mais on ne les y avoit pas apperçues, y étant arrivées, comme je l'ai dit, dans une voiture dont les stores étoient baissés, et n'étant pas sorties de nos chambres pendant deux jours que nous passâmes dans cette ville. Nous avions laissé le camp dans une position encore équivoque pour son général révolté ; cependant on prévoyoit déja que la majorité ne seroit pas pour lui. Nous n'avions aucuns passe-ports, et nous prîmes des chemins détournés, afin de rencontrer le moins de troupes qu'il seroit possible. M. de Montjoye avoit oublié de prendre le mot d'ordre : ce qui pensa plus d'une fois nous être funeste. Au bout de deux heures de marche, nous nous trouvâmes dans des chemins de traverses si mauvais, que la voiture y cassât. Comme nous tournions autour de Valenciennes, nous n'en étions dans

ce moment qu'à une petite demi-lieue, et nous nous trouvions dans un village rempli de volontaires, notre inquiétude fut extrême; il fallut entrer dans un cabaret, et attendre, là, plus d'une heure et demie, que la voiture fût racommodée; enfin, après beaucoup de questions de la part des volontaires, et faites avec un air indécis et sombre qui étoit véritablement effrayant, on nous laissa partir. Les chemins devenant toujours plus mauvais, et la nuit survenant, nous fûmes obligées, malgré le froid qui étoit excessif, de descendre de voiture. Nous avions fait près d'une lieu à pied, lorsque tout-à-coup nous fûmes arrêtées, non point à un poste, mais par un capitaine de volontaires et des soldats qui de loin avoient apperçu le guide avec une lanterne qui nous conduisoit. Ce capitaine peu satisfait de nos réponses, nous dit qu'il nous soupçonnoit émigrées, et qu'il étoit

décidé à nous conduire à Valenciennes. On peut juger de ce que j'éprouvai dans ce moment ; mais sur-le-champ j'eus l'air d'y consentir très-gaîment. Je pris le commandant sous le bras, et dans un baragouin très-peu intelligible, je lui fis mille plaisanteries sur son peu de complaisance ; mais tout en parlant et en riant, je marchois toujours fort lestement, comme si je n'avois pas eu le moindre dessein de le faire changer d'avis. Au bout d'un demi-quart-d'heure, il s'arrêta, me dit qu'il voyoit bien que j'étois véritablement une Anglaise; qu'il ne vouloit pas nous déranger, et que nous pouvions continuer notre route vers Quévrain. Il nous conseilla d'éteindre la lumière de notre lanterne, qui pourroit encore nous faire arrêter ; et enfin, il nous conduisit dans un petit sentier détourné, par lequel nous pouvions, nous dit-il, arriver aux postes autrichiens sans rencontrer de

nouvelles troupes. Quand il nous eut quittées, nous respirâmes ; nous suivîmes ses conseils, et nous arrivâmes sans accident au premier poste des ennemis. J'éprouvai un mouvement de joie inexprimable en entrant à Quévrain, en pensant que mes deux compagnes et moi étions quittes de l'affreux danger d'être conduites à Valenciennes ; mais réfléchissant presqu'aussitôt à l'horreur et à la bisarrerie d'une situation qui obligeoit deux enfans et une femme qui chérissoient leur patrie, à se réfugier chez une nation coalisée, et à fuir des Français, leurs compatriotes, avec la crainte qu'on auroit de tomber entre les mains des ennemis, mon cœur se serra et mes yeux se remplirent de larmes. M. de Montjoye demanda à parler au commandant qui se nommoit M. le Baron de Vouniauski ; il nous recommanda à cet officier, comme des dames anglaises qui vouloient se ren-

dre en Suisse. M. le Baron de Vouniauski nous accueillit avec la plus grande honnêteté ; le lendemain il nous donna des passe-ports sous les noms anglais que nous avions pris, et une escorte qui nous conduisit à Mons. Le soir même de mon arrivée à Mons, comptant partir le lendemain, je fis le compte de nos domestiques français, pour les renvoyer en France ; je donnai à l'un d'eux une lettre ouverte pour ma fille ; j'en gardai une copie, elle ne contenoit que ces mots : « La révolte de M. Du-
» mourier m'a forcée de fuir ; ne pou-
» vant rentrer en France, je vais dans
» les pays étrangers et neutres atten-
» dre mon rappel. Je ne suis pas plus
» émigrée que je l'étois à Tournay ;
» cependant, ma chère enfant, je vous
» défends de m'écrire, si, par hasard,
» vous découvrez le lieu de ma retraite.
» Soyez parfaitement tranquille sur ma
» situation ; j'ai toutes les ressources qui

» me sont nécessaires ; je n'aurai besoin » d'aucune espèce de secours. Adieu, » ma chère et tendre amie ! mon cœur » sera toujours où vous êtes, et je for- » merai toujours des vœux pour le » bonheur et la prospérité de mon » pays. Je partirai demain du lieu d'où » je vous écris ».

Je fis une double copie de cette lettre, et je la mis à la poste. Connoissant la tendresse de ma fille pour moi, une de mes plus grandes inquiétudes étoit qu'elle ne fît mille imprudences pour m'envoyer de l'argent et pour m'écrire : j'ai prévenu ce malheur avec un soin extrême. Elle a dû ignorer pendant près de trois ans où j'étois; elle ne peut le savoir, que depuis que j'habite ce pays sous mon nom; mais nous n'avons eu et nous n'avons ensemble aucune correspondance.

Il me fut impossible de partir de Mons le lendemain de mon arrivée dans

cette ville : un nouveau malheur m'en empêcha. Je couchois dans la chambre de Mlle. d'Orléans; je ne dormis point et je l'entendis se plaindre et tousser toute la nuit ; je me levai au point du jour pour l'aller regarder, et je vis qu'elle avoit la rougeole ; je passai dans le cabinet où couchoit ma nièce, pour l'instruire de ce triste événement, et je la trouvai dans le même état. Elles étoient toutes deux si malades et avoient une fièvre si violente, je trouvois d'ailleurs tant d'inconvéniens à différer mon départ, que bien des choses m'ont causé les plus vives inquiétudes. Nous n'avions point de femme-de-chambre, nous n'avions plus qu'un domestique de louage ; l'auberge étoit remplie de monde ; on ne pouvoit attendre aucun service des servantes ; je ne pus avoir un médecin que le soir, et il me fut impossible d'obtenir une garde avant le quatrième jour : cependant elles furent bien soi-

gnées. Je connoissois parfaitement le traitement de cette maladie : je leur fus plus utile que le médecin. Je passai les trois premières nuits sans me coucher, et quand j'eus une garde, je restai toujours dans la chambre de Mlle. d'Orléans ; et pendant les neuf jours, je la veillai toujours jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Au milieu des peines qui m'agitoient, je jouissois cependant de l'idée que j'avois véritablement sauvé la vie à Mlle d'Orléans, en l'emmenant avec moi : car, deux jours après notre départ, M. de Chartres et M. Dumourier ne se sauvèrent de Saint-Amand, qu'après avoir couru les plus grands dangers, essuyé des coups de fusils, etc. Que seroit devenue cette malheureuse enfant, au milieu d'un tel désordre ? D'ailleurs, ayant le germe d'une grande maladie (car elle partit de Saint-Amand avec la fièvre), la rougeole se seroit déclarée de même le lendemain ; et

qu'auroit-on pu faire d'elle dans cet état?.... Ces réflexions adoucissoient le chagrin que j'éprouvois en la voyant souffrir ; cependant le cruel incident de cette maladie trahit notre *incognito*, et donna le tems de nous reconnoître ; mais les Autrichiens nous traitèrent avec beaucoup de générosité. M. le baron de Mack avec lequel je n'avois jamais eu le moindre rapport, vint me trouver et m'assurer que nous étions les maîtresses de rester en Flandres, et de nous établir dans le lieu que nous choisirions pour résidence. Je lui répondis que notre intention étoit d'aller en Suisse, il eut la bonté de nous offrir de nous faire avoir des passe-ports de M. le prince de Cobourg : ce qui nous mettroit à l'abri de tout inconvénient pour traverser l'Allemagne, et ce que j'acceptai avec reconnoissance. On nous les donna doubles : les uns, sous nos noms supposés, et les autres sous nos véritables

noms. Ils nous furent inutiles ; car on ne nous les a pas demandés une seule fois. Mes jeunes compagnes se trouvant en état de soutenir la voiture, quoiqu'elles fussent encore extrêmement foibles, nous partîmes de Mons le samedi 13 avril, avec M. de Montjoye qui vint nous rejoindre ; car il nous avoit quittées à Quévrain. Notre voyage fut long, mais assez heureux. Le 20, nous passâmes à Wisbaden, et là, nous prîmes un chemin de traverse afin d'éviter les troupes ; mais nous cotoyâmes pendant quatre ou cinq heures le camp des Hessois, dont nous n'étions séparés que par une plaine; nous les distinguions parfaitement : ils bordoient la rive du Rhin de notre côté; on apperçevoit un peu plus loin Cassel où étoient les Français : s'ils eussent fait une sortie, nous nous serions trouvés dans un bien grand péril : cette pensée me fit trouver cette journée cruellement longue : de l'autre

côté du fleuve on voyoit Mayence et un village en feu ; enfin cette réunion d'objets formoit un tableau terrible, dont l'effet étoit encore augmenté par les coups de canon que l'on tiroit de tems en tems, et que nous entendions distinctement. En songeant que ces coups de canon étoient dirigés contre des Français, j'éprouvai que ni les injustices, ni la persécution ne peuvent arracher d'un cœur sensible et généreux, l'amour de la patrie et cet intérêt pressant qu'inspirent des compatriotes. Après sept jours de marche, nous arrivâmes à Schaffhouse, en Suisse, le 26 mai. Ma joie fut extrême de me trouver dans un pays neutre. Outre beaucoup d'inquiétudes vagues, j'avois été dans une sorte de mal-aise inexprimable durant mon séjour forcé à Mons et en traversant l'Allemagne. En me voyant au milieu des ennemis de mon pays, ma raison repoussoit en vain une espèce de remords

involontaire, aussi pénible que peu fondé, car assurément je n'avois rien à me reprocher; je puis dire, sans exagération, que je n'ai jamais rencontré de troupes autrichiennes, sans éprouver une sensation douloureuse : qu'on juge de ce que je devois ressentir en voyant des Français porter leur uniforme; cependant j'avoue que, pendant le règne affreux de la terreur, dans ce tems désastreux de forfaits de tout genre, j'ai pensé différemment; tout valoit mieux que ce qui existoit à cette époque sanglante : les conquérans même de la France ne pouvoient en être alors que les libérateurs; mais au commencement de l'année 1793 (en déplorant les crimes déja commis), il étoit possible d'espérer encore un meilleur ordre de choses (1).

(1) En trouvant infiniment coupables ceux qui, avant et depuis cette époque,

Le besoin extrême de repos qu'avoit Mlle. d'Orléans, nous fit séjourner à Schaffhouse ; M. de Chartres étoit venu nous y rejoindre : nous n'en partîmes que le 6 mai. Nous fûmes à Zurich, où nous comptions nous établir ; mais quand il fallut se nommer aux magistrats, le malheureux nom de Mlle. d'Orléans et de son frère rompit cet arrangement ; d'ailleurs nous avions été reconnus par plusieurs émigrés qui nous firent beaucoup de méchancetés. Nous reçûmes de M. Ott, l'estimable hôte de l'Épée (auberge où nous logeâmes), toutes les preuves imaginables d'intérêt (2) ; mais il fallut partir. Nous fûmes

---

ont porté les armes contre la France, je n'en trouve pas moins trop sévères les décrets rendus contre eux.

(2) En Suisse et en Allemagne, les maîtres des auberges jouissent communément d'une grande considération, et la méritent à

à Zug le 14 de mai, et nous nous établîmes dans une petite maison isolée, sur les bords du lac, à peu de distance de la ville. Afin d'y être tranquilles, nous avions pris toutes les précautions nécessaires pour n'être pas connus; et les magistrats même du lieu ignoroient absolument nos véritables noms, et croyoient que nous étions une famille irlandaise. En arrivant à Zug, j'eus une occasion sûre pour la France: j'en profitai pour écrire à Mde. d'Orléans, (car M. d'Orléans étoit déjà arrêté). Je lui mandois où nous étions, et je la suppliois de vouloir bien me faire donner ses ordres, le plus promptement possible, relativement à Mlle. d'Orléans. Ses deux enfans lui écrivirent aussi; mais nous ne reçûmes au-

---

par leur éducation et leur extrême affabilité. Celui de l'auberge de l'Épée est un des magistrats de la ville.

cune espèce de réponse ; nous avons récrit depuis par diverses occasions parfaitement sûres, et par des personnes qui m'ont écrit de France, que nos commissions avoient été faites très-exactement. Jamais, pendant un an que j'ai été en Suisse, chargée de Mlle. d'Orléans, nous n'avons reçu une réponse même indirecte, ni Mlle. d'Orléans le moindre secours d'argent de la France ; mais je me flatai long-tems d'en recevoir, et en conséquence je ne prenois aucune décision définitive sur Mlle. d'Orléans, et dévouée à elle tant que je lui serois utile, je ne formois aucun projet fixe pour moi. Nous passâmes un mois à Zug dans la plus parfaite tranquillité ; nous nous suffisions à nous-mêmes : des occupations réglées remplissoient agréablement tous nos momens ; nous ne recevions personne, et nous ne sortions que pour nous promener ou pour aller à l'église. Les paysans nous aimoient,

et les pauvres sur-tout, toujours reçus avec la plus tendre humanité par M. de Chartres et Mlle. d'Orléans qui s'étoient l'un et l'autre spécialement chargés de distribuer les petites aumônes que nous pouvions faire. Telle étoit notre situation, lorsque des émigrés passèrent à Zug : nous ne les connoissions point personnellement, mais ils avoient vu M. de Chartres à Versailles : ils le reconnurent, et le même jour, toute la petite ville de Zug sut qui nous étions. Les magistrats se conduisirent avec la plus grande honnêteté, et témoignèrent un extrême désir de conserver dans leur canton, des personnes qui, disoient-ils, *en faisoient l'édification à tous égards par leur conduite ;* mais quelques jours après, on vit paroître dans les gazettes allemandes, plusieurs articles sur mes élèves, et qui annonçoient qu'ils étoient à Zug. Cette publicité commença à déplaire aux ma-

gistrats de Zug ; bientôt on leur écrivit de Berne, pour leur reprocher d'accorder un asyle à Mlle. d'Orléans et à son frère. Le premier magistrat de Zug s'inquiéta, et finit par prier mes malheureux élèves de chercher une autre retraite ; mais cette prière fut faite avec les plus grands égards : le magistrat se contenta de faire part de son embarras et de ses inquiétudes ; nous comprîmes ce langage, et nous annonçâmes que nous partirions sous 15 jours. Dans tout ceci, il ne fut en aucune manière question de moi, de sorte que le magistrat m'offrit personnellement de rester, si je le jugeois à propos ; mais j'étois enchaînée à Mlle. d'Orléans : cependant nous tînmes conseil sur le parti qui nous restoit à prendre dans cette fâcheuse conjoncture. Je représentai qu'avant de former un plan, il falloit consentir à se séparer de M. de Chartres qui nous feroit toujours reconnoître : c'est ce que j'avois déja dit et proposé

à Zurich : M. de Chartres voulut absolument rester avec nous ; je n'en avois que trop prévu la conséquence inévitable. Pour cette fois, l'expérience lui fit sentir que j'avois raison, et il fut décidé que nous ne demeurerions plus ensemble. Mais où aller, sans recommandations, sans amis, n'ayant pu rester dans les deux cantons les plus tolérans de la Suisse ? Nous formâmes mille projets romanesques, et malgré leur extravagance, nous aurions sans doute été forcés de faire quelque chose d'à-peu-près semblables, si le hasard ne nous eut pas fait naître une idée plus simple, et qui réussit. Dans ces entrefaites, M. de Montjoye qui étoit établi à Bâle avec sa famille, vint nous faire une visite ; il nous conta qu'il avoit passé par Bremgarten ; qu'il y avoit vu M. de Montesquiou qui ayant rendu des services à Genève, jouissoit en Suisse de beaucoup de considération, et y avoit

un très-grand crédit. Là-dessus j'imaginai d'écrire à M. de Montesquiou : je lui peignois la situation de mes malheureux élèves, et je lui demandois si Mlle. d'Orléans pouvoit être reçue à Bremgarten, c'est-à-dire, dans un couvent à peu de distance de cette petite ville. Je ne connoissois point du tout M. de Montesquiou ; je l'avois rencontré quelquefois dans le monde, mais je n'avois jamais eu la moindre liaison avec lui. Au reste, ce n'étoit pas moi qu'il s'agissoit d'obliger : il n'étoit question que de Mlle. d'Orléans ; et j'étois persuadée que, lorsque l'esprit de parti n'en empêcheroit pas, personne au monde ne laisseroit échapper l'occasion de servir une enfant si intéressante à tous égards. Je ne me trompai point : M. de Montesquiou me fit la réponse la plus honnête et la plus obligeante, et se chargea de faire recevoir Mlle. d'Orléans, ma nièce et moi dans le couvent

de Sainte-Claire à Bremgarten (1). M. de Chartres se décida à faire à pied le voyage entier de la Suisse; ce qu'il a exécuté, passant par-tout pour un Allemand. Combien de fois, depuis ses malheurs, je me suis félicitée de l'éducation que je lui ai donnée; de lui avoir fait apprendre, dès l'enfance, les principales langues modernes; de l'avoir accoutumé à se servir seul, à mépriser toute espèce de mollesse, à coucher habituellement sur un lit de bois, recouvert d'une simple natte de sparterie; à braver le soleil, la pluie et le froid, à s'accoutumer à la fatigue, en faisant journellement de violens exercices, et quatre ou cinq lieues avec des semelles de plomb, à ses promenades ordinaires; enfin, de lui avoir donné de l'instruction et le goût des voyages! Il a

(1) Ce monastère est hors de la ville et au milieu des champs.

perdu tout ce qu'il devoit au hasard de la naissance, et à la fortune ; il ne lui reste plus que ce qu'il tient de moi....

Au moment de partir de Zug, quand mes élèves furent obligés de payer tous les petits mémoires, ils ne se trouvèrent plus assez d'argent; heureusement que j'en avois assez pour satisfaire à ce qu'il falloit, et pour me charger de payer au couvent, pendant un an, la pension de Mlle. d'Orléans, outre la mienne et celle de ma nièce : et c'est ce que j'ai fait, mais seulement pendant six mois. Au bout de ce tems, Mlle. d'Orléans a reçu quelqu'argent d'Italie de M. le duc de Modène, son oncle. La veille de mon départ de Zug, une méchanceté véritablement atroce, me causa une des plus grandes frayeurs que j'aie éprouvées dans ma vie. Notre petite maison étoit située au milieu d'un grand pré, au bas duquel se trouvoit le grand chemin, et par-delà le lac;

toutes nos fenêtres donnoient sur ce pré, et elles n'avoient point de volets. Mlle. d'Orléans restoit tous les soirs dans le sallon, au rez-de-chaussée, jusqu'à dix heures trois quarts; elle étoit établie dans l'embrâsure de la fenêtre, et pendant la conversation, elle travailloit à de petits ouvrages; comme depuis sa rougeole elle avoit un peu mal aux yeux, elle gardoit toujours sur sa tête un grand chapeau qui lui cachoit la lumière. Le 26 juin, veille de mon départ, j'étois à dix heures un quart dans ma chambre qui se trouvoit précisément au-dessus du sallon; M. de Chartres, suivant sa coutume, étoit couché ainsi que le seul domestique qu'il y eut dans la maison; Mlle. d'Orléans eut heureusement quelque chose à me dire: elle se leva, laissa la lumière sur la table, ôta son chapeau, le mit sur une des pommettes du dossier de sa chaise, et monta chez moi avec ma nièce: j'é-

crivois à une table placée aussi dans la fenêtre ; en voyant entrer Mlle. d'Orléans, je quitai ma place ; je me mis dans l'entre-deux des fenêtres, dans un grand fauteuil, et je la pris sur mes genoux ; à peine étions-nous assises, que nous entendîmes un bruit très-fort, causé par une énorme pierre lancée contre la fenêtre du sallon ; une demi-minute aprés, plusieurs autres pierres furent de même lancées contre la fenêtre que je venois de quitter, et casser les vitres avec un tel fracas, que M. de Chartres réveillé sauta à bas de son lit, prit son bâton (qui est une fort bonne arme dans ses mains), et courut à la porte en appelant le domestique qui se leva aussi : l'un et l'autre sortirent de la maison en criant après les assassins (car on doit donner ce nom à ceux qui commirent cette action) ; les brigands se sauvèrent à toutes jambes : M. de Chartres jugea au bruit de

leur marche, qu'ils n'étoient que deux ou trois tout au plus. Nous descendîmes dans le sallon, et nous vîmes que le premier coup de pierre avoit été lancé vers la place qu'occupoit ordinairement Mlle. d'Orléans, et dirigé à son chapeau qu'elle avoit, comme je l'ai dit, posé sur la pommette de la chaise; les brigands avoient certainement pris ce chapeau pour sa tête : illusion fort simple, à la distance où ils étoient. On avoit visé avec beaucoup de justesse; car le carreau de vitre qui se trouvoit vis-à-vis le chapeau, étoit brisé, le chapeau renversé, et la pierre, grosse comme le poing, suivant sa direction en ligne droite, avoit été fracasser un carreau de fayance d'un poële placé à l'extrémité du sallon. Je ramassai ce caillou, en remerciant le ciel, du fond de l'ame, de n'avoir point permis que l'innocente enfant qu'on vouloit assassiner, restât une minute de plus à cette

place, qu'elle n'auroit dû quitter naturellement qu'une heure plus tard. J'ai conservé soigneusement ce caillou ; je l'ai fait polir et tailler en plaque de médaillon que je porte toujours, et sur laquelle ces deux mots sont gravés, *Innocence, Providence.* La même nuit on ne vola pas, mais on coupa par petits morceaux deux harnois de chevaux appartenant à M. de Chartres. Nous fîmes des dépositions juridiques de tous ces faits, sur lesquels je ne me permettrai nulle conjecture ; je dirai seulement que nous étions très-aimés à Zug ; que, sortant tous les jours pour aller dans les champs ou à l'église, traversant souvent la ville à pied, non-seulement nous n'avons jamais reçu la moindre insulte, mais que le peuple nous a toujours personnellement témoigné infiniment de bienveillance. Le lendemain de l'événement dont je viens de rendre compte, nous partîmes à dix heures du matin,

nous traversâmes la ville, et nous vîmes universellement sur tous les visages l'expression de l'intérêt et du regret de nous voir partir.

M. de Montesquiou nous fit recevoir au couvent de Sainte-Claire; mais il nous recommanda de cacher avec soin qui nous étions, en nous disant qu'il ne l'avoit confié qu'à deux magistrats de ses amis, l'un de Bremgarten, l'autre de Zurich. Il nous avoit annoncées à la prieure du couvent comme une famille irlandaise, que la guerre et la crainte des corsaires empêchoient de retourner dans son pays. Il nous avoit choisi de nouveaux noms supposés, et m'apprit en arrivant que je m'appelois Mde. *Lénox*, tante de Mlles. *Stuart*, filles de ma sœur qui me les avoit remises en mourant: nous entrâmes ainsi au monastère de Sainte-Claire. M. de Chartres nous quitta, fit tout le voyage de Suisse; ensuite, sous un nom

supposé, il entra dans un collége des Grisons, en qualité de professeur d'histoire et de géométrie. Il y est resté plus d'un an à ma connoissance; quand je suis partie de Suisse, il y étoit encore, étant alors dans l'impossibilité d'aller en Amérique. C'étoit certainement le parti le plus digne de lui qu'il pût prendre: nul autre ne pouvoit faire plus d'honneur à son caractère et à son éducation.

Mlle. d'Orléans ayant à M. de Montesquiou obligation de l'asyle qu'elle avoit enfin trouvé, reçut ses visites dans les premiers tems; mais au bout de deux ou trois mois, elle tomba malade d'une dissenterie épidémique, et que tout le monde eut dans le couvent excepté moi. Je veillai Mlle. d'Orléans pendant cinq nuits, et je passois toutes les journées dans sa chambre; elle fut malade plus de deux mois et m'inquiéta cruellement: cette maladie l'avoit empêchée de rece-

voir M. de Montesquiou ; ensuite la plus horrible catastrophe dont j'appris la nouvelle le 9 novembre 1793, me mit hors d'état de recevoir une personne avec laquelle je n'étois pas intimement liée. Je fus malade moi-même pour la première fois depuis mon exil (1).... Pendant la maladie de Mlle. d'Orléans,

(1) Quoique j'aie totalement cessé de voir M. de Montesquiou au bout de peu de tems, je saisis avec empressement l'occasion de rendre ici témoignage à son patriotisme : il étoit alors proscrit et plus injustement qu'aucun autre ; et cependant il conservoit le plus vif intérêt pour son pays, en gémissant des cruautés qui s'y exerçoient ; il blâmoit ouvertement ceux qui même dans ce tems prenoient les armes contre la France ; il s'occupoit à faire des mémoires sur les finances ; enfin tout ce que j'ai vu de lui et tout ce que j'en ai appris, a dû me convaincre que personne n'aimoit plus sincèrement que lui sa patrie, et ne désiroit davantage sa gloire et son bonheur. Cet éloge

voyant que nous ne recevions aucune nouvelle de Mde. sa mère (qui étoit toujours libre à Vernon), je pris le parti de faire écrire Mlle. d'Orléans à M. le duc de Modène, son oncle ; elle lui exposoit sa situation, et lui demandoit un asyle dans ses états, non à sa cour, mais dans un couvent ; elle ajoutoit que je la conduirois jusqu'au lieu qu'il lui indiqueroit ; et que, s'il le falloit, je passerois pour cela le mont St.-Gothard. M. le duc de Modène répondit que des raisons *politiques* l'empêchoient de recevoir Mlle. d'Orléans. Ce prince envoya à sa nièce cent quatre-vingts louis : c'est tout ce qu'elle en a reçu ; la correspondance finit là.

Nous n'avions reçu dans notre couvent que M. de Montesquiou (seule-

---

n'est point inspiré par l'amitié, il en est moins suspect ; c'est un hommage rendu à la vérité.

ment dans les commencemens) et M. Honeggre, un de ses amis et magistrat de Bremgarten : ce dernier venoit très-rarement ; bientôt, comme je l'ai dit, M. de Montesquiou ne vint plus du tout ; de sorte que nous avons passé les neuf derniers mois de notre séjour à Bremgarten dans une absolue solitude. Au milieu des peines de tout genre, j'eus la douce consolation, à force de soins, de rétablir parfaitement la santé délabrée de Mlle. d'Orléans. Je connois si bien sa constitution, et j'ai fait une étude si particulière de ce qui lui est bon et nuisible que, dans toutes ses maladies, je lui ai toujours été plus utile qu'un médecin ; et un de mes plus grands chagrins en la quittant, a été de penser que personne au monde ne pourroit la soigner comme moi. Je lui avois caché la mort de son infortuné père : Mlle. d'Orléans, formée plus tard que ne le sont ordinairement les jeunes personnes,

étoit toujours dans un moment de crise dangereux, et qu'une grande révolution peut rendre mortel; je connoissois son extrême sensibilité et sa tendresse pour un père dont elle étoit adorée : ainsi je pris toutes les précautions nécessaires, pour qu'elle ignorât cet affreux événement : ce qui n'étoit pas difficile, ne voyant personne du dehors, et ne nous quittant jamais. Même avant cette époque, je l'avois priée de ne point lire les papiers publics, en lui disant, ce qui étoit vrai, qu'ils étoient remplis d'impiétés et de choses contre les mœurs. J'étois bien sûre que, d'après cet avertissement, elle n'auroit jamais la tentation de les lire; cependant je l'habillai de deuil, en lui disant que c'étoit celui de la malheureuse reine de France, qu'en effet elle auroit toujours porté, si elle n'en avoit pas dû prendre un plus sacré pour elle. Persuadée que des occupations constantes et variées peuvent

beaucoup mieux que la dissipation, distraire des chagrins et de l'inquiétude, je ne souffrois pas que Mlle. d'Orléans eût dans sa journée une minute d'oisiveté ; elle se promenoit trois fois par jour dans le jardin, et y faisoit plusieurs courses : chose à laquelle je l'ai accoutumée dès l'enfance. Elle entendoit tous les jours la messe, et les dimanches, par sa volonté particulière, elle passoit au moins deux heures et demie à l'église ; elle écrivoit une heure, ou des lettres réelles (à son frère aîné ou à Lady Edward Fitzgérald), ou des lettres d'imagination (1). Nous n'avions

(1) Elle eut l'idée d'écrire régulièrement à sa mère, son père et ses jeunes frères ; et ne pouvant envoyer les lettres, d'en amasser un recueil dans l'espoir de les leur remettre un jour ; ce qui s'exécuta jusqu'à la mort de son malheureux père : depuis cette époque, elle lui écrivit encore plusieurs fois. Dans la crainte de lui donner des soup-

point de livres ; mais j'avois beaucoup d'extraits, et nous en lisions tous les jours; elle peignoit trois heures; jouoit autant de tems au moins de la harpe, et comme j'avois un piano, je lui en donnai des leçons: en peu de mois elle fut en état de jouer des petits airs et des variations, ce qui devint pour elle une nouvelle source d'amusement ; le soir elle cousoit, filoit, brodoit ou faisoit de la tapisserie. Naturellement d'une excessive gaîté, elle avoit absolument

---

çons, je n'osai d'abord l'en empêcher, et l'on conçoit ce que je devois souffrir lorsqu'elle m'apportoit ces lettres pour les corriger..... Enfin je lui dis que, pour apprendre à varier son style, il falloit s'exercer sur toutes sortes de matières, et que je lui donnerois des sujets : je lui détaillai mes raisons de manière à ne lui pas causer la moindre inquiétude : j'eus soin de lui fournir chaque jour de nouveaux sujets et qui demandoient toute son application.

perdu cet heureux don de la nature; mais son caractère avoit changé sans s'aigrir; sa mélancolie étoit si douce, qu'elle ressembloit moins à la tristesse qu'au dévelopement d'une extrême sensibilité. Je puis dire, sans exagération, que jamais il n'est échappé de sa bouche une plainte ou un murmure: quand elle est affligée, elle pleure, se tait, et prie Dieu davantage; jamais elle n'a regretté la fortune et le luxe qui l'environnoient, ni paru surprise du changement qui se trouvoit dans tous les détails physiques de sa situation. On auroit cru, à la voir, qu'elle n'avoit jamais habité qu'une petite cellule; qu'elle n'avoit eu de la vie un bon cuisinier, et ainsi de tout. Sa piété qui est véritablement angélique, lui donne la véritable philosophie qui consiste dans la patience, le courage, la résignation, et le mépris sincère du faste et des grandeurs. Je ne crois pas que les dis-

ciples de 16 et 17 ans de la philosophie moderne, pensent et se conduisent ainsi. J'ajouterai que, sans la religion, Mlle. d'Orléans n'eût jamais supporté ses maux ; elle a trouvé dans l'évangile toutes les consolations qui lui étoient si nécessaires : elle ne pouvoit les trouver que là, et certainement, dans un âge aussi tendre, Épictète et Sénèque ne lui en eussent fourni aucune. Sa douceur est inaltérable ; mais son ame sensible a beaucoup d'énergie. Elle m'a dit mille fois qu'il lui étoit impossible de concevoir *comment les gens bien malheureux et sans religion ne s'empoisonnoient pas*. Elle est si frappée de cette idée, qu'elle me l'a encore exprimé deux fois dans les lettres qu'elle m'a écrites depuis notre séparation (1). Nos

(1) Voici ce qu'elle m'écrivoit le 14 janvier 1795 : « Croyez-vous donc, ma tendre » amie, que ceux qui sont accablés de mal-

jours s'écouloient tristement, mais sans ennui : nous étions aimées dans le couvent, de la manière la plus touchante, de toutes les religieuses qui sont de véritables anges. J'aurois été aussi heureuse que je pouvois l'être dans ma situation, sans les tracasseries et les persécutions qui m'étoient suscitées par des inimitiées particulières. Je n'en nommerai point l'auteur, ne voulant me plaindre de personne; je dirai seulement qu'il n'étoit pas difficile de m'opprimer dans un pays où je n'avois nul appui, où je ne voyois qui que ce fût. J'avois une amie en

---

» heurs irréparables, et qui ne se défont » pas de la vie, soient réellement sans re- » ligion? cela est-il croyable de vouloir souf- « frir volontairement sans raison ? Pour » moi je crois que ceux-là ont un fond de « religion ; mais sûrement on peut tout » supporter patiemment avec la religion ; » nous ne le savons que trop, chère et « tendre amie, etc. ».

Suisse, qui me sera toujours chère, et qui a été constament obligeante pour moi ; mais elle étoit à Lausanne, c'est-à-dire, à cinquante lieues de Bremgarten ; et à cette distance, elle ne pouvoit ni prévenir les méchancetés que j'éprouvois, ni même les connoître. On avoit grande envie de me faire quitter la Suisse ; mais on n'osa solliciter, ou l'on ne put obtenir l'ordre de m'en éloigner. Seulement on me fit dire par quelqu'un qui vint exprès chez moi (sous prétexte de me donner cet avis), que je ferois bien d'aller chercher un autre asyle, parce qu'on étoit *certain* que le gouvernement finiroit par m'y forcer. Je répondis que je me conduisois de manière à ne le pas mériter, et à n'en être pas humiliée si une chose aussi étrange arrivoit ; que je n'avois pas un goût de prédilection pour la Suisse, mais que j'aimois notre monastère ; que Mlle. d'Orléans ne pouvoit être dans une retraite

plus

plus décente et plus convenable; que j'étois enchaînée à sa destinée, et qu'aussi long-tems que je lui serois utile, je resterois dans cette solitude. On me répondit que *je risquois beaucoup ;* et voyant qu'on ne m'effrayoit point, on parla à ma nièce *confidemment*, d'une manière beaucoup plus positive et plus alarmante : elle connoissoit comme moi-même le fond de toutes ces petites intrigues ; elle me rendit compte de tout ce qu'on lui avoit dit ; mais sans y croire, nous restâmes, et je n'ai jamais entendu parler depuis de cet ordre prétendu. Mlle. d'Orléans et ma nièce ont été témoins de tout ce que j'ai souffert, et de la patience, j'ose dire inaltérable, avec laquelle j'ai supporté des procédés inouis et des injustices de tout genre : je leur donnois à lire toutes mes lettres, celles que j'écrivois et celles que je recevois, et je trouvois dans leur reconnoissance et leur tendre amitié de

bien douces consolations. Mais si la méchanceté et l'ingratitude de quelques personnes ont dû m'affliger, j'en ai été dédomagée par la constante amitié d'autres objets bien chers à mon cœur. Je n'ai pas été surprise de la conduite de Lady Edward Fitzgérald avec moi; je connoissois son ame angélique, et rien ne pouvoit ajouter à l'opinion que j'en avois; mais son mari a eu pour Mlle. d'Orléans, ma nièce et moi tous les procédés que l'on auroit pour une mère et des sœurs chéries; nous n'avons accepté aucune de ses offres généreuses (1), mais le souvenir en est ineffacable : cependant cette conduite n'étoit inspirée que par un sentiment relatif; combien elle en est plus touchante à mes yeux! elle me donne la mesure de l'active ten-

(1) Il ne fut possible de les refuser toutes qu'à force d'artifices, et en le trompant entièrement sur notre situation.

dresse de Paméla pour les amies de son enfance et pour moi.

Qu'il me soit permis de consacrer ici les noms de ceux qui, depuis mes malheurs, m'ont donné toutes les preuves de l'amitié la plus sincère; M. Shéridan (qui m'écrivit après ma fuite), M. de Périgord, M. Hayley, M. de Valence en qui j'ai trouvé un ami fidèle dont les sentimens ont toujours répondu aux miens, et dont la société fait une de mes plus grandes consolations. Je pourrois encore citer quelques personnes auxquelles je dois une éternelle reconnoissance; mais la rigueur du tems où nous sommes me ravit la douceur de leur rendre un si juste hommage : revenons à Bremgarten. Au mois de décembre nous fûmes véritablement à la veille de quitter la Suisse, mais pour une affaire à laquelle nous étions totalement étrangères. Il s'éleva dans la ville de Bremgarten une violente dis-

pute entre les principaux habitans qui formoient l'espèce de sénat que l'on appèle *conseil*, qui se trouva divisé en deux partis, l'un ami et l'autre ennemi de M. de Montesquiou : le parti ennemi l'emporta, et par animosité contre les partisans de M. de Montesquiou, fit décider au conseil à la pluralité que tous les Français, sans exception, seroient renvoyés de Bremgarten (1) ; et M. de Montesquiou lui-même se trouva compris dans cet arrêt qu'on ne faisoit même rendre que pour le bannir, afin d'affliger ce que ses ennemis appeloient son parti : mais par contre-coup cette vengeance retomboit sur nous, car depuis deux ou trois mois tout le monde savoit qui nous étions : le peuple de la

(1) La querelle venoit de ce que les amis de M. de Montesquiou n'avoient pas voulu qu'un français voyageur s'établit à Bremgarten.

ville se déclara entièrement pour le parti ennemi de M. de Montesquiou, et le 23 décembre on vint nous signifier qu'il falloit nous préparer à partir sous deux jours, et qu'il seroit impossible d'obtenir un plus long délai; notre chagrin et notre embarras furent extrêmes dans les premiers momens: nous n'avions plus de voiture, nous avions très-peu d'argent, on étoit au milieu de l'hiver; que devenir sans domestiques, sans passe-ports, sans recommandations, sans amis; où aller? Nous passâmes une journée entière à faire des paquets, et à former des projets; et tout ce que j'imaginai de mieux fut de laisser en dépôt nos malles à la prieure du couvent, de nous déguiser en paysannes à quelques lieues de Bremgarten, et d'aller à pied ou en charette dans le canton de Schwitz nous établir en pension dans une chaumière : ce projet parut charmant à mes jeunes amies, et tellement

qu'elles ont presque regrété que nous ne l'ayons pas réalisé. Heureux âge où quelques circonstances singulières et romanesques peuvent consoler des revers les plus accablans quand ils n'affectent pas le cœur ! J'ai souvent pensé que, si j'eusse eu pour compagnes d'infortunes des personnes de mon âge, j'aurois été bien plus abatue et bien plus à plaindre ; mais je ne pouvois m'attrister de notre situation que lorsque je les voyois affligées, et jamais elles ne l'étoient que pour ce qui doit émouvoir la sensibilité ; pour tout le reste j'ai constamment remarqué que les choses les plus désagréables avoient pour elles par leur nouveauté ou leur singularité un certain charme qui les amusoit, et loin de chercher à leur ôter cet heureux enfantillage qui produisoit tous les résultats d'une raison sublime, je feignois de l'avoir moi-même, ou pour mieux dire, j'en tirois une si grande consolation, que

souvent je la partageois de bonne foi.

Cependant le jour même que notre arrêt de bannissement fut prononcé, M. de Montesquiou se rendit à Zurich qui n'est qu'à trois lieues de Bremgarten; il y plaida la cause des Français réfugiés, et obtint fort promptement la révocation de notre sentence, car le petit territoire de Bremgarten dépend du canton de Zurich; ainsi nous en fûmes quittes pour la peur, et cet incident servit du moins à nous faire connoître à quel point nous étions aimées dans le couvent : la nouvelle de notre départ y répandit la douleur et la consternation, et toutes nos bonnes religieuses nous donnèrent les plus touchans témoignages de sensibilité et d'affection. Ce ne fut que plus de deux mois après cet événement que nous apprîmes par hasard que Mde. la princesse de Conti, tante de Mlle. d'Orléans, habitoit la Suisse et étoit à Fribourg : je la croyois

en Italie, chez M. le duc de Modène son frère ; et il me parut si surprenant que Mde. la princesse de Conti n'eût pas voulu retirer sa nièce des mains d'une étrangère et dans le pays qu'elle habitoit, que j'eus besoin de me faire confirmer cette nouvelle : en conséquence j'écrivis à Fribourg pour m'en informer, et j'appris que rien n'étoit plus vrai. Il étoit bien simple que, ne voyant personne, nous ignorassions le séjour de Mde. la princesse de Conti en Suisse ; mais elle ne pouvoit ignorer que Mlle. d'Orléans étoit à Bremgarten avec moi, car tous les papiers publics l'avoient dit et le répétoient sans cesse. J'en conclus que Mde. la princesse de Conti trouvoit que Mlle. d'Orléans ne pouvoit être mieux qu'avec moi, et je fus très-flatée de cette opinion ; mais sans l'extrême tendresse que j'avois pour Mlle. d'Orléans, je ne serois jamais restée un an dans un lieu où j'étois hor-

riblement persécutée, et qui d'ailleurs ne m'offroit nulle ressource : il m'étoit absolument nécessaire, pour subsister, de me rapprocher d'une imprimerie : je pouvois bien rester encore quelques mois à Bremgarten, mais au bout de ce tems, je serois obligée d'aller faire imprimer un ouvrage ; car je ne voulois pas envoyer mes manuscrits. Décidée à ne jamais abandonner mon intéressante et chère élève tant que je lui serois utile, je sentois en même tems que je ne pouvois quitter furtivement la Suisse avec elle, lorsqu'elle y avoit une tante, quoiqu'elle en parût oubliée ; je sentis que Mlle. d'Orléans devoit faire auprès de Mde. la princesse de Conti la démarche qu'elle avoit fait infructueusement auprès de M. le duc de Modène. Je le lui dis ; ses larmes coulèrent avec amertume ! . . . mais toujours docile à la voix de la raison, et ne sachant que trop déja que l'emploi de la

vie n'est qu'un sacrifice continuel de nos désirs secrets et de nos plus chères affections, elle se décida à écrire pour demander à me quitter : voici sa lettre à Mde. la princesse de Conti; elle en fit une copie pour moi : ainsi je la transcris d'après sa propre écriture.

Lettre de Mlle. d'Orléans à Mde. la Princesse de Conti.

MA CHÈRE TANTE,

« Je suis depuis onze mois en Suisse, et, dans un couvent cloîtré, depuis dix. En arrivant en Suisse, j'ignorois que ma tante y fût; j'écrivis à ma mère, libre alors, pour lui demander ses ordres; j'ai donné quatre lettres pour elle à mes gens que je renvoyai en France; en outre je lui ai écrit plusieurs fois par des occasions sûres; mais aucune de ses réponses n'a pu me parvenir, et j'en ai vainement attendu et espéré

pendant quatre mois ; enfin perdant cette espérance, je m'adressai à M. le duc de Modène, comme à la seule personne de ma famille qui pût me donner un asyle ; ce fut après cette démarche, il y a cinq mois, que j'appris que ma chère tante étoit en Suisse : ne voyant absolument personne, je l'avois ignoré jusque-là. M. le duc de Modène ne put me recevoir ; quand sa réponse m'arriva, j'étois dangereusement malade des suites de la rougeole, et d'une maladie de langueur dont je ne suis pas encore parfaitement rétablie ; ce qui fit que je n'eût pas l'honneur d'écrire sur-le-champ à ma tante. Six semaines après, je priai M. Honeggre, un magistrat d'ici, de vouloir bien se charger de lui faire passer sûrement ma lettre à Fribourg, ne voulant pas la mettre à la poste, parce que j'imaginois que ma tante n'y étoit pas sous son nom, et que j'ignorois celui qu'elle a pris ; M. Ho-

neggre ne voulut absolument pas se charger de cette commission, sans pouvoir me donner une raison de ce refus. Je m'occupai de chercher une autre personne qui voulut s'en charger. Il y a deux mois que M. Hoze, un médecin très-célèbre, passa ici; je le consultai sur ma santé, et en même tems je lui demandai s'il connoissoit quelqu'un à Fribourg, auquel il put envoyer une lettre qu'il se chargeroit de remettre à ma tante. M. Hoze me répondit qu'il ne connoisssoit personne à Fribourg; mais qu'il chercheroit et se chargeroit de ma commission : voilà pourquoi, ma chère tante, la démarche que je prends la liberté de faire aujourd'hui, a été si long-tems différée. Je suis sortie de France au milieu de l'année 1791; j'ai passé un an et demi en Angleterre; au bout de ce tems mon père me rappela à cause des décrets sur les émigrés; je partis d'Angleterre au mois de novem-

bre 1792. En arrivant à Paris, ma gouvernante, Mde. de Genlis, me remit entre les mains de mon père, et donna sa démission sur-le-champ ; mais le lendemain même de notre arrivée, un décret nous déclara émigrées, et il fallut repartir sur-le-champ. Mde. de Genlis vouloit retourner en Angleterre, et mon père ne vouloit pas m'y renvoyer. Il lui demanda de me conduire dans la Belgique (qui n'étoit pas encore réunie à la France), en lui disant que je n'avois personne pour m'y mener ; qui que ce soit ne voulant me suivre dans la crainte de l'émigration, pas même une femme-de-chambre ; mon père ajouta qu'il ne demandoit à Mde. de Genlis, que de me conduire à Tournay ; d'y rester avec moi trois semaines ou un mois, parce que dans cet intervalle, il feroit chercher à Bruxelles, par la famille de M. Walkiers, une personne qui viendroit à Tournay la remplacer.

Mde. de Genlis, à ces conditions, consentit à me conduire ; mais sans vouloir reprendre sa démission, seulement comme mon amie, et non comme ma gouvernante, et jusqu'à ce que la personne qui devoit la remplacer fût arrivée. Nous partîmes de France au mois de novembre 1792, après avoir passé deux jours à Paris ; arrivées à Tournay, Mde. de Genlis fit tous les préparatifs de son départ pour l'Angleterre : un mois après notre arrivée à Tournay, elle y maria à Lord Edward Fitzgérald Paméla une jeune personne qu'elle a élevée et qui partit aussitôt pour l'Angleterre. Comme la personne que mon père avoit promis d'envoyer n'étoit pas arrivée, Mde. de Genlis ne partit point avec Lady Fitzgérald ; mais elle écrivoit sans cesse pour presser l'arrivée de cette personne : on lui répondit toujours qu'elle arriveroit sous huit ou dix jours ; mais elle ne vint point ; la

mort du roi arriva ; la guerre se déclara. J'eus alors une très-sérieuse maladie, et trois semaines après une rechûte. Mde. de Genlis ne voulut jamais m'abandonner dans l'état où j'étois; enfin la Belgique fut reprise ; M. Dumourier arriva à Tournay : nous ne le connoissions pas du tout ; mais il fut touché de notre situation. Nous ne pouvions rester à Tournay ; puisque les Autrichiens étoient au moment d'y rentrer; nous ne pouvions rentrer en France, puisqu'un décret nous le défendoit sous peine de mort : M. Dumourier nous offrit un asyle dans son camp ; nous partîmes en même tems que son armée ; on nous logea à Saint-Amand, dans la ville, et M. Dumourier logea aux eaux, à un quart de lieue. Le lendemain de notre arrivée sa révolte éclata ; alors Mde. de Genlis voulut partir sur-le-champ et aller à Mons comme une Anglaise, pour traverser ensuite l'Al-

lemagne et se rendre en Suisse; mais comme elle prévoyoit beaucoup de dangers, elle déclara à mon frère aîné que, depuis quatre mois et demi n'étant plus ma gouvernante, elle ne vouloit pas se charger de moi ; mon frère la pressa inutilement de m'emmener; elle le refusa absolument; mais au moment où elle alloit monter en voiture, mon frère me conduisit vers elle : j'étois dans un état affreux; elle ne put résister à mes larmes et aux prières de mon frère; elle me prit dans la voiture et nous partîmes sur-le-champ. Cela fut si peu prévu, qu'on n'avoit mis aucuns de mes paquets sur sa voiture : je n'emportai que ce que j'avois sur moi; je laissai mes bijoux et tout ce qui m'appartenoit, sans exception, et tout a été perdu : tout le camp étoit révolté. Après de très-grands périls, nous arrivâmes, par des chemins détournés, aux premiers postes des Autrichiens ; nous nous

y donnâmes pour des Anglaises; M. le baron de Vouniauski, le commandant, nous crut; nous donna des passe-ports et une escorte pour nous conduire à Mons. Je peux bien dire que Mde. de Genlis m'a sauvé la vie en consentant à m'emmener : car mon frère fut obligé de rester encore, après nous, trois ou quatre jours dans le camp, et ne put s'en sauver qu'à cheval et en combattant; et le jour même de mon départ, j'eus la rougeole qui me retint dix jours à l'auberge à Mons, où nous ne comptions pas séjourner. Les Autrichiens nous reconnurent; mais me firent offrir un asyle que je n'acceptai pas, dans la crainte que mon séjour dans ce pays n'aggravât les dangers de mes parens. Quoique fort malade encore, je partis le dixième jour de ma rougeole, et j'arrivai en Suisse, où j'ai eu plusieurs maladies, suites de ma rougeole, et où j'ai fait toutes les démarches dont

j'ai rendu compte à ma tante. Ce sera sans doute une bien grande peine pour moi de me séparer d'une personne que je n'ai pas quittée depuis le berceau; qui m'a montré tout ce que je sais; qui m'a fait les plus grands sacrifices, et qui, sur-tout depuis six mois, m'a rendu en tout genre des soins et des services auxquels je dois l'existence; mais depuis trois ans, depuis l'époque où elle donna sa première démission, je l'ai toujours vue au moment de me quitter, et il y a bien long-tems que malheureusement je suis préparée à cette séparation. Elle a cultivé en moi les sentimens que je dois avoir, le respect et la tendresse pour les chers auteurs de mes jours, et l'attachement pour ma famille. C'est donc avec sincérité et avec le désir d'obtenir cette grace que j'ose, ma chère tante, vous demander avec instance de recevoir votre malheureuse nièce. J'ai seize ans et

demi; je suis depuis deux ans et demi hors de France; je n'ai ni assez d'expérience ni assez de lumières pour avoir une opinion sur les affaires; non-seulement on ne m'en a jamais entretenue, mais depuis deux ans on ne m'a laissé lire aucun papier public; je sais seulement qu'ils sont remplis de tant de cruautés et d'impiétés, qu'il est impossible qu'une jeune personne puisse les lire. Jamais rien de ce que j'ai entendu n'a pu altérer en moi les principes de religion et d'humanité qu'on m'a donnés dès mon enfance. Si ma tante daigne me recevoir auprès d'elle, et me donner l'asyle le plus honorable et le plus cher que je puisse avoir maintenant, elle trouvera en moi toute la soumission, tout le respect et toute l'affection de la fille la plus tendre. Je suis sûre d'ailleurs qu'en me remettant dans ses mains, je remplirois le vœu de ma mère; et il vaut mieux sans doute pour la sû-

reté de ma mère, que ce ne soit que depuis qu'elle n'est plus libre; car si, lorsqu'elle l'étoit, j'eusse été sur-le-champ avec ma tante, on auroit pu dire en France que j'agissois d'après ses ordres; et cette idée auroit pu faire supposer entre elle et moi une correspondance dont on lui auroit fait un crime; mais malheureusement cet inconvénient n'existe plus maintenant, puisqu'il y a plusieurs mois qu'elle n'est plus libre, et qu'il y a onze mois que je suis en Suisse. Je supplie ma chère tante de vouloir bien considérer que, si elle ne daigne pas me donner un asyle, et que Mde. de Genlis soit obligée de me quitter, je ne sais absolument ce que je deviendrois; il me seroit impossible de rester sans elle dans le couvent où je suis; outre que l'air de ce lieu ne m'est pas bon, ce couvent n'a point de grand jardin; les logemens y sont affreux, et je sens que

j'y succomberois à mes peines, si j'y étois avec une personne étrangère. Mon frère aîné n'a que vingt ans ; par son âge et sa situation il ne peut me servir de guide ou de tuteur ; et même quand il pourroit, comme on le croit, venir dans quelques mois loger avec M. de Montesquiou, je ne pourrois loger avec lui dans cette maison, M. de Montesquiou ayant encore avec lui dans cette maison, des jeunes gens qui ne sont point mariés. D'ailleurs j'avoue que le séjour de Bremgarten, où j'ai éprouvé tant de malheurs, me seroit odieux si je n'y étois pas avec celle qui m'a élevée depuis mon enfance, et sur-tout lorsqu'elle en seroit partie. Je prends la liberté d'entrer dans tous ces détails, afin que ma tante connoisse parfaitement ma situation ; au reste je ne veux faire que sa volonté : je lui demande ses ordres, et je les exécuterai quels qu'ils soient. Je la supplie avec instance d'avoir la bonté

de me les donner promptement, parce que Mde. de Genlis sera vraisemblablement obligée de faire bientôt un voyage pour ses propres affaires. J'espère que ma chère tante voudra bien excuser cette longue lettre, et recevoir avec bonté l'assurance du respect et de l'attachement de sa malheureuse nièce.

Ce 3 avril 1794, à Bremgarten.

ADÈLE D'ORLÉANS.

Environ huit à dix jours après, Mde. la princesse de Conti répondit à Mlle. d'Orléans par une lettre également tendre et touchante, pour lui annoncer qu'elle la recevroit; mais que ce ne pourroit être que dans un mois. Ce mois s'écoula bien tristement. Mlle. d'Orléans s'efforçoit en vain de me cacher ses larmes et sa douleur; mon cœur qui partageoit sa peine, n'en voyoit que trop l'étendue: elle ne dormoit plus,

ne mangeoit plus, et quoique s'occupant toujours, elle pleuroit doucement, en silence sans discontinuité; elle me déchiroit l'ame, et je n'étois guère plus raisonnable qu'elle. Peu de jours avant son départ, il nous arriva une si bisarre aventure, que je ne puis m'empêcher d'en rendre compte. Un soir à onze heures, tout le monde étant couché, je veillois seule à mon ordinaire; tout-à-coup j'entendis sonner à la porte du couvent, ce qui étoit surprenant à une telle heure; je distinguai le bruit d'un grand mouvement dans la maison; les religieuses-tourières se levoient; et un demi-quart d'heure après le bruit redoublant, je fus écouter dans un corridor; je reconnus la voix de la prieure qui s'étoit précipitament levée, et qui passoit à l'extrémité du corridor pour se rendre dans un parloir; j'appelai une sœur converse qui l'éclairoit, et je la questionnai : elle me répondit qu'elle

n'en savoit rien, sinon que c'étoit deux hommes qui avoient voulu parler sur-le-champ à Mde. la prieure ; je priai cette religieuse de s'informer de ce que c'étoit et de revenir me le dire, et je rentrai dans ma chambre, convaincue, sans savoir pourquoi, que cet entretien avoit rapport à nous. L'entretien de la prieure fut très-long ; enfin, au bout d'une heure, j'entendis qu'elle rentroit dans son appartement; que l'on rouvroit et que l'on refermoit les portes ; mais la religieuse converse ne revenoit point. Après l'avoir attendue quelque tems, je pris le parti d'aller dans sa cellule: elle se couchoit, et parut fort déconcertée en me voyant ; je renouvelai mes questions, elle répondit avec un extrême embarras, en m'assurant qu'elle n'avoit rien pu apprendre. Je vis clairement qu'elle me trompoit; je descendis chez la prieure que je trouvai dans son lit : elle me fit une histoire

toire qui n'avoit pas le sens, et je connus, à n'en pouvoir douter, qu'un soupçon que j'avois moi-même jugé extravagant, étoit parfaitement fondé. Je revins dans ma chambre, et l'inquiétude m'empêcha de dormir la plus grande partie de la nuit. Le lendemain matin, Mlle. d'Orléans et ma nièce entrèrent dans ma chambre, en me disant qu'elles venoient m'annoncer que nous étions prisonnières, c'est-à-dire, que nous ne pouvions sortir de la maison. Je demandai l'explication de cette étrange nouvelle: alors elles m'apprirent que Mlle. d'Orléans et ma nièce ayant été tentées d'aller se promener dans les champs avec une sœur converse, on leur avoit répondu que cela étoit *impossible*; qu'ayant questionné, il avoit bien fallu leur apprendre que les religieuses avoient reçu l'ordre formel de ne pas nous laisser sortir du couvent jusqu'à

nouvel ordre (1). Comment donc, m'écriai-je, et qui a donné cet ordre? — Des magistrats supérieurs de la ville.— Et de quel droit? — Nous l'ignorons comme vous. — Et pour quelle raison? — Sur la requête de M. Diffenthaller. — Et au nom de qui agit M. Diffenthaller? — Au nom de M. le duc de Bourbon. — Et le motif? — C'est, dit Mlle. d'Orléans, que M. Diffenthaller prétend que vous avez le projet de *m'enlever* dans quelques jours, et de me conduire hors de la Suisse; il ajoute qu'il est chargé par M. le duc de Bourbon d'empêcher cet enlèvement, et c'est d'après ces détails, qu'il a obtenu l'*ordre* de nous retenir ici, et si par hasard nous nous échapions par une porte dé-

(1) En général nous ne nous promenions que dans le jardin, et nous n'avons été en tout dans les champs, que cinq ou six fois dans l'espace d'une année.

robée, il y a des gardes posés autour de la maison, qui nous arrêteroient et nous ramèneroient: voilà ce qu'un homme qu'on appèle le *grand Sceautier* (1), est venu cette nuit signifier à la prieure qui n'a pas voulu vous le dire dans le moment, dans la crainte de vous empêcher de dormir. Qu'on juge de ma surprise à ce récit : je croyois dormir encore, et rêver profondément. Il faut savoir que M. Diffenthaller est un militaire suisse ou allemand, se disant très-attaché aux princes émigrés, et qui étoit venu passer une quinzaine de jours dans une auberge de Brem-garten; delà, quelques jours avant notre réclusion, il avoit fait parvenir mystérieusement à Mlle. d'Orléans une lettre, dans laquelle il lui demandoit de lui accorder une *audience* dans un parloir à mon insu. Mlle. d'Orléans me

(1) Garde-du-sceau du conseil.

montra cette lettre : comme il annonçoit avoir des choses extraordinaires à lui dire, je conseillai à Mlle. d'Orléans de l'entendre : elle le reçut en présence d'une religieuse qui ne comprenoit pas le français. Mlle. d'Orléans commença l'entretien en disant qu'elle m'avoit montré la lettre. Malgré ce début, M. Diffenthaller dit beaucoup de mal de moi ; fit de grands éloges de M. le prince de Condé et des autres princes émigrés : c'étoit-là ces choses extraordinaires qu'il avoit annoncées. Mlle. d'Orléans lui répondit avec la sincérité, la dignité et la raison qui la caractérisent, et le laissa fort peu content de sa visite : on voit quel en fut le résultat. J'imaginai que la moindre démarche auprès des magistrats suffiroit pour faire révoquer un ordre aussi ridiculement arbitraire et injuste : les princes émigrés n'avoient aucun droit sur Mlle. d'Orléans ; quand ils en auroient eu, M.

Diffenthaller n'avoit montré de leur part ni procuration, ni lettres ; et enfin, quand il auroit montré des lettres, connoissoit-on leur écriture, et pouvoit-on, sans aucune information, sans aucun éclaircissement, constituer tout-à-coup trois femmes prisonnières, et trois étrangères qui, renfermées volontairement depuis un an dans un couvent s'y étoient conduites d'une manière, je l'ose dire, si exemplaire ? Quel fut donc mon étonnement lorsqu'après avoir fait demander qu'on nous rendît notre liberté, on nous répondit qu'on ne pouvoit le faire, que dans le cas où M. Diffenthaller se désisteroit de la demande qu'il avoit faite, et consentiroit à la révocation de l'ordre qu'il avoit obtenu ? Je ne pouvois pas m'aller plaindre à Zurich, puisque je ne pouvois sortir : je n'y connoissois personne, il fallut donc supporter patiemment cette inconcevable injustice. Tandis que j'y réfléchissois, Mlle. d'Or-

léans reçut une lettre de M. Diffenthaller, dans laquelle il expliquoit très-respectueusement ses motifs qui étoient fondés, comme je l'ai dit, sur la crainte que je n'enlevasse Mlle. d'Orléans : cette lettre étoit d'ailleurs un *interrogatoire* très-détaillé sur ses projets, les miens, etc. Mlle. d'Orléans répondit la lettre suivante :

De Bremgarten, ce 7 mai 1794.

« Je suis bien étonnée, Monsieur, de toutes les questions que vous me faites, après l'entretien que j'ai eu samedi avec vous : je vous ai dit expressément que j'avois instamment prié Mde. la princesse de Conti, il y a un mois, de me recevoir auprès d'elle ; qu'elle avoit eu la bonté d'y consentir, et que j'attendois Mdé. de Pons, pour me rendre avec elle à Fribourg : je n'ai point changé d'avis. Ce que vous dites, Monsieur, sur ce que vous appelez mes

alentours, est excessivement injuste : c'est d'après mon ceur et les conseils de la personne qui m'a élevée, que j'ai formé le dessein de me mettre sous la protection de ma tante. Le retard de mon départ ne vient que de Mde. la princesse de Conti elle-même. J'ai reçu hier de sa part une lettre de Mde. de Pons, qui m'annonce que, pour des arrangemens qui tiennent à Mde. la princesse de Conti, elle est obligée de différer son arrivée ici ; j'ai sa lettre, celle de ma tante et des copies de toutes les miennes : ainsi il m'est bien facile de prouver la vérité de tous ces faits. Enfin, Monsieur, excepté mon frère et ma tante, je ne reconnois de droits sur ma personne à aucun de mes autres parens ; j'en puis recevoir des conseils avec reconnoissance, et je ne puis croire qu'ils vous aient autorisé, Monsieur, à m'écrire d'une manière si peu convenable, et à exciter les violences que vous avez

provoquées contre moi : j'en demande la cessation immédiate, ou je me réserve de potrer hautement mes plaintes contre l'injuste violation de droits que vous avez fait exercer contre moi ; mais je pense cependant, Monsieur, qu'un moment de réflexion vous fera sentir toute l'injustice de votre procédé, et que vous vous empresserez de la réparer autant qu'il sera en vous ».

ADÈLE D'ORLÉANS.

Comme cette espèce de persécution est si bizarre, qu'elle ne paroît pas croyable, je dois produire les lettres qui la constatent. J'ai celles de M. Diffenthaller, signées de son écriture, et les copies de celles de Mlle. d'Orléans, copiées par elle. Voici la réponse de M. Diffenthaller à la lettre qu'on vient de lire :

MADEMOISELLE,

« Je ne me consolerai de la vie, d'avoir fait quelque chose qui puisse déplaire à votre altesse royale, et j'ose la supplier de pardonner des expressions que le défaut de langue peut m'avoir laissé échapper ; je ne crois cependant pas m'être servi vis-à-vis de votre altesse royale de termes qui ne soient point *convenables ;* si toutefois je n'ai pas senti la force de mes expressions, qu'elle me permette de me mettre à ses pieds pour lui faire mes respectueuses excuses. Je suis plus éloigné que de tout ce qui n'existe pas, de me permettre de demander des preuves de ce que Mademoiselle me fait la grace de me dire, et j'ose la supplier de n'envisager que la pureté de mon zèle pour son auguste personne. Il viendra peut-être un tems, et je l'espère, où votre altesse royale ne doutera pas de ce zèle

que je me permets de mettre en avant pour son service, et pour la convaincre de ma plus parfaite soumission à ses ordres.

» Je ne croyois pas avoir mérité de votre altesse royale le mot terrible de *violence*. Mes ordres portent de veiller à la sûreté de votre altesse royale; l'on m'a donné des craintes, j'en ai les preuves, et ces craintes m'ont engagé à prendre les mesures, pour que tout ce qui se feroit, ou pourroit arriver sans son consentement, fût sans effet. Voilà ma conduite, Mademoiselle; si votre altesse royale la désapprouve après cet éclaircissement, je suis soumis à ses volontés, que je supplie de me faire connoître. J'imaginois que les droits de la maison de Condé, ou tout au moins ceux de monseigneur le duc de Bourbon qui est l'oncle de votre altesse, pouvoient équivaloir ceux de Mde. la princesse de Conti. Si je suis

dans l'erreur, j'ai l'honneur de lui en demander pardon.

» Je finis par supplier votre altesse royale de me rendre la justice de croire que tous les vœux que je forme pour son parfait bonheur, sont sans bornes, et qui sont éternels.

» Je suis avec le plus profond respect, Mademoiselle,

De Votre Altesse Royale

Le très-humble et très-obéissant Serviteur

DE DIFFENTHALLER ».

Bremgarten, le 9 mai 1794.

A cette lettre qui nous donnoit l'espoir de recouvrer notre liberté, Mlle. d'Orléans fit cette réponse:

De Bremgarten, ce 9 mai, 1794.

« Je suis satisfaite, Monsieur, de votre dernière lettre, si, comme vous me l'of-

frez, vous faites aujourd'hui, sans délai, rétracter l'ordre étrange que vous avez obtenu. M. le duc de Bourbon n'est point mon oncle n'étant que le mari de ma tante, et d'ailleurs je vous répète, Monsieur, que je suis sûre qu'il désaprouveroit lui-même tout ce qui s'est fait hier. Je vous renouvèle l'assurance de ne conserver aucun souvenir de tout ceci, et de ne rappeler que le zèle dont vous m'assurez, si vous réparez promptement un procédé aussi offençant pour moi ».

ADÈLE D'ORLÉANS.

Une heure après avoir envoyé ce billet, Mlle. d'Orléans reçut cette réponse.

MADEMOISELLE,

« Je me conformerai aux ordres de votre altesse royale. Je vois avec la

plus vive satisfaction, qu'elle n'a envisagé que mon zèle à la servir, mais avec une vraie douleur qu'elle regarde la démarche que j'ai cru devoir faire, comme *offensante* pour elle. Dieu m'est témoin que toutes mes actions n'ont eu pour but que sa sûreté personnelle, et qu'il ne m'est pas venu dans l'idée de faire la moindre chose qui ait l'air de ne pas lui être agréable.

» Je suis avec le plus profond respect,

De Votre Altesse Royale, etc. ».

En effet, voyant qu'il n'étoit pas *agréable* à Mlle. d'Orléans de se trouver prisonnière, M. Diffenthaller eut la générosité d'aller porter au conseil le désistement de sa demande, et l'on vint nous annoncer que nous étions libres. Peu de jours après cette singulière aventure, Mde. la comtesse de Pons-Saint-Maurice vint de la part de Mde.

la princesse de Conti chercher Mlle. d'Orléans. Je savois la veille qu'elle devoit arriver le lendemain ; mais je l'avois caché à Mlle. d'Orléans, qui croyoit avoir encore quinze jours à passer avec moi. Quand elle fut se coucher le soir, je l'embrassai avec un cruel serrement de cœur, d'autant plus que j'étois décidée à lui épargner la douleur des adieux, et par conséquent à ne plus la revoir. Je la retins une demi-heure de plus sur mes genoux, et jamais je n'avois mieux senti que durant cette demi-heure combien je l'aimois..... Le lendemain, 11 mai, (époque ineffaçable dans mon souvenir) je me levai, contre mon ordinaire, à sept heures, je n'ouvris point mes volets, je m'habillai sans bruit, et je fus trouver Mde. de Pons qui m'attendoit dans un parloir. Je lui dis tout ce que je croyois qu'il étoit utile qu'elle sût pour Mlle. d'Orléans; elle

étoit déja prévenue que cette jeune infortunée ignoroit la mort de son père; je fis sentir combien il étoit nécessaire qu'on ne l'en instruisît que lorsque le chagrin causé par notre séparation seroit un peu calmé, et lorsqu'elle auroit passé l'époque si dangereuse pour les jeunes personnes. Je lui remis un très-long mémoire que j'adressois à Mde. la princesse de Conti, et qui contenoit les détails les plus circonstanciés sur Mlle. d'Orléans, sur son caractère, ses talens, sur sa santé, sur son régime, etc. En outre, j'avois écrit des exhortations religieuses et morales pour Mlle. d'Orléans; elle avoit désiré vivement un portrait de Lady Fitzgérald; je le lui donnai: ce portrait étoit dans un portefeuille qui contenoit un petit livre blanc. J'avois écrit ces exhortations dans ce livre, que je donnai à Mlle. d'Orléans huit jours avant notre séparation; et comme je parus regréter de n'en avoir

pas de double, Mlle. d'Orléans les copia et me donna cette copie, que j'ai conservée et que je transcrirai tout à l'heure d'après cette copie originale de son écriture. Après cet entretien avec Mde. de Pons, je fus me renfermer dans ma chambre, et j'envoyai ma nièce dire à Mlle. d'Orléans que, sachant que Mde. de Pons devoit arriver ce matin, j'étois sortie avec le jour, et que seule avec une servante j'avois pris la route du bois de Sapins, qui étoit à un quart de lieue de Bremgarten. La douleur de Mlle. d'Orléans fut inexprimable; et c'est parce que je l'ai ressentie toute entière qu'il me seroit impossible de la dépeindre..... Au bout d'une heure, je l'entendis descendre; elle passa dans mon corridor, s'arrêta devant ma porte, qui étoit fermée, et dont on lui dit que j'avois emporté la clef; j'entendis ses sanglots, ses gémissemens.... En pensant que vraisemblablement cette

séparation seroit éternelle, dix fois je fus tentée d'ouvrir ma porte pour la revoir encore une fois, pour l'embrasser encore, la serrer dans mes bras, et mêler mes pleurs aux siens....; mais elle n'auroit pu supporter une telle scène.... On l'arracha de ce corridor; elle partit..... J'entendis le bruit de la voiture. Il faut être mère pour concevoir ce que j'éprouvai dans ce moment..... Chère enfant! qui me fûtes confiée à l'âge d'onze mois, qui jusqu'à seize ans et demi n'aviez jamais été séparée de moi que deux fois, l'une pendant un mois, et l'autre pendant quinze jours, qui d'ailleurs durant tant d'années ne me quittiez jamais; vous qui malgré votre jeunesse étiez véritablement mon amie, et pour laquelle je n'avois rien de caché; vous enfin qui m'avez donné tant de preuves de tendresse et de reconnoissance; oui j'aurai toujours pour vous toute l'affection de

la plus tendre mère ; j'en eus tous les soins, j'en conserverai tous les sentimens. Il n'est pas au pouvoir de la fortune de rompre le nœud touchant qui nous lie ; elle peut nous séparer, mais rien ne sauroit nous désunir.

Une demi-heure après le départ de Mlle. d'Orléans, un vieillard, jardinier des religieuses, rentrant au couvent, dit qu'il l'avoit rencontrée ; je voulus le voir. Il me conta qu'elle l'avoit apperçu sur la grande route ; qu'elle avoit fait arrêter la voiture pour lui parler ; qu'elle étoit en pleurs, lui avoit donné un louis, et puis (ajouta-t-il) *tendu sa petite main* qu'il avoit prise et baisée ; qu'elle pleuroit tant, qu'elle n'avoit pu parler, mais qu'elle avoit prononcé mon nom. En faisant ce récit naïf, le bon jardinier pleuroit lui-même..... Elle m'écrivit en route ; Mde. de Pons eut la bonté de m'écrire aussi le lendemain de son départ pour me donner

de ses nouvelles ; elle me mandoit qu'elle avoit couché dans sa chambre; que Mlle. d'Orléans n'avoit point dormi, et que l'état où elle étoit devoit donner la meilleure opinion de son cœur. Hélas ! je n'en doutois pas ; je n'avois d'inquiétudes que sur sa santé, qui, en effet, depuis notre séparation, a été cruellement dérangée.

Maintenant pour achever de rendre compte de toutes mes relations avec Mlle. d'Orléans, je vais transcrire, d'après la copie qui me reste, les derniers conseils qu'elle ait reçu de moi. Les voici :

De Bremgarten, ce 2 mai 1794.

« Nous allons nous quitter, ma chère enfant, croyez que mon cœur partage tout ce qu'éprouve le vôtre ; mais je veux vous parler de vos consolations, et par conséquent des miennes, et non de nos regrets et de nos peines. Vous

avez rempli tous vos devoirs envers moi; vous êtes vertueuse et vous m'aimez : je suis récompensée de tout ce que j'ai fait pour vous. Je puis me rendre ce doux témoignage d'avoir dévoué à votre éducation et mon tems et mes veilles, et le peu de talens que je puis avoir; d'avoir sacrifié à votre sûreté mes plus chers projets et mon repos, et de vous avoir préféré à tout au monde lorsque je vous ai vue dans l'adversité. Vous n'oublierez jamais l'exil de Tournay, la fuite de Saint-Amand, et l'année entière que nous venons de passer dans cette profonde solitude; et moi je n'oublierai point les larmes amères que vous répandez en quittant ce triste séjour et cette affreuse habitation..... O! qui ne vous aimeroit pas en voyant avec quel déchirement de cœur vous vous arrachez de cette petite cellule et de ce couvent, où nulle espèce de dissipation ne pou-

voit vous distraire de vos cruels chagrins, où l'étude et nos entretiens ont seuls rempli tous vos momens !.. vous, née dans toutes les illusions de la grandeur, et qui deviez vous promettre un sort si différent !..... Hélas ! le bonheur, la gloire, les plaisirs, la fortune ne sont sur la terre que des ombres fugitives. On n'y trouve que deux biens solides, la vertu et l'amitié; parce que ces biens précieux viennent de l'ame, qui ne périt pas. Tout ce qui ne tient qu'à l'imagination, est fragile ou chimérique ; tout ce qui prend sa source dans le cœur est indépendant de la fortune ; et voilà nos réelles, nos seules possessions et nos véritables richesses. En gémissant de vos malheurs, sentez le prix de ce qui vous reste ; toutes les révolutions de l'univers ne pourront vous ôter la soumission à la volonté de Dieu, et la certitude qu'il existe un autre monde où l'innocence et la vertu trou-

veront des récompenses immortelles : avec cette croyance et une conscience aussi pure que la vôtre, tout peut se supporter avec la patience et la résignation que vous avez eues jusqu'ici. Conservez précieusement cette piété qui vous caractérise ; n'en perdez rien, pas même ces petites pratiques qui la rendent plus tendre et plus consolante. S'il étoit permis de comparer l'amour dû au créateur à des sentimens ordinaires, je vous dirois que l'amitié qui retrancheroit comme puériles tous les petits soins journaliers qu'inspire une grande sensibilité et qui se borneroit aux services essentiels, seroit une amitié bien froide ; de même la dévotion qui se réduit aux seuls devoirs prescrits par l'église, n'est jamais un sentiment vif et dominant. L'évangile vous ordonne d'aimer Dieu par-dessus toute chose ; vous devez donc multiplier les moyens de vous occuper de lui, et n'en dé-

daigner aucun. Qu'est-ce aux yeux de Dieu que les dons les plus brillans de l'esprit ? Qu'est-ce que toutes les lumières et l'instruction humaine en comparaison de l'intelligence suprême du créateur de l'univers ? Vous avez lu dans les saintes écritures ces paroles sublimes : *C'est par l'orgueil que tous les maux ont commencé.* C'est l'orgueil qui corrompit des anges et perdit le premier homme : avec l'orgueil, point de piété véritable, point de vertus réelles aux yeux de Dieu; aussi réprouve-t-il particulièrement ce vice et ceux qui en dérivent, comme, par exemple, le désir de la vengeance; car c'est sur-tout l'orgueil qui rend vindicatif. Toutes les fois que vous faites un acte d'humilité, vous faites une action très-agréable à Dieu. Il aime sur-tout, dans le culte qu'on lui rend, la simplicité et la foi; et c'est ce que l'orgueil confond très-injustement avec la superstí-

tion. Tout ce que l'église autorise n'est point superstition ; croire à des reliques et à l'efficacité des pélerinages ne sont point des articles de foi nécessaires pour être sauvé; mais cette croyance est autorisée par l'église, par conséquent elle mérite au moins notre vénération, et elle fournit aux infortunés des idées et des esperances consolantes. Pascal, un des plus grands génies qui ait existé, ne dédaignoit aucune de ces pratiques; il aimoit à humilier sa raison devant l'Être-Suprême. Il savoit que nous ne devons suivre les lumières de cette raison que pour nous conduire dans les diverses situations de la vie, et non dans les matières de foi ; mais jamais ne substituez une petite pratique à un devoir positif, et croyez toujours qu'il vaudroit mieux soigner un malade et lui lire un roman pour le désennuyer que d'aller dire votre chapelet. De même, ne remplacez jamais par des actes

particuliers

particuliers de dévotion, les actions de piété commandées par l'église, ensuite livrez-vous à votre dévotion particulière, mais sans affectation et sans vous singulariser; en même tems ne trouvez point étrange que les autres n'ayent pas, ou autant de piété que vous, ou votre genre de piété; vous perdriez tout le fruit de la vôtre, si vous manquiez d'indulgence et de tolérance. Souvenez-vous de ces paroles de l'évangile : *ne jugez point, et vous ne serez point jugé.* Occupez-vous de votre conscience, et non de celle des autres; faites-vous un plan de journée, et ne perdez pas l'habitude de faire chaque soir votre examen de conscience. Tâchez de vaincre votre indolence, et ne soyez jamais dans l'oisiveté. Par amitié pour moi, cultivez vos talens, qui m'ont donné tant de peine; et pour cela il faut jouer de la harpe chaque jour au moins deux heures et demie, une heure de piano,

et peindre deux bonnes heures; écrire une heure et lire une heure, et régler vos occupations. Je vous recommande la promenade, et la sobriété, si nécessaires à votre santé. Si vous prenez d'habitude du café à l'eau ou à la crême, ou du thé; si vous buvez du vin, si vous mangez des ragoûts, des pâtisseries, du bœuf; si vous faites un usage journalier des acides, vous détruirez totalement votre santé, et sans retour; d'ailleurs, la religion ordonne la sobriété; elle compte le vice contraire au nombre des péchés mortels; ainsi un véritable chrétien qui a un peu réfléchi sur ses devoirs, doit être sobre: après les exemples et les leçons que vous avez reçues à cet égard, et avec la délicatesse de votre constitution, vous seriez sans excuse et tout-à-fait déraisonnable si vous n'aviez pas cette vertu.

« Je vous remets dans des mains res-

pectables et vertueuses, et vous acheverez de vous confirmer dans les principes que je vous ai donnés. Vous n'avez que seize ans et demi, par conséquent votre éducation n'est pas finie, car elle ne peut l'être parfaitement pour une femme qu'à dix-huit ans; mais auprès de Mde. la princesse de Conti, vous pourrez facilement perfectionner votre esprit et votre raison, et vous êtes assez avancée pour les talens de pur agrément pour ne rien perdre si vous voulez. Tâchez de surmonter votre timidité et de prendre plus de part à la conversation; vous avez de quoi être aimable, et vous devez désirer vivement de plaire à une personne qui de toutes manières doit vous être chère, et qui vous reçoit avec tant de tendresse. Ayez en elle une entière confiance, conservez précieusement la sûreté de société que vous avez eu jusqu'ici, et détestez toujours les rapports et la tracasserie. Je

vous écrirai souvent : montrez toutes mes lettres et les vôtres à Mde. la princesse de Conti ; ni vous ni moi n'avons rien à cacher. Depuis que vous avez l'âge de raison, vous avez été témoin de toutes mes actions, vous avez lu toutes mes lettres, je vous ai montré une confiance qu'on a rarement pour une personne de votre âge. Vous savez si j'ai mérité les imputations absurdes dont on me noircit sur-tout depuis cinq ans. Justifiez-moi par vos vertus, votre piété, votre vive sensibilité pour tous les infortunés, votre attachement pour vos parens, et sur-tout pour une mère si digne de toute votre tendresse, par ses vertus angéliques et l'excès de ses malheurs. Voilà les sentimens que j'ai constament cultivés en vous, et cette dernière exhortation n'est qu'une répétition de ce que je vous ai toujours dit depuis que vous existez. Je vous permets, ma chère enfant, de dire,

si vous parlez de moi, tout ce que vous en savez, tout ce que vous en avez vu, et sans nul déguisement, nulle restriction, le mensonge est toujours odieux; et si je vous engageois à altérer pour moi le moins du monde la vérité, ayant été votre gouvernante et votre institutrice, je ferois une chose très-vile, et vous seriez en droit de me mépriser. Il est vrai que je pourrois vous demander, sans rien faire de condamnable, de garder le silence sur ce qui s'est passé dans mon intérieur; mais j'ose dire que ce seroit un bonheur pour moi, que tous ceux qui me jugent de loin m'eussent vue de près; ainsi, je le répète, je vous autorise à dire entièrement tout ce que vous avez vu de moi et tout ce que vous en savez. — Quand vous m'écrirez, rendez-moi compte de vos occupations et de vos lectures. Je tâcherai de vous rendre mes lettres instructives. Comme vous avez perdu dans notre fuite tous

vos extraits, faites-en de nouveaux. Je vous conseille, si vous pouvez avoir des livres français dont nous sommes privées depuis un an, de relire, 1°. les Évangiles, mais avec grande attention et plusieurs fois de suite; 2°. l'Imitation de J.-C.; 3°. le petit Carême de Massillon, et ensuite tous les sermons de Bourdaloue. — En livres d'agrément, Télémaque, les Annales de la vertu, les Veillées du Château, le Théâtre de Racine, celui de Corneille et de Crébillon. Je vous ferai copier peu-à-peu de mes extraits que je vous enverrai successivement.

« Adieu, ma chère enfant, mon Adèle bien aimée! Puisse la providence vous dédomager des maux que vous avez soufferts; puisse le ciel récompenser dès cette vie la pureté et la bonté de votre excellent cœur; puissiez-vous mériter par votre conduite et vos vertus de devenir un jour la consolation d'une mère

aussi infortunée qu'elle est respectable, et des autres objets de votre attachement, et puissiez-vous mériter la tendresse de Mde. la princesse de Conti, et l'estime et l'amitié de toutes les personnes avec lesquelles vous allez vivre! voilà les vœux d'une amie qui, jusqu'à son dernier soupir, prendra le plus vif et le plus sensible intérêt à votre bonheur. Je vous demande, ma chère amie, de porter toujours sur vous ce gage de la plus tendre amitié, et de relire quelquefois cet écrit».

Le départ de Mlle. d'Orléans acheva de me rendre odieux le séjour que j'habitois, malgré le sincère attachement que j'avois pour les respectables religieuses de ce couvent; mais j'avois tant souffert dans ce lieu; j'y avois éprouvé tant de peines de tout genre, qu'indépendament de toute autre raison je n'aurois pu y rester alors sans y mourir de la consomption. Ma nièce,

si bonne et si sensible, partageoit le désir que j'éprouvois de m'en éloigner promptement; d'ailleurs quand je l'aurois voulu, je n'aurois pu y séjourner davantage. Mlle. d'Orléans n'avoit pu me rendre, à beaucoup près, tout l'argent que j'avois avancé pour elle (et qui m'est toujours dû) (1); l'arrange-

(1) Je ne comprends assurément pas là-dedans les frais de ma pension et de celle de ma nièce à Bremgarten, ni ceux des voyages que j'ai faits avec Mlle. d'Orléans, quoique je n'aye fait ces voyages et que je ne sois restée à Bremgarten que pour elle. M. de Montesquiou qui s'étoit chargé de faire notre arrangement au couvent, le fit beaucoup trop magnifiquement pour notre situation et dans un lieu où l'on vit à si bon marché; et cependant la nourriture étoit si peu recherchée, qu'elle ne pouvoit convenir au régime de Mlle. d'Orléans; ce qui nécessitoit pour elle la double dépense de plusieurs mets particuliers faits à part. Je ne comprends pas davantage dans cette

ment fait pour nos pensions étoit beaucoup trop cher, sans compter ce qu'une juste compassion obligeoit de donner aux infortunés compatriotes qui passoient dans ce lieu et qui s'adressoient à moi. Enfin les persécutions et les calomnies dont j'étois l'objet, m'inspiroient le désir le plus ardent d'abandonner une solitude où j'étois si cruellement opprimée. Je recevois sans cesse des lettres anonymes aussi infâmes que celles que j'avois reçues à Bury sur la fin de mon séjour en Angleterre. J'étois souvent outragée de la manière la plus absurde dans les papiers publics, entr'autres, dans la gazette de Leyde, qui disoit que, *comblée des bienfaits* de la

---

dette ce que la révolution m'a fait perdre, comme par exemple la vente de ma bibliothèque que j'ai vendue pour M. de Chartres en 1790 pour une rente viagère de douze cents francs; ce qui n'étoit sûrement pas sa valeur, et rente perdue.

cour de France, j'avois fait en grande partie la révolution ; que j'étois avec M. de Montesquiou et M. de Chartres *dans un palais* que M. de Montesquiou avoit fait bâtir, et cet article extravagant finissoit par cette exclamation : *Enfin Mde. de Sillery respire tranquillement en Suisse !* Une personne de mes amies, qui étoit fort loin de moi, m'envoya cette gazette, en me mandant que l'auteur, M. de Luzac, étoit honnête ; que certainement il n'avoit pas vu cet article ; qu'elle me conjuroit de lui écrire pour m'en plaindre, et qu'alors sûrement il se rétracteroit : par complaisance pour mon amie j'écrivis à M. de Luzac, en lui demandant le secret sur cette démarche, afin qu'elle ne me fît pas prendre une sorte d'engagement de réfuter tant d'autres calomnies. Je lui disois qu'à la vérité *je respirois en Suisse*, mais que je n'y respirois pas du tout *tranquillement ;* que d'ailleurs

je n'étois point logée avec M. de Montesquiou; que même je n'avois aucune espèce de rapport ou de liaison avec lui, mais que je savois qu'il ne faisoit point bâtir de *palais;* qu'il vivoit fort modestement dans une très-petite maison extrêmement simple; que M. de Chartres, au lieu de vivre dans un *palais* à Bremgarten, étoit à 50 ou 60 lieues de cette ville dans un collége; que moi j'étois dans un couvent; que je n'avois pas *fait la révolution* faute de tems, parce que neuf enfans à élever et vingt volumes à composer ne m'avoient pas laissé le loisir de bouleverser des empires; que je n'avois jamais reçu une seule grace de la cour par une raison assez simple, c'est que j'y avois toujours été rarement; que depuis 14 ans je n'y allois plus du tout, et que je n'avois jamais rien demandé. Je terminois en le priant de se rétracter sur le palais partagé avec M. de Montes-

quiou, et sur le séjour de M. de Chartres à Bremgarten, et je lui envoyois les noms et l'adresse de M. Honeggre, magistrat de Bremgarten, et de Mde. Müller, la prieure du couvent, afin que, s'il doutoit de ma véracité, il pût prendre des informations positives auprès de ces deux personnes : M. de Luzac ne me répondit pas, et ne se rétracta point. Tout journaliste qui sans information, sans preuves, accuse une personne qu'il ne connoît pas, manque certainement de principes; si cette personne est dans le malheur, il manque aussi de générosité; s'il cherche à attirer sur elle la persécution, le bannissement, il est absolument dépourvu d'humanité; et que doit-on penser de sa probité si, lorsqu'on lui prouve qu'il a indignement calomnié, il ne s'empresse pas de se rétracter? Comme on assure que M. de Luzac est honnête, je veux croire trois choses : qu'il n'a pas fait cet ar-

ticle, qu'il ne l'a pas lu, et qu'il n'a pas reçu ma lettre.

Cependant je m'occupois vivement des préparatifs de mon départ ; mais j'éprouvois à cet égard bien des embarras : je n'avois point de domestique, et n'ayant jamais voyagé qu'accompagnée de plusieurs personnes, l'idée de faire trois ou quatre cent lieues, seule avec ma nièce, m'effrayoit extrêmement; je ne savois aussi comment m'y prendre pour avoir des passe-ports, sous un nom supposé. J'avois écrit à la seule amie que j'eusse dans ce pays, pour lui demander de me prêter un domestique seulement pour traverser la Suisse, et pour la prier de m'avoir des passe-ports; elle ne put faire ni l'un ni l'autre, et je me trouvai véritablement dans le plus cruel embarras. Ne sachant comment m'en tirer, je m'avisai d'écrire au docteur Hoze, habile et fameux médecin, et le plus honnête des hommes,

qui avoit passé par hasard à Bremgarten, et que je consultai alors sur la santé de Mlle. d'Orléans : nous ne l'avions vu qu'une seule fois ; mais il m'avoit montré tant d'intérêt, que je lui avois déja écrit deux ou trois lettres pour différentes petites choses dont il avoit bien voulu se charger. Comme j'attendois la réponse du docteur Hoze avec trouble et inquiétude, le ciel m'envoya un nouvel ami, qui jusqu'à ce jour m'avoit été totalement étranger, c'étoit M. Conrad, frère d'une religieuse du couvent : il demeuroit à Bremgarten, et depuis long-tems sachant que nous nous amusions, Mlle. d'Orléans et moi, à peindre des fleurs d'après nature, il nous en envoyoit sans cesse de charmantes et de très-rares ; mais respectant notre profonde solitude, il ne nous avoit jamais fait de visites. Enfin en apprenant que nous nous disposions à partir, il imagina qu'il pourroit nous

être utile, et vint nous voir pour nous offrir ses services. Extrêmement touchée de ce procédé, je lui parlai avec confiance, car je le trouvai d'ailleurs aussi spirituel et aussi instruit qu'obligeant; je lui contai mes embarras, mes craintes, leur véritable cause, et la démarche que j'avois fait auprès de M. Hoze. M. Conrad me dit qu'il alloit lui-même me chercher des passe-ports dans un lieu qu'il me nomma, et en effet il partit le jour même : durant son absence je reçus la réponse du docteur Hoze, qui m'envoyoit des passe-ports et un domestique, dont il me répondoit comme de lui-même, et qui en effet étoit un excellent sujet, qui nous a été bien utile. M. Conrad revint avec des passe-ports : je lui fis voir ceux du docteur Hoze; il les trouva meilleurs que les siens, et me conseilla de m'en servir; ce que j'ai fait : mais afin que personne au monde ne sût où j'allois, et le nom

supposé que je prenois (à l'exception de mes deux obligeans amis), je fis demander publiquement à une personne avec laquelle je n'étois pas liée et qui avoit beaucoup de crédit, de m'en faire avoir sous le nom de Mde. Brown que je n'ai jamais porté : l'on me fournit ces passe-ports, dont je ne me suis point servie, et que je n'avois désiré que pour mettre mon secret à couvert. Rien ne m'arrêtant plus à Bremgarten, j'en partis enfin le 19 mai avec ma chère et jeune compagne, la seule de mes élèves et de mes enfans qui me restât..... M. Conrad vouloit nous conduire jusqu'aux frontières de la Suisse, ce que je refusai ; mais il nous prêta sa voiture et ses chevaux, qui nous conduisirent à quatre lieues de Bremgarten. Je partis pénétrée de reconnoissance pour lui, et pour toutes nos bonnes religieuses qui nous montrèrent une sensibilité et une affection que je n'oublierai de ma

vie. Je leur promis de revenir passer le reste de mes jours avec elles, quand il seroit permis de se choisir une retraite et d'y vivre sous son nom, et je suis très-déterminée à leur tenir parole; car les causes de mon aversion pour Bremgarten ne tenoient qu'à des choses que le tems devoit nécessairement changer et qui déja n'existent plus (1).

En quittant la voiture de M. Conrad, j'en pris une de louage que m'avoit

---

(1) Le couvent de Sainte-Claire ne ressemble à aucun de ceux que j'ai vus en France; j'en donnerai une description dans des *fragmens de voyage* que je compte publier incessament, et je crois qu'on trouvera ces détails intéressans et d'une originalité piquante. J'ajouterai que, si le vrai bonheur se compose de la réunion si rare de la vertu, de la piété, de l'innocence, de l'inaltérable sérénité et de la gaîté franche et pure, c'est dans cette paisible et respectable maison qu'il s'est réfugié.

envoyée le docteur Hoze, qui s'étoit chargé de tous nos petits arrangemens; nous fûmes ainsi jusqu'à Schaffhouse, et là nous nous mîmes avec notre domestique dans la diligence : cette manière de voyager, sans s'arrêter ni le jour ni la nuit, si nouvelle pour nous, nous parut fort étrange, et nous étions sur-tout troublées par la crainte de rencontrer des émigrés, chose qui ne nous est jamais arrivée. Au reste, notre santé ne fut nullement dérangée par la fatigue; ma nièce en fut un peu abattue le second jour, mais pour moi je ne me suis jamais mieux portée que durant ce voyage : à Mayence nous quittâmes les voitures publiques, nous suivîmes dans une gondole particulière le cours du Rhin jusqu'à Cologne; là, nous prîmes une voiture à nous, qui nous conduisit à Utrecht; je me reposai en Hollande environ cinq semaines. Au bout de ce tems, suivant le plan que

j'avois formé à Bremgarten, je laissai ma nièce dans des mains sûres et vertueuses; une étrangère qui restoit avec elle demanda sous son nom un passeport qu'elle me donna, et avec lequel je vins dans ce pays. Je me séparois pour quelque tems de ma nièce, parce que je voulois être absolument inconnue, et qu'elle auroit pu contribuer à me faire reconnoître. Avant de me réunir à mes amis, je voulois étudier le pays où nous avions le projet de nous établir, et m'assurer par moi-même si le gouvernement en étoit aussi sage, aussi tolérant et aussi doux qu'on l'assuroit. Je partis d'Oud-Naarden sans femme-de-chambre et sans domestique (j'avois renvoyé en Suisse celui que le docteur Hoze m'avoit procuré), mais avec un homme que je connoissois fort peu et qui alloit à Hambourg pour son compte. J'étois tout-à-fait aguerrie et sans nulle frayeur. Je m'établis avec

mon compagnon de voyage dans un chariot de poste, à moitié couvert, rempli de ballots, et beaucoup plus rude que la plus grossière charette. Je m'en trouvai à merveille, car j'y dormis fort bien la seconde et la troisième nuit, ce que je n'ai jamais pu faire dans les belles voitures qu'on appèle très-improprement pour moi *des dormeuses*, et j'éprouvai que le sommeil qui fuit la molesse, est le prix assuré d'une vétitable fatigue. J'arrivai à Osnabruck en parfaite santé, j'y pris un cabriolet et des chevaux de poste, je versai une fois dans cette route, et de la manière la plus effrayante, mais sans me faire de mal; j'arrivai à Harbourg le 23 juillet 1794. J'y couchai, ou pour mieux dire, j'y passai la nuit à écrire dans ma chambre; je m'embarquai sur l'Elbe le lendemain, quoiqu'il fît un vent impétueux mêlé d'une grosse pluie, et les bateaux ne sont pas couverts; j'en avois

loué un pour moi seule : au moment de m'embarquer, une marchande juive et son fils me demandèrent la permission de passer dans mon bateau, ce que j'accordai avec d'autant plus de plaisir que le fils de la marchande, âgé de 13 ans et d'une beauté remarquable, avoit une ressemblance frappante avec l'une de mes élèves. Je ne savois où débarquer à Altona, je n'avois point de lettres de recommandation, et je n'y connoissois personne ; ma bonne marchande étoit fort communicative et fort obligeante : je lui fis des questions sur les auberges d'Altona ; je lui demandai le nom de celle dont le maître passoit pour aimer le mieux la révolution française, et elle me nomma celle de Pflock. Je pensai que dans cette maison je ne rencontrerois pas les émigrés de la classe intolérante et persécutrice, et j'allai m'établir chez Pflock. J'eus lieu de m'applaudir de ce choix ; le maître de

la maison étoit la probité et la bonté même, et sa fille, remplie de douceur, d'esprit, de sensibilité, ayant reçu la meilleure éducation, devint bientôt mon amie : je ne comptois d'abord rester dans cette maison que le tems nécessaire pour trouver à me mettre en pension aux environs de la ville ; mais dans les premiers jours j'éprouvai un mortel embarras. Je voulois manger dans ma chambre, et l'on me fignifia que ce n'étoit pas l'usage de la maison, et qu'il falloit aller dîner à table d'hôte : la nouveauté de cette proposition, et sur-tout la crainte d'être reconnue, m'effarouchèrent beaucoup : on me dit que les convives que je rencontrerois, seroient des allemands et des français patriotes ; je pensai que vraisemblablement je ne trouverois parmi ces derniers personne avec qui j'eusse vécu, et je me décidai à ce qu'on exigeoit de moi ; d'ailleurs il le falloit bien. Je fus

très-embarrassée pendant une quinzaine de jours; ensuite ne craignant plus de faire de *mauvaises rencontres*, je m'accoutumai à ce genre de vie qui devint pour moi la matière de beaucoup d'observations nouvelles. L'amitié que j'avois pris pour Mlle. Pflock me retint huit mois et demi dans cette maison; tout ce tems s'est écoulé pour moi d'une manière paisible et douce; je ne sortois de ma chambre que pour aller dîner, et de la maison que pour aller à l'église; je ne recevois personne sans exception; j'étois logée dans l'endroit le plus retiré de la maison; j'avois un voisin fixé aussi dans la maison, c'étoit un patriote français, chargé des affaires de France, homme aussi estimable par les rares qualités de son cœur, qu'il est distingué par son instruction et la piquante originalité de son caractère; philosophe vertueux, sans pédanterie et sans orgueil, et le philantrope le plus

sincère que j'aie rencontré. Il étoit presqu'aussi sédentaire que moi ; jamais je ne l'ai reçu en visite ; mais je dînois presque tous les jours avec lui, et sa conversation étoit pour moi aussi instructive qu'agréable. Je n'allois à table qu'une demi-heure après tout le monde, parce que le dîner étoit long ; aussi-tôt après je rentrois dans ma chambre ; j'avois un assez bon piano, une harpe, une guitarre, des couleurs, des pinceaux, une écritoire, quelques livres, un herbier qu'on m'avoit prêté, et mes journées s'écouloient avec une inconcevabe rapidité. J'ai passé neuf mois de la sorte dans le plus parfait *incognito ;* on me prenoit généralement pour une femme à talent, née en Irlande et élevée en France, et qui attendoit une occasion particulière pour repasser dans sa patrie ; quelques personnes prétendoient que j'étois une religieuse émigrée, mais jamais on n'a soupçonné la vérité ;

vérité ; très-souvent à table j'entendois parler de moi (1) ; on disoit universellement que j'étois avec M. Dumourier depuis son arrivée dans ce pays ; plusieurs personnes assurèrent positivement qu'elles m'avoient vue et *parfaitement reconnue ;* de sorte que pendant les neuf mois que j'ai passés dans cette maison, c'étoit une chose incontestablement établie que j'avois passé tout ce tems avec M. Dumourier. Tandis qu'inconnue au milieu d'une foule de

(1) Cependant au bout de quelques mois je fus reconnue par deux voyageurs que je ne reconnus point ; l'un ne m'avoit vue qu'une seule fois, il y a dix-huit ans, et malgré la différence de l'âge et de mon costume, il me reconnut sur-le-champ, mais il ne le dit qu'à moi seule, et il a été d'ailleurs de la plus parfaite discrétion : l'autre eut la même honnêteté, et mon secret ainsi surpris et découvert fut gardé avec autant de fidélité que s'il eut été confié.

mes compatriotes, je vivois sous leurs yeux, et que j'ignorois même s'il étoit vrai que M. Dumourier fût dans ce pays ; car, comme je l'ai déja dit, je n'ai avec lui aucune espèce de rapport direct ou indirect. Les convives allemands qui venoient dîner dans cette maison étoient en général des hommes de fort bonne compagnie ; dans ce nombre j'en remarquai deux, que l'on distinguera toujours par-tout où ils pourront se trouver. D'après leur réputation si bien méritée, et mes propres observations, je leur confiai mon secret deux mois avant de quitter Altona; l'un et l'autre m'ont rendu tous les services de l'amitié la plus active et la plus tendre, et c'est à eux que je dois les liaisons que j'ai formées depuis, et les autres amis que j'ai acquis dans ce pays. Enfin, bien certaine que, malgré la calomnie, l'innocence trouvera toujours une honorable hospitalité dans les territoires

de Holstein et de Hambourg, je quittai Altona le 1er. avril 1795, en déclarant mon vrai nom, afin que tous les Français que j'avois vu pendant neuf mois sussent, à n'en pouvoir douter, qu'il étoit faux *que Mde. de Genlis fût établie avec M. Dumourier.* Je ne quittai pas sans attendrissement une maison où j'avois vécu si paisiblement, où j'étois universellement aimée, et dans laquelle je laissois une amie sincère, qui m'a constament rendu les plus tendres soins. C'est dans cette maison que j'ai goûté les premières consolations que j'aie reçues depuis mes malheurs; c'est dans ma petite chambre d'Altona que j'ai appris plusieurs événemens du plus grand intérêt pour moi, entr'autres, la chûte de Robespierre, la délivrance de ma fille, dont j'avois ignoré les affreux dangers, mais que je savois dans une maison d'arrêt; c'est là que j'appris aussi la paix avec la Prusse : c'étoit un événement

heureux pour la république française, et il me causa autant de joie que si je n'eusse pas été fugitive.

Ma nièce étoit venue me rejoindre ; nous fûmes ensemble à Hambourg où nous avons passé quatre mois, admises dans une famille respectable qui a formé, durant tout ce tems, notre seule société. Sur la fin de juillet de l'été dernier, je vins m'établir ici avec ma nièce et M. de Valence. Nous sommes sur le territoire de Holstein, à cinq lieues d'Hambourg, dans une jolie ferme; M. de Valence s'est fait cultivateur; nous menons une vie aussi douce que solitaire : nous n'avons près de nous qu'un seul voisin (le seigneur du lieu), et ce voisin est pour nous l'ami le plus aimable et le plus zélé. Telle est notre situation; tel est le récit scrupuleusement exact de tout ce que j'ai fait, et de tout ce que j'ai éprouvé depuis la révolution. D'où vient donc ce grand

déchaînement contre moi ? et même avant la révolution ; qu'ai-je fait qui dût m'attirer des ennemis? J'ai toujours vécu aussi retirée que me le permettoit ma situation ; j'ai toujours eu la réputation d'être *sauvage*, toujours également occupée de mes enfans, des arts et de la littérature. Je n'ai de ma vie sollicité une grace de la cour : j'y ai toujours été rarement ; jamais on ne m'a vue chez un ministre : si quelqu'un de mes amis entroit au ministère, de cet instant il étoit perdu pour moi, car je cessois entièrement d'aller chez lui, et par conséquent de le voir. J'ai toute ma vie montré un désintéressement et un dénuement d'ambition qu'on a souvent trouvé poussés jusqu'à la singularité. Avant l'héritage de feue Mde. la maréchale d'Estrées, je n'étois assurément pas riche, et j'ai constament refusé tous les intérêts qu'on m'a mille fois offerts dans différentes affaires. Dans

ce même tems, je refusai toute espèce d'appointemens en me chargeant de l'éducation de trois princes du sang. Je les ai tous élevés gratuitement, et au lieu de me contenter de présider à leur éducation, comme auroit fait un gouverneur, je leur ai donné, l'espace de douze années, des leçons assidues pendant sept ou huit heures de la journée. En mettant si peu de prix à la fortune, je n'ai jamais laissé échapper une occasion d'être utile à celle des autres, et j'ai eu le bonheur d'y réussir souvent. Pendant les neuf ans que j'ai été au Palais-Royal, je n'ai employé l'ascendant que j'avois alors, qu'à faire du bien et rendre des services. C'est ainsi qu'on s'adressa à moi, pour obtenir une place pour une jeune personne âgée de quinze ans. On avoit beaucoup de répugnance à donner cette place à une enfant : je sollicitai avec ardeur, et j'obtins. Je me suis depuis

chargée de cette même jeune personne dsns un long voyage, ayant d'elle le soin que j'aurois de ma fille; j'ai conservé d'elle plusieurs lettres remplies de tendresse et de reconnoissance, qui attestent ces faits; je n'ai rien fait pour perdre ces *droits de mère* qu'elle me reconnoissoit; il n'y a même eu entre nous aucune altération, et cette même personne est aujourd'hui mon ennemie..... C'est ainsi que je fis avoir des places à deux autres femmes qui n'étoient pas mes amies, et que je rendis à un homme attaché depuis vingt ans au Palais-Royal, un service qui fit toute l'aisance de sa vie, et tellement qu'il m'appeloit sa *bienfaitrice*, et me donnoit ce titre en m'écrivant: et ces trois personnes sont aussi mes ennemies, sans qu'il y ait eu le moindre sujet de brouillerie entre nous. J'ai rendu une foule d'autres services moins importans, et fait donner une multitude d'emplois subal-

ternes à des infortunés d'une autre classe, que je ne connoissois que par leurs malheurs, et qui s'adressoient à moi. Ne voyant point de gens de lettres (du moins d'habitude), j'ai toujours saisi avec empressement l'occasion de leur être utile, et même à ceux que je savois être mes ennemis, tels que M. de la Harpe et M. Marmontel, parce que j'estimois leurs talens. Quand M. d'Orléans hérita de son père, il voulut de lui-même faire des pensions à un certain nombre de gens de lettres; mais comme il ne lisoit point, et n'avoit aucune littérature, il me demanda de lui faire la liste de ceux auxquels je croyois le plus de talent. Il étoit bien certain que je la ferois de bonne-foi; et en effet je plaçai dans cette liste MM. Marmontel et la Harpe. Non-seulement je ne me suis jamais vengée (et je l'aurois pu bien souvent); mais jamais, ni dans mes écrits ni dans ma conduite,

je n'ai été un seul instant injuste pour ceux qui me haïssoient, louant avec plaisir ce qu'ils avoient d'estimable, et leur rendant le bien pour le mal toutes les fois que j'en ai trouvé l'occasion (1). Il seroit sans doute ridicule de faire ainsi son éloge dans une situation ordinaire, et c'est ce que je n'ai jamais fait sans y être forcée : si l'on prend la peine de comparer les préfaces de tous mes ouvrages avec celles des autres auteurs, assurément on les trouvera infiniment plus modestes, car je ne les ai nullement écrites dans l'in-

(1) J'ai toujours eu l'habitude de conserver toutes les lettres dans lesquelles je trouvois quelqu'intérêt : la plus grande partie de ces lettres forme aujourd'hui un singulier contraste avec les discours des personnes qui les ont écrites ; mais se peut-il que ces personnes n'ayent jamais pensé que, si je les faisois imprimer, je déshonorerois leur caractère ?

tention de faire mon *panégyrique*, ou *l'énumération de mes succès ;* mais après tant de calomnies, puisque je me décide enfin à présenter une apologie, il faut bien rendre compte de mes actions ; et si l'on dit que ce compte rendu forme un éloge, ce ne sera pas en faire la critique ; d'ailleurs il me semble que deux choses me dispensent de parler de moi avec la modestie que j'ai eue jusqu'ici, le malheur et l'injustice. On me reproche depuis long-tems dans beaucoup de satyres d'avoir un orgueil prodigieux; dans un tems où l'on ne pouvoit m'accuser d'être intrigante ou ambitieuse, on répétoit que j'avois un orgueil excessif. On ne le trouvoit ni dans mes préfaces, ni dans mes actions ; on n'entroit à cet égard dans aucun détail, mais on pensoit qu'une femme qui osoit se charger d'élever des princes du sang ; qui osoit faire des ouvrages sur l'éducation, sur la religion, et qui avoit la témérité de critiquer les

philosophes modernes ; que cette femme, dis-je, devoit avoir un orgueil intolérable. J'ai élevé, il est vrai, trois princes du sang ; mais je pouvois penser, sans avoir beaucoup d'orgueil, que je remplirois aussi bien cet emploi qu'un homme de la cour, qui ne le rempliroit pas du tout : car en général les gouverneurs des princes abandonnoient tous les soins de l'éducation au sous-gouverneurs ; et d'ailleurs il n'y avoit pas une grande présomption à croire qu'ayant consacré sa vie entière à l'étude, on avoit autant d'instruction et de connoissances acquises qu'un courtisan. Enfin, ces enfans ont été bien élevés, et c'est un fait qu'on a bien voulu ne pas contester. J'ai fait des ouvrages sur l'éducation : d'autres femmes en ont fait, et personne ne s'est écrié sur leur orgueil ; d'autres femmes ont donné des ouvrages qni annoncent des prétentions bien plus ambitieuses, des

poëmes, des tragédies, des dissertations sur les auteurs grecs, des ouvrages de géométrie, etc. aucun auteur ne s'en est plaint. J'ai fait un ouvrage sur la religion, mais ce n'est point un ouvrage théologique : je n'entre point dans le détail des mystères; c'est un traité de morale, fondé sur les maximes éternelles de l'évangile, c'est-à-dire, sur la plus solide bâse que puisse avoir la morale. J'ai critiqué les philosophes modernes, je n'ai pas admiré les encyclopédistes : voilà mon véritable crime. Si réellement j'avois eu de l'orgueil; si j'avois voulu me faire louer, me faire de puissans panégyristes et une foule de partisans et de proneurs, je me serois tue sur la religion, et par conséquent sur les philosophes; on m'auroit pardonné (j'en ai eu l'assurance) de n'être pas *esprit fort;* si j'avois bien voulu me contraindre au silence, ce silence eût été payé par les flatteries les

plus outrées, on m'auroit élevée *au-dessus de Fénélon* (1): il est vrai que

(1) Tel étoit pour moi le langage de d'Alembert dans une vingtaine de lettres que j'ai reçues de lui dans le cours d'une année, à l'occasion du *Théâtre d'éducation* dont les volumes ne parurent que successivement; j'ai conservé toutes ces lettres qui contiennent les éloges les plus ridiculement outrés : lorsqu'*Adèle et Théodore* parut, il devint un de mes plus ardens ennemis; il fit faire par l'abbé Rémi une satyre très-injurieuse d'Adèle et Théodore, et remplie de personnalités odieuses : j'ai éprouvé les mêmes procédés de quelques autres gens de lettres. Ce seroit une chose curieuse d'opposer à leurs critiques et à leurs libelles les lettres si aimables et si flatteuses, et tous les vers que j'ai reçus d'eux avant l'époque de leur inimitié : je ne l'ai cependant jamais fait; j'avois dû apprécier leurs éloges; il ne m'en coûtoit rien de dédaigner leurs injures, et je trouvois dans la tendresse véritablement paternelle du premier écrivain de ce siécle, et du plus vertueux phi-

je n'en serois pas moins restée à ma place, mais j'aurois été encensée, et c'est tout ce que l'orgueil désire. Ce qui peut se trouver d'agréable dans mes ouvrages, y eut été de même : les succès en littérature tiennent à la sensibilité, à l'imagination, à la manière d'écrire, et non à telle ou telle opinion ; mais je n'ai point recherché de vaines louanges ; j'ai eu le désir et l'espoir d'offrir des ouvrages purs et de quelqu'utilité, dans un tems où je voyois la morale se corrompre tous les jours. J'ai parfaitement prévu que je me ferois beaucoup d'ennemis, et j'ai peint le sort que je prévoyois, dans les lettres de M. de Lagaraye au jeune Porphyre, dans Adèle et Théodore, mon second ouvrage ; je voulus montrer dès

---

losophe (M. de Buffon) tous les dédomagemens qui pouvoient satisfaire mon cœur et mon amour-propre.

lors que je m'attendois à tout ce que le ressentiment et l'orgueil irrité me préparoient : l'événement a justifié cette prédiction dans tous ses détails. J'avoue cependant que cette prévoyance m'a long-tems empêchée de publier mes ouvrages, et sans le motif pressant d'humanité qui me fit donner le premier, pour tirer de prison trois infortunés condamnés injustement à y passer le reste de leurs jours, faute de pouvoir payer une somme considérable (1), peut-être n'au-

(1) Ce fut au profit de M. M. de Queissat que je fis imprimer le Théâtre d'éducation le premier ouvrage que j'aye donné au public, mais non le premier que j'eusse fait : avec le produit de cet ouvrage, j'eus le bonheur de rendre la liberté à ces infortunés, et je contribuai ensuite à les faire placer dans un régiment. Je fus moi-même les tirer de prison le jour même où je m'enfermai pour quinze ans dans le couvent de Belle-Chasse.

rois-je jamais eu le courage de me faire imprimer. Mon premier projet étoit de travailler et d'écrire toujours (car j'y trouvois un attrait irrésistible); de ne lire mes ouvrages qu'à mes enfans et à mes amis, et de leur laisser bien copiés et bien en ordre, pour qu'ils les fissent imprimer après ma mort. Il est cruel pour une ame sensible, d'exciter le ressentiment d'une multitude de personnes dont on n'a reçu nulle offense, et qu'on estime à beaucoup d'égards; du moins on ne peut me reprocher la plus légère personnalité : si j'ai critiqué les ouvrages, j'ai constament respecté les individus, quoiqu'ils n'ayent pas eu les mêmes ménagemens pour moi; et je n'ai jamais critiqué que ce qui m'a paru contraire aux mœurs et à la religion, et toujours en rendant justice aux talens.

On a trouvé excessivement mauvais que j'eusse écrit que la Nouvelle Hé-

loïse est de tous les romans le plus immoral ; on a ajouté que, pour soutenir une telle assertion, il falloit envier les talens de Rousseau. D'autres écrivains, avant et depuis moi, ont soutenu et prouvé la même vérité, ce qui n'est certainement pas difficile, et personne ne les a rangés dans la classe des envieux de Rousseau (1) ; j'ajoute-

(1) Je connois deux excellentes critiques de ce roman, l'une de M. de Marmontel qui se trouve dans son *Essai sur les romans*. Elle est de la plus grande force, et tout ce que j'ai dit sur ce sujet est infiniment plus adouci : l'autre critique est ingénieuse, piquante et solide ; on y trouve beaucoup de détails qu'une femme n'auroit pu faire, sur-tout dans les ouvrages consacrés à la jeunesse ; car il y a dans ce roman des choses si licencieuses, qu'il n'est pas possible qu'une institutrice puisse le citer à ses élèves. L'auteur de la critique les relève avec autant de finesse et de sagacité que de raison.

terai qu'au reste aucun auteur n'a loué Rousseau plus que moi, et n'a montré pour lui une admiration plus sincère. Si j'avois eu l'orgueil qu'on me suppose si gratuitement, en renonçant aux suffrages des encyclopédistes, j'en aurois cherché quelques autres ; mais incapable de trahir la vérité, en soutenant la cause de la religion (autant que mes foibles talens m'en rendoient capable), je n'ai jamais cherché à me faire des partisans dans le clergé ; je ne voyois point de prêtres, je ne faisois point de visites à *l'Archevêchée*, et je professois hautement la tolérance, parce que la religion la prescrit : aussi, tandis que quelques philosophes faisoient à Paris de petits libelles contre moi, on brûloit en Espagne un de mes ouvrages, qui s'exprime un peu trop librement sur l'inquisition. Je n'ai pas flatté davantage les gens de la cour et du grand monde : on trouve entr'autre dans Adèle

et Théodore plusieurs passages sur les rois, les reines et les courtisans, qui firent une sensation dont mes amis s'effrayèrent; et l'on imprima alors dans les papiers publics anglais, en citant ces passages, qu'ils m'avoient coûté la liberté, et que j'étois à la Bastille. Enfin, avec de l'orgueil, j'aurois fait connoissance avec quelques journalistes; j'aurois entretenu des correspondances; j'aurois fait imprimer, comme tant d'autres, des *vers à ma louange*, les lettres flatteuses qu'on m'écrivoit; j'en aurois même quêtées, en envoyant mes ouvrages aux princes étrangers; je me serois fait recevoir de quelques académies étrangères dont les femmes ne sont pas exclues, etc. etc. Au lieu de tout cela, je n'ai jamais connu, ni reçu, ni vu de journalistes; je n'ai point envoyé mes ouvrages aux souverains étrangers; je n'ai point fait parade des preuves particulières d'estime et d'indulgence que j'ai reçues.

Je ne me suis jamais vantée que d'un hommage qui n'avoit rien de commun avec les talens littéraires, mais qui devoit toucher le cœur : ce fut une députation que m'envoyèrent les six corps des marchands de Paris, avec une lettre signée par eux, et que je conserverai toujours, et dans laquelle ils me remercioient d'avoir fait un volume du Théâtre d'Éducation pour les enfans du peuple. Je me suis glorifiée d'avoir été le premier auteur qui ait fait un ouvrage sur l'éducation de cette classe intéressante, si dédaignée alors, si flattée depuis et si corrompue aujourd'hui. Je n'ai été reçue d'aucune académie; loin d'entretenir des correspondances, comme j'étois accablée de lettres, je renonçai à en recevoir par la poste, plusieurs années avant la révolution : de sorte que tous les étrangers qui m'ont écrit depuis cette époque, ont été fort peu satisfaits de ma po-

litesse, ignorant vraisemblablement (quoique j'en eusse averti dans une note d'un de mes ouvrages), que c'étoit un sacrifice général que je m'étois imposé. Il faut conclure de cette récapitulation que, si je suis orgueilleuse et avide de succès éclatans et de louanges, je suis d'une inconcevable stupidité, car assurément je ne me suis pas conduite de manière à parvenir au but qu'un tel caractère se propose. Non, j'ai été trop frappée, dès ma première jeunesse, des inconvéniens de ce vice affreux, pour n'avoir pas su m'en garantir ; la basse envie, la flatterie mercenaire, l'injustice, l'ingratitude, les ressentimens implacables, tels sont les détestables fruits de l'orgueil. Ah ! qui a long-tems vécu et réfléchi, sait apprécier les éloges de la multitude ! il n'y a que deux suffrages désirables pour un cœur droit et sensible, le sien et celui de l'amitié. J'ai vu tant de bril-

lantes réputations se former et s'affoiblir ; j'en connois tant d'autres qui s'anéantiront ou qui subiront un affreuse révolution ; j'ai si bien connu tous les petits ressorts que la vile intrigue sait employer, pour obtenir une célébrité sûre, mais éphémère ; j'ai vu ce vain désir produire tant de faussetés, de méchancetés et de noirceurs, que, sans peine et sans effort, j'ai su depuis longtems me renfermer en moi-même, et me contenter de ma propre approbation. En effet, qui voudra bien lire mes ouvrages avec quelqu'attention, y trouvera certainement tous les caractères de la vérité et d'une parfaite impartialité, et la preuve en est que, dans tous il y a de quoi déplaire à tous les partis, parce que je ne suis d'aucun. En retranchant seulement de mon dernier ouvrage (1) une vingtaine de pa-

(1) Les chevaliers du Cygne.

ges, j'aurois eu l'approbation universelle d'un parti ; mais je ne veux ni flatter ni insulter les princes ou les républicains : je veux présenter des vérités que je crois utiles, c'est-à-dire, toutes celles qui portent à la modération, à la paix, au respect des gouvernemens établis, et qui peuvent ranimer des sentimens de justice, d'humanité, de générosité, qui semblent depuis si long-tems éteints dans presque tous les cœurs. Dans tous mes ouvrages (ceux faits avant et depuis la révolution), on trouvera les mêmes principes, les mêmes sentimens, la même morale : jamais la flatterie n'a souillé ma plume ; dans tout tems désirant l'ordre et la paix, je ne me suis jamais permis de débiter ces maximes séditieuses, ces lieux communs politiques qui seuls ont produit le succès de tant d'ouvrages. Respecter *tout gouvernement établi*, s'y soumettre de bonne-foi, telle doit être

la conduite d'une femme : ce fut toujours la mienne. J 'ai aimé la révolution française avant les crimes qui l'ont souillée ; mais quand j'en aurois eu les moyens, je n'aurois voulu ni la faire, ni même y contribuer ; j'aurois préféré pour ma patrie le gouvernement monarchique, parce qu'on avoit juré solemnellement de le conserver ; parce que, née sous ce gouvernement, un sentiment naturel m'y attachoit, et que d'ailleurs son régime me paroissoit le plus doux et le plus paisible de tous : mais quand la république a été établie en France, j'ai souhaité qu'elle s'y maintînt, et je le souhaite toujours avec ardeur. Ce désir m'est inspiré par plusieurs considérations puissantes, et surtout par l'idée qu'une nouvelle révolution produiroit infailliblement de nouvelles proscriptions ; mais quand je n'éprouverois pas ce désir, je regarderois toujours comme un devoir sacré de

respecter

respecter l'ordre établi, et je me dirois : *qui suis-je pour m'opposer à la volonté d'une nation entière ?* Ainsi donc, que dans mon pays l'on me rende justice ou non, mes sentimens sont invariables ; de retour dans ma patrie, ou proscrite avec iniquité, j'aurai toujours le même langage : je serai citoyenne française sous un ciel étranger, comme je le serois dans les murs de Paris. Il m'a toujours paru extravagant autant que coupable, de haïr son pays parce qu'on y étoit maltraité, car la nation n'a aucune part à l'injustice que peut éprouver un seul individu : cette injustice n'est commise que par le petit nombre des personnes qui gouvernent ; et l'on croiroit, au vif ressentiment de certains fugitifs contre tous les patriotes français, que la nation entière s'est assemblée uniquement pour prononcer la sentence de leur exil. Avant de terminer cet écrit, je dois rendre compte

des démarches que je vais faire, et qui fixeront enfin mon sort : je demanderai mon rappel en France, en y envoyant cet ouvrage aussi-tôt qu'il sera imprimé. Je sais qu'avec un tel dessein, la franchise que je montre dans cet écrit pourra m'être nuisible ; mais si la liberté de la presse existe véritablement en France, comment pourroit-on m'y faire un crime d'exprimer sans détour ma manière de penser, quand je montre d'ailleurs le plus grand respect pour le gouvernement établi ? Mes opinions ne sont d'aucun poids ; mais quand je demande à retourner dans ma patrie, j'ai cru devoir les faire connoître ; enfin il m'étoit impossible de les cacher ou de les dissimuler en sollicitant mon rappel. Je prouve dans cet ouvrage, 1°. que je ne suis point émigrée, et 2°. que tout ce qu'on m'a reproché vaguement et sans aucunes preuves, est absolument faux, et que par conséquent

j'ai été fort injustement persécutée, proscrite et dépouillée. Si le gouvernement français est équitable (comme je crois), il me rendra des droits que je n'ai jamais dû perdre, et c'est ce que j'espère et ce que j'attends. Je désire aller en France, non pour y rester, car je solliciterai en même tems la permission d'en repartir promptement, afin de voyager encore deux ans ; mon projet n'est même pas de me fixer jamais dans ma patrie, parce que je veux m'établir dans un couvent, et qu'il n'y en a plus en France ; nul intérêt pécuniaire ne me fait souhaiter de retourner dans mon pays : je n'avois point de fortune personnelle, je ne pourrois réclamer qu'un douaire qui me fait horreur..... Je jure par ce qu'il y a de plus sacré que, s'il m'est rendu, j'en ferai publiquement un usage qui prouvera que je n'en veux rien réserver pour moi. Je ne désire retourner à Pa-

ris , que pour obtenir une justice qui m'est due ; pour revoir ma fille et mes petits enfans et les amis que le ciel m'a conservés , et pour aller à Marseille offrir les soins et les consolations d'une tendresse véritablement maternelle à mes innocens et malheureux élèves, qu'on retient toujours prisonniers : voilà mes seuls motifs. Si l'on me rend enfin justice , je la recevrai avec sensibilité et reconnoissance ; si on me la refuse, je me soumettrai avec résignation à mon étrange destinée : j'aurai rempli tous mes devoirs ; j'ai un asyle honorable , et je trouverai dans ma conscience et dans l'estime de ce que j'aime, toutes les consolations qui me seront nécessaires.

AVERTISSEMENT.

La lettre suivante auroit dû paroître beaucoup plutôt, comme on le voit

par sa date, si l'impression de ce petit volume n'eut pas été aussi lentement. Dans l'intervalle de tems qui s'est écoulé depuis le moment où j'ai livré cet ouvrage à l'impression, jusqu'à celui où j'écris ceci (ce 1er. juillet 1796), on a répandu contre moi beaucoup de calomnies nouvelles ; et pour les refuter, il faudroit faire un nouveau volume : chose dont je ne suis nullement tentée, car cette brochûre est la dernière de ce genre que j'offrirai au public. Je me contenterai de remarquer ici, que les nouvelles calomnies dont je suis l'objet, sont entr'elles si contradictoires, qu'elles n'ont pas besoin d'autre réfutation que leur propre absurdité ; par exemple, cinq ou six personnes habitant la ville d'Hambourg, s'amusent à composer de petits libelles anonymes contre moi, qu'elles font imprimer et répandre à Paris seulement, dans lesquels on dit qne je cultive ici d'étroites

liaisons avec une grande quantité d'émigrés, entr'autres avec MM. Dumourier et Montjoye; que je suis à la tête d'une faction qui veut mettre M. de Chartres sur le trône, etc. voilà pour les papiers français et pour les Parisiens qui ne savent pas la vie que je mène ici (1). Mais comme on sait

---

(1) Dans le nombre de gens qui s'occupent à écrire des libelles contre moi, il s'en trouve qui non-seulement ne me connoissent pas, mais qui ne savent pas même mon nom; comme, par exemple, l'auteur d'un article daté d'Hambourg, et inséré *le 3 floréal* dans la feuille intitulée *le Spectateur de Paris :* cet anonyme m'identifie avec une personne que je n'ai pas l'honneur de connoître; il m'appèle la *ci-devant comtesse de Flahault Genlis*, ignorant que ces deux noms désignent deux personnes différentes qui n'ont entr'elles aucune espèce de rapport ou de liaison; quelle foi peut-on ajouter à des calomniateurs aussi

fort bien dans les lieux que j'habite, que je n'ai nulle espèce de liaison avec les émigrés ; que je ne vois ni M. Dumourier, ni M. de Montjoye; que toute correspondance entre M. de Chartres et moi est rompue depuis long-tems, et que je mène un genre de vie très-retiré, il ne faut pas répéter à Hambourg ce qu'on fait imprimer à Paris, et l'on a pris l'ingénieux parti de dire ici tout le contraire : on dit donc en prose et en vers, que je suis brouillée avec M. de Chartres, parce que j'ai eu avec lui, il y a trois ans, des torts affreux et des procédés horribles, et que le roman que j'ai annoncé sous le titre *Des Émigrés*, est une satyre sanglante contre les émigrés : je répondrai brièvement que tout cela est faux. Il est vrai que M. de Chartres ayant pris, il y a

---

évidemment mal instruits, et qui font de telles bévues ?

trois ans, des amis qui ne sont pas et n'ont jamais été les miens, nous avons mis fin à une correspondance dont la confiance faisoit tout le prix. Mais il sent, comme il le doit, tout ce que j'ai fait pour lui, pour ses frères et pour sa sœur pendant quinze ans : de tels souvenirs sont ineffaçables ; il les conserve ainsi que son affection pour moi : j'en ai la preuve dans les dernières lettres que j'ai reçues de lui, et qui sont postérieures à l'époque que l'on assigne à notre prétendue brouillerie ; je rappèle ces faits dans la lettre que je lui adresse. Quant à mon ouvrage sur les émigrés, comment peut-on le connoître, puisque je ne l'ai lu à qui que ce soit ? Je n'ai jamais fait lecture de mes ouvrages, car

Pour me faire admirer, je ne fais point de ligue :
J'ai peu de voix pour moi ; mais je les ai sans brigue.

CORNEILLE.

Il est assurément très-neuf de faire un libelle contre un ouvrage-manuscrit dont on ne connoît que le titre ; j'avoue cependant qu'il seroit bien facile de faire une *satyre sanglante* contre certains émigrés : leur intolérance, leurs emportemens, la jalousie qu'ils ont les uns contre les autres, la manière odieuse dont ils se déchirent, la platitude de leurs libelles, l'atrocité de leurs calomnies, la noirceur et l'absurdité de leur méchanceté fourniroient de nombreux matériaux à la plume satyrique qui se plairoit à tracer de tels tableaux. Mais qu'en résulteroit-il ? un ouvrage fort dégoutant et fort ennuyeux, et qui n'offriroit rien de nouveau. Qui ne sait pas tout cela ? Doit-on prendre la peine d'écrire deux volumes, pour ne dire que des lieux communs ? Mais il est vraisemblable que l'auteur du libelle contre mon ouvrage inconnu, m'a jugé d'après lui ; il m'attribue les conceptions de

son esprit et les sentimens de son cœur : grace au ciel, il s'est trompé !

Voici l'épigraphe de mes Émigrés :

Qui sert les malheureux, sert la divinité.

GUIMAUD DE LA TOUCHE.

Cette épigraphe ne se rapporte qu'aux émigrés, et n'annonce pas le vil projet qu'on me suppose. Un de mes ennemis a dit dans un ouvrage satyrique, publié il y a sept ans sous le titre de *Galerie de Tableaux*, que, consumée d'une *ambition dévorante*, je *n'ai qu'une fausse sensibilité et qu'un seul talent supérieur, celui de la critique.* Si j'avois en effet, comme l'auteur le prétend, un *talent supérieur* en ce genre, il faudroit convenir aussi que j'en ai toujours fait un usage estimable, mérite assez rare avec un tel talent. Je n'ai jamais critiqué que des ouvrages dangereux et corrupteurs ; j'ai loué avec excès tout ce qui mérite d'être admiré ; je n'ai ja-

mais critiqué un ouvrage de *femme*, au contraire j'ai toujours trouvé un plaisir particulier à faire l'éloge de leurs productions littéraires ; enfin, je ne me suis jamais permis une seule personnalité, un seul mot contre la réputation de qui que ce soit, même en répondant à ceux qui déchiroient la mienne. Comment pourrois-je donc aujourd'hui me démentir si lâchement, en attaquant des infortunés dont je dois plaindre d'autant plus le sort, que j'en ai moi-même éprouvé toute la rigueur? On peut bien porter un jugement général sur les causes des diverses émigrations, les blâmer ou les approuver suivant les époques, et ces espèces de critiques, faites sans passion et sans animosité, ne sont que des raisonnemens politiques; mais composer un roman en deux gros volumes, avec le projet d'aggraver les torts d'une multitude d'infortunés; employer son imagination à les

ridiculiser, à les rendre odieux et suspects ; insulter à ceux qui ont vu périr sur un échafaud, leurs pères, leurs époux, leurs amis, leurs enfans, et qui, bannis de leur patrie, dépouillés de tout, manquent d'asyles.... ce seroit-là l'ouvrage d'une furie. Quel est celui de mes écrits qui peut me faire soupçonner de tant de lâcheté et de tant d'inhumanité ? Je déclare donc que mon ouvrage a un but entièrement neuf, et absolument contraire à celui que la méchanceté la plus absurde et la plus noire m'attribue sans aucune espèce de fondement ; et que d'un bout à l'autre tous les détails de l'ouvrage se rapportent à ce but.

Des raisons particulières m'ayant décidée à faire imprimer cet ouvrage fort loin de moi, l'impression en est retardée, parce que l'éditeur qui veut bien s'en charger, ne pourra s'en occuper que dans quelques mois.

En tâchant d'excuser les torts des émigrés et d'inspirer en leur faveur une tolérance universelle, je n'ai ni le projet ni le désir de diminuer le nombre de mes ennemis; les émigrés m'ont fait tout le mal qu'ils pouvoient me faire, jamais je n'aurai de liaison avec eux. L'établissement de la dernière de mes élèves vient d'achever de rompre le seul nœud qui m'attacha à la société; je ne suis plus chargée du sort d'une autre; personne à présent ne dépend de moi: je suis parfaitement indépendante, et à l'abri des atteintes de ceux qui me haïssent. D'ailleurs je sais d'avance que le roman *des émigrés* déplaira beaucoup aux émigrés de toutes les classes, et d'autant plus qu'ils y trouveront un *nouveau genre* de critique (1)

(1) Je dois, pour prévenir toute fausse interprétation, avertir que le mot *critique* n'est employé ici qu'ironiquement.

auquel ils ne s'attendent pas, qui pourra paroître neuf et assez piquant, qui ne peut que leur être utile et les servir au lieu de leur nuire, et dont par conséquent ils n'auront ni le droit, ni même la possibilité de se plaindre : nouvelles raisons de détester l'auteur.

LETTRE

DE

MADAME DE GENLIS

A MONSIEUR DE CHARTRES.

De Silk, pays d'Holstein, ce 8 mars 1796.

Ignorant absolument, Monsieur, depuis près de deux ans, le lieu que vous habitez, et n'ayant avec vous aucune espèce de correspondance depuis 18 mois, je prends le parti de rendre cette lettre publique. De cette manière elle

vous parviendra, dans quelque lieu que vous soyez. Tant que j'ai pu vous être utile, ainsi qu'à votre intéressante et malheureuse sœur, j'ai dû conserver avec vous des rapports intimes; c'est ce que j'ai fait et ce que je désirerois faire encore si vous aviez besoin de moi. A l'époque où j'ai quitté la Suisse (au mois de mai 1794) nous étions séparés vous et moi depuis un an; vous étiez fort loin de moi; vous deviez votre asyle à la recommandation d'une personne avec laquelle je n'avois nulle liaison; une juste reconnoissance vous a inspiré pour cette personne autant de confiance que d'amitié; ses conseils pouvoient vous être plus utiles que les miens, puisque j'étois seule avec Mlle. d'Orléans, renfermée dans un couvent, où j'ai passé avec elle un an dans la plus profonde solitude, uniquement occupée à soigner sa santé et à perfectionner les talens que je lui ai donnés.

Quand je suis arrivée (il y a 21 mois) dans ce pays, j'ai désiré y vivre absolument ignorée ; de sorte que vous écrivant très-rarement, et ne voulant point confier mon secret à la poste, je ne vous ai point mandé où j'allois. Cependant j'ai trouvé le moyen, sans vous dire mon nom supposé et le lieu que j'habitois, de vous donner de mes nouvelles, et en même tems je vous indiquois une adresse pour m'écrire ; c'est au mois d'octobre 1794 que j'ai reçu de vous la dernière lettre qui me soit parvenue. Elle ne contenoit, ainsi que les précédentes, que l'expression de votre reconnoissance et de votre tendresse pour moi ; et le doux nom de *mère* que vous m'y donnez toujours, doit me convaincre que malgré le mystère de votre conduite, votre cœur est toujours pour moi ce qu'il doit être ; car depuis cette époque n'ayant eu aucune sorte de relation avec vous, je n'ai rien pu faire

qui ait dû jeter du refroidissement entre nous. Il y a environ dix mois qu'on m'envoya une lettre pour vous, imaginant que je saurois votre adresse; tout le monde assuroit que vous étiez dans ce pays, et même on nommoit votre correspondant: je lui fis demander le nom du lieu que vous habitiez; il répondit qu'en effet il le savoit, mais qu'il ne pouvoit me le dire; je n'insistai point, et j'envoyai la lettre. Je n'entendis pas parler de vous, et je ne fis aucune démarche pour vous voir et pour vous écrire; mais je vous le répète, si j'avois eu la moindre espérance de vous être de quelque utilité, j'aurois été vous prévenir et vous chercher avec le plus vif empressement. J'ai lu dans les papiers publics de ce pays une lettre sous votre nom, qui annonçoit (il y a quelques mois), que vous partiez pour l'Amérique; comme vous n'avez point désavoué cette lettre, je dois le croire de vous, et je suis

persuadée par conséquent que vous êtes en Amérique. Je vous félicite d'avoir pris ce parti ; vous pouvez vous souvenir que je vous disois, il y a trois ans, que c'étoit le meilleur pour vous.

Il me paroît impossible que vous ne sachiez pas que l'on a écrit dans plusieurs papiers français que vous aviez *un parti* en France et *des partisans* dans les pays étrangers qui vouloient vous placer sur le trône. Si vous ignoriez ce fait, ce seroit vous rendre un très-grand service que de vous en instruire. Pendant les dix années de soins si constans que je vous ai consacrés, j'ai eu le tems d'étudier et de connoître votre caractère, et je n'y ai jamais démêlé le moindre germe d'ambition ; je m'en applaudissois, certaine que vous en seriez plus vertueux et plus heureux. Depuis votre éducation finie, dans les trois années où nous avons eu ensemble

des rapports si tendres et si intimes, je vous ai vu constament le patriotisme le plus exalté, le désintéressement le plus pur et le plus vrai, et la plus parfaite droiture de sentimens. Vous m'avez écrit des volumes de lettres pendant mon séjour en Angleterre ; je les avois confiées à Paris à un ami qui me les a renvoyées : je les ai toutes, ainsi que celles que vous m'avez écrites dans les premiers tems de notre séjour en Suisse, entr'autres, celle que vous m'écrivîtes au moment où nous entrâmes au couvent, et dans laquelle vous me montriez une si vive reconnoissance de ce que j'avois eu le bonheur de pouvoir faire pour vous en quittant Zug, et de ce que je me dévouois à votre malheureuse sœur dont j'étois alors l'unique ressource. Je conserverai ce recueil de lettres toute ma vie ; on y voit sans doute quelquefois des principes exagérés et quelques idées peu réfléchies,

légers défauts si excusables à votre âge ; on y voit aussi qu'à cet égard nous n'étions pas de même avis ; mais malgré ces petites différences d'opinions, je trouve en relisant ces lettres la récompense de tout ce que j'ai fait pour vous. J'y trouve la certitude que vous êtes incapable de vous prêter aux desseins qu'on vous suppose. Vous aviez *vingt ans* lorsque vous écrivîtes les dernières lettres de ce recueil, monument précieux de votre reconnoissance, de votre affection filiale pour moi, et de tous les sentimens qui peuvent honorer un jeune homme. Vous aviez vingt ans.... Peut-on se démentir ensuite à vingt-trois, à moins d'une foiblesse absolument inexcusable ? Non, j'en suis certaine, le fond de votre cœur, vos principes et vos opinions sont les mêmes. Vous ! prétendre *à la royauté !* devenir un usurpateur, pour abolir une république que vous avez reconnue, que

vous avez chérie, et pour laquelle vous avez combattu vaillamment ! Et dans quel moment ? quand la France s'organise, quand le gouvernement s'établit, quand il paroît se fonder sur les bâses solides de la morale et de la justice ! Quel seroit le degré de confiance que la France pourroit accorder à *un roi constitutionnel* de vingt-trois ans, qu'elle auroit vu deux ans auparavant ardent républicain et le partisan le plus enthousiaste de l'égalité ? Un tel roi ne pourroit-il pas, tout aussi bien qu'un autre, abolir insensiblement la constitution, et devenir despote ? D'après les idées reçues en général, il y a moins d'intervalle de la royauté, quelle qu'elle soit, au despotisme, que du gouvernement démocratique à la royauté la plus mitigée. Pourriez-vous, en montant sur ce trône sanglant et renversé, vous flatter même de donner la paix à la France ? Non, sans doute ; la prolongation de la

guerre extérieure, et de plus, la guerre civile dans toutes les parties de l'empire, seroient les funestes fruits de cette odieuse usurpation. La France, en reprenant la royauté, légitime elle-même les prétentions du frère de Louis XVI. Si le trône est relevé, c'est à lui qu'il appartient; en vous y plaçant, vous n'y porteriez jamais que le plus odieux de tous les titres ; de nouvelles factions vous en chasseroient, et vous trouveriez alors dans l'exil et la proscription les seuls malheurs que vous n'ayez point encore éprouvés, et les seuls qui soient insupportables, le déshonneur et les remords. D'ailleurs, quand vous pourriez légitimement et raisonnablement prétendre au trône, je vous y verrois monter avec peine, parce que vous n'avez (à l'exception du courage et de la probité) ni les talens ni les qualités nécessaires dans ce rang. Vous avez de l'instruction, des lumières et mille ver-

tus ; chaque état demande des qualités particulières, et vous n'avez point celles qui font les grands rois. Vous êtes fait par vos goûts et par votre caractère pour la vie sédentaire et privée, pour offrir le touchant exemple de toutes les vertus domestiques, et non pour représenter avec éclat, pour agir avec une activité constante, et pour gouverner avec fermeté un grand empire. Je suis sûre, Monsieur, que vous pensez tout ce que je viens d'exprimer, et je me flatte que les personnes qui vous entourent et les amis que vous avez choisis, sont incapables de chercher à vous inspirer une ambition qui seroit aussi absurde que criminelle sous tous les rapports ; enfin, je suis intimement persuadée que si ceux qui vivent avec vous vous donnoient des conseils différens, ce que je n'ai nulle raison de supposer, vous les rejeteriez pour ne consulter que votre cœur, dont

la droiture vous guidera toujours bien. En faisant imprimer cette lettre, je crois vous rendre un service, parce qu'elle peut servir à dissuader ceux qui, contre toute apparence, veulent faire de vous un chef de parti. On doit naturellement croire que votre institutrice peut mieux qu'un autre connoître votre caractère, et j'ose répondre que vous avez horreur des projets qu'on vous attribue; rien jusqu'ici dans votre conduite n'a dû raisonnablement fonder cette opinion extravagante; vous avez bien servi votre patrie; vous avez fui pour éviter la mort qu'un tyran sanguinaire vous préparoit; vous avez vécu depuis dans l'obscurité, sans jamais chercher à vous faire des partisans; vous êtes pur et irréprochable; conservez toujours ce bonheur, le seul qui vous reste, et qui vous rend si digne d'exciter l'intérêt des ames sensibles et vertueuses. J'ai voulu aussi, en publiant

bliant cette lettre, faire connoître à mes concitoyens des sentimens et une manière de penser qui puissent me mettre moi-même à l'abri de toute calomnie, et réfuter celles dont on a déja voulu me noircir ainsi que vous. Si je n'ai pas fait cette démarche, il y a quelques mois, c'est que je voulois rester ignorée dans la solitude que j'ai choisie; je n'avois aucun intérêt à me cacher, mais mon goût me faisoit désirer une retraite absolue, et ma situation m'en fait un devoir. J'ose croire que ma conduite, mes sentimens, mes écrits et mes malheurs m'assurent le droit de trouver par-tout une hospitalité généreuse; je puis taire mon nom, mais je n'ai nulle raison de le désavouer; on a découvert l'asyle où je me suis réfugiée; j'y suis maintenant sous la protection du gouvernement, qui a daigné m'autoriser (et de la manière la plus honorable et la plus flatteuse) à

m'y fixer si je le désire. Enfin, je sollicite mon rappel en France, désirant vivement y retourner pour revoir ma fille et mes petits-enfans, et pour aller à Marseille offrir à vos infortunés frères quelques consolations et tous les soins de l'amitié. Voilà, Monsieur, et les motifs qui ont inspiré cette démarche, et ceux qui me l'ont fait différer. Je conçois qu'elle me feroit d'irréconciliables ennemis, s'il étoit vrai qu'il y eût des gens qui (à votre insu) eussent le coupable espoir de vous voir régner un jour; je conçois que dans ce cas cette lettre si franche et si positive pourroit faire éclore quelques nouveaux libelles contre moi. Je sais dédaigner des calomnies absurdes, des imputations extravagantes, non-seulement faites sans preuves, mais dénuées de toute vraisemblance, et évidemment produites par la haine et le ressentiment; cependant ces nouvelles méchancetés *anony-*

mes (car je n'en éprouve que de ce genre) me feroient une peine véritable, parce qu'elles pourroient vous compromettre aux yeux de ceux qui jugent sans réflexion, et que je suis sûre d'avance qu'elles vous affligeroient vivement; au reste, il seroit bien injuste de vous rendre responsable des folies de quelques ambitieux obscurs, et c'est (j'ose l'espérer) ce que ne feront point les personnes impartiales et raisonnables.

Adieu, Monsieur; consacrez-vous à l'heureuse et douce obscurité qui convient à vos malheurs et à votre situation. Vous porterez dans la solitude de déchirans souvenirs, mais vous pourrez aussi vous en retracer de bien doux. Rappelez-vous tant d'actions touchantes de bienfaisance et d'humanité qui, durant le cours de votre éducation, honorèrent tous les jours de votre vie, et qui firent aussi les délices de vos

malheureux frères.... Rappelez-vous la couronne civique de Vendôme.... Des actions brillantes ont illustré les premiers pas de votre carrière; mais désormais vous ne pouvez trouver la véritable gloire que dans une profonde retraite. Aimez toujours votre patrie; consolez-vous de ses injustices, en vous rendant le noble témoignage que vous n'avez jamais cessé de la chérir; non-seulement faites des vœux pour sa prospérité, mais désirez qu'elle soit heureuse de la manière dont elle veut l'être; enfin, ne vivez désormais que pour la vertu, ce sera vivre encore pour le bonheur.

AVERTISSEMENT.

J'ai donné successivement, dans le cours de l'année 1770, quelques discours politiques et moraux qui n'ont jamais été réunis en un volume, et que l'on réimprime en ce moment à Berlin.

Cette nouvelle édition sera absolument conforme à celles de Paris ; je n'y ai pas fait le plus léger changement ; j'ai seulement ajouté une préface et quelques notes nouvelles.

Pour que l'on soit en état de juger ma conduite depuis la révolution, je dois remettre sous les yeux du public tout ce que j'ai écrit depuis cette époque ; ce qui se réduit aux discours dont je viens de parler, et au fragment de voyage qu'on va lire. L'auteur de la *Feuille villageoise*, l'abbé Cerutti, que je ne connoissois point, m'écrivit les lettres les plus obligeantes, pour me conjurer de lui donner quelques morceaux détachés qu'il pût insérer dans cet ouvrage périodique. Il vint même chez moi à ce sujet ; il m'assura que cette feuille seroit *toujours pure* (elle l'étoit alors) ; qu'il étoit décidé à n'y rien insérer contre la religion et les

mœurs. A ces conditions, je lui donnai *les Pâtres des Pyrénées*, qui, divisés en trois parties, furent insérés dans trois feuilles différentes; aussitôt après je trouvai dans cette feuille plusieurs traits contre la religion, et de ce moment je cessai totalement d'y travailler.

L'ouvrage qu'on réimprime à Berlin (qui paroîtra incessament), et ce fragment de voyage complètent entièrement tout ce que j'ai écrit depuis la révolution; car de ma vie je n'ai écrit dans d'autres journaux, ou fait imprimer séparément une ligne sans me nommer.

LES PATRES DES PYRÉNÉES,

OU

FRAGMENT D'UN VOYAGE

FAIT EN 1778.

..... Je voyageois, il y a environ douze ans (1); après avoir traversé une partie de nos provinces méridionales, j'arrivai à cette grande chaîne de montagne qui nous sépare de l'Espagne. Je m'arrêtai là dans une solitude charmante, j'y louai une jolie petite habitation, et je me décidai à y passer tout l'été. Ma maison, située sur le penchant d'une montagne couverte d'arbres, de plantes et de verdure, étoit entourée de rochers et de sources d'une eau pure et transparente; je dominois sur une vaste plaine entrecoupée de

(1) J'écrivois ceci en 1770.

canaux formés par les torrens qui s'y précipitoient du sommet des montagnes; je n'avois pour voisins que des cultivateurs et des bergers; là mes rêveries n'étoient point troublées par ce fracas tumultueux des villes, ce bruit importun de chevaux, de voitures, de crieurs publics, qui ne rappèle que les vaines agitations produites par l'intérêt et par l'orgueil, et l'activité turbulente de la frivolité, ou du vice et des passions; dans ma paisible cabane je n'entendois que la voix majestueuse de la nature, la chûte imposante et rapide des cascades et des torrens, le mugissement des troupeaux dispersés dans la rairie, les sons rustiques du flageolet, des cornemuses, et les airs champêtres que répétoient les jeunes pâtres assis sur la cime des rochers; dans ces lieux où la campagne est si belle, je consacrois la plus grande partie du jour à la promenade. Je parcourus d'abord toutes

les montagnes qui m'environnoient ; j'y rencontrois souvent des troupeaux ; les bergers qui les gardoient, étoient tous des enfans, ou des jeunes gens dont les plus âgés avoient tout au plus quinze ans ; je remarquai que ces derniers occupoient les montagnes les plus élevées, tandis que les enfans n'osant encore gravir les roches escarpées et glissantes, se tenoient dans les paturages d'un accès moins difficile. A mesure que l'on descend ces montagnes, on voit les bergers diminuer de tailles et d'années, et l'on ne trouve sur les collines qui bordent les plaines que des petits pâtres de huit ou neuf ans. Cette observation me fit imaginer d'abord que les troupeaux des vallées avoient des gardiens encore plus jeunes, ou du moins de l'âge de ceux des collines ; je questionnai un des enfans : « Conduisez-vous quelquefois vos chévres là-bas, lui demandai-je ? J'irai quelque jour,

me répondit-il en souriant; mais avant cela il se passera bien du tems, et il faudra que je fasse bien du chemin. — Comment donc? — Il faudra d'abord que je monte tout là-haut, et puis après cela je travaillerai avec mon père, et puis dans soixante ans j'irai dans la vallée. — Quoi, les bergers des prairies sont donc des vieillards? — Mais vraiment oui, nos frères aînés sont sur les hauteurs, et nos grands-pères sont dans les plaines ». Comme il achevoit ces mots, je le quittai et je descendis dans la fertile et délicieuse vallée de Campan; je n'y distinguai d'abord que les nombreux troupeaux de bœufs et de brebis qui en occupoient presque tout l'espace; mais bientôt j'apperçus les vénérables pasteurs assis ou couchés sur les lisières de la prairie; j'éprouvai un sentiment pénible en voyant ces vieillards isolés, livrés à eux-mêmes dans cette solitude; je venois de contempler

le plus riant tableau, ces montagnes peuplées d'habitans si jeunes, si lestes, si bruyans, séjour heureux de l'innocence et de la gaîté, dont les échos ne répétèrent jamais que des chants joyeux, des rires ingénus, et les doux refrains des musettes. Je quittois ce qu'il y a de plus aimable sur la terre, l'enfance et la première jeunesse, et je ne me trouvai qu'avec une sorte de saisissement au milieu de cette multitude de vieillards. Ce rapprochement des deux extrémités de la vie m'offroit un contraste d'autant plus frappant que ces bons vieillards, nonchalament étendus sur l'herbe, paroissoient plongés dans une rêverie mélancolique et profonde; leur morne tranquillité ressembloit à l'abatement, et leur méditation à la tristesse causé par un cruel abandon. Je les voyois seuls, loin de leurs enfans; je les plaignois, et je m'avançai lentement vers eux, avec un sentiment mêlé

de compassion et de respect. En marchant ainsi, je me trouvai vis-à-vis un de ces vieillards qui fixa toute mon attention : il avoit la figure la plus noble et la plus douce ; des cheveux d'une blancheur éblouissante tomboient en ondes argentées sur ses larges épaules ; la candeur et la bonté se peignoient dans ses traits, et la sérénité de son front et de ses regards exprimoit l'inaltérable tranquillité de son ame ; il étoit assis au pied d'une montagne coupée à pic dans cet endroit et tapissée de mousse et d'herbages ; une énorme et prodigieuse masse de rochers, placée perpendiculairement au-dessus de lui, débordoit le haut de la montagne, et formoit à plus de 200 pieds d'élévation une espèce de dais champêtre, qui garantissoit sa tête vénérable de l'ardeur du soleil. Ces roches étoient couvertes de guirlandes naturelles de lierre, de pervenche de de liseron couleur de rose

qui retomboient de tous côtés en gerbes touffues, et en festons inégaux, distribués et grouppés avec autant d'élégance que de profusion; à quelques pas du vieillard on voyoit deux saules inclinés l'un vers l'autre mêler ensemble leurs branches flexibles, en ombrageant une fontaine qui descendoit des montagnes; l'onde écumante à sa source franchissoit impétueusement du haut des monts tout ce qui sembloit s'opposer à son passage; mais paisible dans son cours, elle serpentoit mollement parmi l'herbe et les fleurs, passoit aux pieds du vieillard, et alloit se perdre avec un doux murmure au fond de la vallée. Après avoir obtenu du vieillard la permission de m'asseoir à côté de lui, je lui contai ce que le petit berger des montagnes venoit de me dire, et j'en demandai l'entière explication. Dans tous les tems, me répondit le vieillard, les hommes de mes contrées ont consacré

à la vie pastorale les deux âges qui semblent sur-tout faits pour elle, ces deux extrémités de la vie, l'enfance qui sort des mains de la nature, et la vieillesse prête à rentrer dans son sein. Les enfans, comme vous l'avez vu, conduisent les troupeaux sur les hauteurs; c'est là qu'ils acquièrent cette vigueur, cette agilité, cette hardiesse qui distinguent particulièrement l'habitant des montagnes; ils s'exercent à gravir les rochers, à franchir les torrens; ils s'accoutument à contempler sans effroi la profondeur des précipices, et souvent à courir sur le bord des abîmes pour atteindre et ramener une chèvre fugitive; mais à quinze ans ils quittent l'état de berger pour devenir cultivateurs : à cette époque le jeune homme, fier de s'associer aux travaux de son père, abandonne sans regret ses montagnes; il remet avec joie sa houlette en de plus foibles mains : désor-

mais la pioche et la bêche exerceront plus dignement ses bras nerveux. Cependant avant de descendre dans la plaine, il jète un triste regard sur son troupeau, unique objet jusqu'alors de toutes ses sollicitudes, et il ne reçoit pas sans attendrissement, les dernières caresses de son chien fidèle. Admis dans la classe des laboureurs, nous y restons jusqu'au déclin de nos forces; mais quand nous ne pouvons plus nous livrer aux travaux de l'agriculture, nous reprenons humblement la panne-tière et la houlette, et nous venons dans ces prairies passer le reste de nos jours. Le vieillard cessa de parler : un léger nuage obscurcit un moment la sérénité de son front; je vis qu'il se rappeloit avec une sorte de peine, l'instant où la vieillesse l'avoit forcé de se consacrer sans retour à la vie pastorale : il se taisoit, et je n'osois plus l'interroger; mais bientôt rompant le silence, au reste,

reprit-il, notre vieillesse est parfaitement heureuse; elle s'écoule dans une douce tranquillité..... Cependant, interrompis-je, une longue habitude du travail ne rend-elle pas ennuyeux ce repos éternel? Non, répondit-il, parce que ce repos est utile; l'ennui me consumeroit, si j'étois oisif dans nos cabanes: qui ne se rend pas utile aux autres, est sur-tout à charge à soi-même; mais gardien de ces troupeaux, assis tout le jour sous ces rochers, je sers aussi bien ma famille, que dans le tems où je pouvois labourer la terre et conduire une charrue: cette pensée suffiroit seule pour me faire aimer ma paisible condition. D'ailleurs croyez que, lorsqu'on a pendant plus de 50 ans exercé sans relâche et ses bras et sa force, il est doux de n'avoir plus d'autre devoir à remplir que celui de passer ses journées, mollement couché sur le gazon des prairies. — Et dans cette inac-

tion totale jamais vous n'éprouvez d'ennui ? — Eh ! comment pourrois-je m'ennuyer au milieu des objets qui m'environnent, et qui me retracent des souvenirs si chers ? ces montagnes, ces amphithéâtres qui nous entourent, je les ai tous parcourus dans ma première jeunesse ; je reconnois d'ici, par la disposition des groupes de sapins et des masses de rochers, les lieux où j'allois le plus souvent. Ma vue affoiblie ne me permet pas de distinguer tout ce que vos yeux découvrent; mais ma mémoire sait y suppléer : elle me représente fidèlement ce que mon œil ne peut appercevoir ; cette espèce de rêverie demande une certaine application d'esprit qui en augmente l'intérêt. Mon imagination me transporte sur ces monts élevés qui se perdent dans les nuages ; d'ineffaçables souvenirs me guident à travers ces routes tortueuses, ces sentiers escarpés et glissans qui les cou-

pent et les unissent; quelquefois cependant ma mémoire chancelante m'abandonne tout-à-coup : tantôt sur les bords d'un torrent, tantôt sur le penchant d'un précipice, je m'arrête, je frémis..... et si dans cet instant je puis me rappeler le chemin que j'ai perdu, mon cœur palpite encore de joie comme au printems de mes jours. C'est ainsi que, sans sortir de ma place, m'élançant sur ces montagnes, je les reconnois, je les parcours, et que je retrouve les vives émotions et tous les plaisirs de ma jeunesse. Comme le vieillard achevoit ces mots, du sommet de la montagne nous entendîmes derrière nous dans le lointain les sons d'un flageolet. Ah! dit le vieillard en souriant, voici Tobie qui vient sur le rocher; il répète l'air que j'aime tant : c'est la romance que je jouois si souvent à son âge. En disant ces paroles le bon vieillard marquoit doucement la mesure avec

sa tête, et la gaîté brilloit dans ses yeux. Quel est ce Tobie, lui demandai-je ? — C'est un berger dans sa quinzième année ; il aime Lina ma petite-fille ; ils sont de même âge : puissai-je avant de mourir, les voir unis ensemble ! voici l'heure où nos petites-filles viennent chaque matin nous voir et nous apporter des rafraîchissemens ; Tobie alors rapproche toujours ses chèvres du rocher sous lequel il sait que je repose. Le vieillard parloit encore lorsque j'apperçus de loin à l'autre bout de la vallée une nombreuse troupe de jeunes filles, qui s'avançoit lestement et qui bientôt se dispersa dans la plaine : au même moment tous les bergers placés sur les hauteurs, accoururent à-la-fois, et parurent sur les bords escarpés des montagnes qui nous environnoient : les uns, le corps penché en avant sur l'extrémité des précipices, donnoient l'inquiétude de voir s'écrouler sous leurs

pieds la terre qui les portoit; les autres avoient grimpé sur les arbres, afin de découvrir de plus loin la troupe aimable et brillante, attendue tous les jours à la même heure. A cette époque de la journée, les troupeaux des montagnes, abandonnés un instant, pouvoient errer en liberté; tout étoit en mouvement sur les monts et dans la plaine: la curiosité, l'amour naissant, la tendresse paternelle produisoient une émotion générale parmi les jeunes bergers et les vieux pasteurs. Cependant les villageoises se séparant les unes des autres, alloient dans la prairie chercher leurs grands-pères, pour leur porter dans de jolis paniers d'osiers, des fruits et des fromages; elles couroient avec empressement vers ces bons vieillards qui leur tendoient les bras. J'admirois la grace et la démarche légère de ces jolies paysannes des Pyrenées, qui toutes sont remarquables par l'élé-

gance et la beauté de leurs tailles; mais mon cœur s'intéressoit sur-tout à Lina; elle étoit encore à cent pas de nous, lorsque son grand-père me la montra au milieu d'un groupe de jeunes filles, en me disant : *c'est la plus jolie ;* et l'amour paternel ne l'abusoit pas, en effet Lina étoit charmante. Elle vint se jeter dans les bras du vieillard qui la serra tendrement contre son sein; ensuite elle le quitta pour aller lui chercher son panier que tenoit une de ses compagnes. Dans ce moment Lina leva des yeux timides vers le sommet de la montagne, et Tobie sur la pointe du rocher recueillit ce regard, ce touchant regard impatiemment attendu depuis le léver de l'aurore, et douce récompense de tous les travaux du jour; dans cet instant Tobie jète un bouquet de roses, qui tombe à quelques du pas groupe formé par Lina et ses compagnes : Lina rougit et n'ose ramasser le

bouquet ; le vieillard jouit de son trouble, et les autres jeunes filles, en riant avec un peu de malice et beaucoup de gaîté, s'écrièrent toutes à-la-fois : *c'est pour Lina, c'est pour Lina ;* enfin Lina est condamnée à s'emparer du bouquet : d'une main tremblante elle l'attache sur son cœur ; et pour cacher son embarras, elle vient se réfugier sous la roche de son grand - père et s'asseoir auprès de lui. Je les laissai goûter le charme d'un entretien plein de tendresse et de douceur; et la tête remplie et du respectable vieillard et de Lina et de Tobie, je regagnai ma petite habitation, en me disant : si le bonheur existe sur la terre, voilà les mœurs, voilà les sentimens qui doivent en assurer la possession.

. . . . . On a vu que la vie d'un paysan des Pyrenées est divisée en trois époques très-remarquables : il est d'abord berger des montagnes de-

puis l'âge de 8 ans jusqu'à 15 ; ensuite il entre dans la classe des cultivateurs, et enfin, parvenu à la vieillesse, il devient pâtre des vallées. La plus brillante de ces époques, est celle où le jeune homme est élevé au rang de laboureur : aussi la célèbre-t-on avec solemnité. Aussi-tôt que le berger des montagnes a 15 ans accomplis, son père va le chercher, pour le conduire dans le champ ou dans la vigne qu'il doit désormais cultiver : ce jour mémorable est un jour de fête pour la famille du jeune homme. Je voulus voir cette cérémonie champêtre : j'en parlai à mon bon vieillard, le grand-père de Lina, qui m'apprit que Tobie devoit dans un mois quitter pour jamais les montagnes et ce rocher sur lequel son amour pour Lina l'avoit conduit si souvent. Une circonstance assez singulière ajoutoit encore à l'intérêt de cette cérémonie : le père de Tobie, âgé de

70 ans, devoit le même jour renoncer à la classe de cultivateurs, pour rentrer dans celle des bergers. Il rassembloit autour de lui quatre fils d'un premier mariage : Tobie étoit enfant d'un second lit, et le plus jeune de ses frères avoit au moins trente ans.

Le jour fixé pour la cérémonie arriva enfin. Je me rendis dans la plaine, trois heures avant le coucher du soleil; j'y trouvai tous les vieux pasteurs rassemblés au pied de la montagne où Tobie gardoit ses troupeaux ; bientôt après nous vîmes accourir une foule de paysans et de villageoises de tout âge, attirés par la curiosité : Lina conduite par sa mère, vint se placer près de moi, et sans doute n'étoit point celle qui prenoit le moins d'intérêt à la fête. Cette troupe précédoit le vieillard, père de Tobie, qui s'avança gravement, entouré de ses quatre fils : le vieillard portoit une bêche, et marchoit

choit appuyé sur le bras de l'aîné de ses enfans. Arrivé au bas de la montagne, toute la multitude s'ouvrit pour lui laisser le passage libre ; mais le vieillard s'arrêta, en regardant tristement la route escarpée qui conduisoit au sommet de la montagne ; il soupira après un moment de silence : je devrois, dit-il, suivant l'usage aller moi-même chercher mon fils, mais j'ai soixante-dix ans, et je ne puis que l'attendre. . . . Eh bien ! mon père, s'écrièrent ses enfans, nous allons vous porter ! Venez. La multitude applaudit à cette proposition ; le vieillard sourit, et ses fils formant avec leurs bras entrelacés une espèce de brancard, l'enlevèrent doucement, et se mirent en marche aussitôt. Toute la troupe villageoise resta dans la plaine ; pour moi je suivis le vieillard, car je voulois être témoin de son entrevue avec Tobie. Nous marchions lentement, et de tems en tems

le vieillard faisoit arrêter ses porteurs pour leur faire prendre haleine, et pour considérer les lieux que nous parcourions, et qui lui retraçoient le doux souvenir de sa jeunesse; il tressailloit en entendant de toutes parts les sons argentins des clochettes suspendues au cou des brebis et des chèvres, et qu'on ne fait porter qu'aux troupeaux des montagnes. Souvent il nous annonçoit d'avance les objets que nous allions voir; mais souvent aussi le tems avoit détruit ou changé ce qu'il nous avoit dépeint. Il considéroit tout ce qui s'offroit sur notre passage avec le double intérêt du sentiment et de la curiosité; à mesure que nous avancions dans notre route, l'expression de sa physionomie devenoit plus vive et plus animée; la joie étinceloit dans ses regards; et il sembloit reprendre une nouvelle vie, en respirant encore pour la dernière fois l'air actif et pur des

montagnes. Enfin nous arrivons au terme de notre course : on pose le vieillard sur un rocher; il se lève, et s'appuyant sur sa bêche qu'il tenoit toujours, il contemple avec ravissement le pays immense qu'il domine. Dans cet instant Tobie abandonnant son troupeau, vint se jeter au pieds de son père ; et le vieillard l'embrassant avec attendrissement : tiens, mon fils, lui dit-il, prends cette bêche qui m'a servi pendant plus d'un demi-siècle : puisse-tu la garder aussi long-tems ! Pour la remettre moi-même entre tes mains, j'ai prolongé au-delà du terme ordinaire des travaux pénibles à mon âge; je quitte aujourd'hui, pour toujours, nos champs labourés et nos vignes; mais tu vas m'y remplacer!..... En disant ces paroles, le vieillard donna sa bêche à Tobie, et lui demanda sa houlette en échange : O mon père ! dit le jeune homme at-

tendri, recevez encore ce chien fidèle qui m'obéit depuis sept ans; qu'à l'avenir il vous suive et vous défende, il ne m'aura jamais plus utilement servi! A ces mots le vieillard ne put retenir quelques larmes qui coulent doucement sur ses joues vénérables; il caresse le chien que son fils lui présente, et l'animal se débattant dans les bras de Tobie, semble exprimer par ses gémissemens la crainte de changer de maître. Cependant nous reprenons tous ensemble le chemin de la vallée; nous y trouvâmes tous les villageois, et la fête se termina par un bal champêtre, où j'eus le plaisir de voir danser Tobie avec Lina. Les jours suivans, je retournai dans la prairie: j'y trouvai toujours mes deux bons vieillards, assis l'un à côté de l'autre sous l'abri du rocher, s'entretenant de leur jeunesse et sur-tout de leurs enfans. Lina leur apportoit exactement à l'heure accou-

tumée, des fruits et du laitage ; Tobie n'y étoit plus, mais Lina jetoit toujours les yeux sur le rocher, et voyoit avec un vif intérêt l'amitié mutuelle des deux vieillards : c'étoit pour elle un doux présage. En effet, j'ai su depuis que les vieillards avoient joui du bonheur de célébrer les nôces de Lina et de Tobie, et que Lina est aujourd'hui la plus tendre et la plus heureuse des épouses et des mères.

RÉFLEXIONS

Sur la Critique, écrite au mois de février 1796.

Lorsqu'après avoir passé la plus grande partie de sa vie dans la dépendance, on se trouve enfin débarrassé de toute sujétion, livré à soi-même dans une profonde solitude, tout de-

vient très - naturellement sujet de réflexions : ce fut ainsi qu'en lisant par hasard dans les papiers publics, il y a quelque tems, que MM. de la Harpe et Suard étoient accusés et en fuite, ou cachés, j'écrivis une petite feuille, intitulée *l'Ami des talens et des arts*. Ces deux personnes sont mes ennemis depuis long-tems, mais je n'en étois pas moins touchée de leur malheur, dont on exagéroit les causes et les conséquences: je sais plaindre ceux qui sont persécutés et fugitifs (1). . . . .

---

(1) On pense bien qu'en associant les noms de *Suard* et de *la Harpe*, j'avois seulement en vue leur commun malheur, et non leurs talens : ceci n'a pas besoin d'explication pour les gens qui ont lu les ouvrages de M. la Harpe; ceux qui ne les connoissent pas, ne savent apparemment pas lire, par conséquent ce que je pourrois dire ici sur ce sujet seroit inutile.

Un de mes amis, d'après l'intérêt que j'avois montré dans cette occasion pour M. Suard, a voulu me procurer le plaisir d'apprendre qu'on lui avoit rendu ses presses. Il m'a envoyé un numéro de son journal, dans lequel se trouve un petit libelle intitulé: *Extrait des Chevaliers du Cygne.* Ce n'est point un extrait, car il ne fait nullement connoître l'ouvrage, et il contient *trois fausseté's* et beaucoup d'injures fort grossières. Je suis certaine que cet extrait n'est pas de M. Suard, non parce qu'il est infidèle (M. Suard m'a prouvé qu'il n'étoit pas délicat sur ce point, ou que du moins sa mémoire n'est pas bonne); mais parce que l'auteur de la jolie critique du voyage de Smolet et de plusieurs autres petits morceaux détachés, ne peut écrire avec aussi peu de correction, d'esprit et de décence. Si M. Suard eut fait la critique des Chevaliers du Cygne, il auroit eu des

intentions semblables, mais assurément il auroit pris un ton différent. On m'a envoyé en même tems un autre numéro d'un autre journal dont je ne connois pas l'auteur, et qui en traite avec la même *urbanité* (1). J'ignore si cet autre journaliste a été aussi obligé de fuir ; ce qu'il y a de certain, c'est que mes réflexions *d'un ami des talens*, n'ont aucun rapport avec ceux qui écrivent comme lui. L'un de ces jour-

(1) L'un de ces journaux est intitulé *Nouvelles politiques*, et l'autre *Journal de Paris*. L'ami qui m'a envoyé ces feuilles, m'écrit que ce dernier journal rédigé par M. Rœderer avoit passé ensuite dans d'autres mains, et que M. Rœderer venoit de le reprendre. D'après ce détail et l'estime que m'ont inspiré pour M. Rœderer quelques petites brochures que j'ai lues de lui, je suis convaincue que ce plat extrait n'est pas de lui, et qu'il étoit fait avant qu'il eût repris ce journal.

nalistes, après avoir montré ouvertement la haine et l'animosité la plus violente, exprimées avec le ton le moins convenable, ajoute : *Cependant Mde. de Genlis dans cet ouvrage a tracé une foule de caractères ; elle a peint quelquefois divinement la vertu, l'amitié, l'amour ; elle a amené les scènes de la loyauté la plus héroïque, d'autres de la naïveté la plus champêtre, etc.* L'autre journaliste termine ainsi son libelle : *Mais enfin ce roman n'a-t-il donc rien de bon ? Oh ! c'est une autre affaire. On pourroit défier Mde. de Genlis de faire, même quand elle le voudroit, un ouvrage mauvais à tous égards* (1) *; ne fait pas du mauvais qui veut* (2) *: l'ha-*

---

(1) C'est un défi que personne n'aura la témérité de donner à l'auteur.

(2) Cette pensée si profonde et si bien exprimée, est tout-à-fait neuve, car je n'ai jamais oui dire que l'on pût avoir le projet

bitude d'écrire bien ne se surmonte pas à volonté. Eh ! oui, oui, il y a ici du bon et beaucoup, des épisodes charmans, des expressions d'amour et d'amitié, qui ne sortiroient pas de la plume de l'homme le plus exercé, et qu'une femme seule, réunissant tous les mérites des deux sexes, peut tirer de ce fonds de sensibilité, de délicatesse exquise qui appartient exclusivement au sien. . . . . . Ici une citation à ma louange du chapitre de l'incendie, et l'auteur finit en disant : *Sûrement aussi l'on remarquera le premier discours de Charlemagne, le despotisme oriental, une reine qui brave l'étiquette, le traité de paix de la princesse de Clèves et vingt autres morceaux de détails que nous ne pouvons pas même indiquer : nous devien-*

---

de faire du mauvais. Si telle est l'ambition de l'auteur, on peut l'assurer, sans le flatter, que son but est rempli.

drions plus longs en louanges, que nous ne l'avons été en censure. Je n'imagine pas qu'on me soupçonne de citer, par amour-propre, des éloges aussi ridiculement tournés. Je ne sais pas si ces auteurs ont jamais eu *l'habitude de bien écrire ;* mais en supposant une chose aussi dénuée de vraisemblance, on peut les assurer qu'ils ont complètement *surmonté cette habitude ;* et qu'ils l'ayent *voulu* ou non, ils ont *fait du mauvais :* c'est ce que personne ne contestera. Voici les réflexions que ces petits pamphlets m'ont fait faire : comment est-il possible, lorsqu'on ne fait pas une seule critique sur le style d'un ouvrage en trois volumes; lorsque même on loue ce style; lorsqu'on ne peut nier que tous les résultats de l'ouvrage sont de la plus parfaite moralité; qu'il contient *des épisodes charmans, une foule de caractères ;* que l'auteur y a peint *divinement la vertu, l'amour et l'amitié, etc.*

comment, dis-je, en accordant tout cela, écrit-on une satyre injurieuse? S'il est vrai que cet ouvrage ait tout le mérite que ces journalistes lui attribuent, n'étoit-il pas conséquent, autant que convenable, de le critiquer avec le ton de l'estime? . . . Quel a été le projet de ces journalistes? de nuire à l'ouvrage. Il falloit donc, ou cacher la haine et la mauvaise-foi, ou supprimer de tels éloges. Quoi! c'est la personne qui veut manifestement m'insulter, qui dit que j'ai peint *divinement la vertu, l'amour et l'amitié!* C'est une plume trempée dans le fiel le plus noir, qui a tracé ces paroles. La bienveillance embélit tout: elle est indulgente, et cherche à voiler ce qu'elle ne peut admirer; l'amitié s'entoure d'illusions: son plus grand charme est de flatter encore sans le savoir, alors même qu'elle s'applaudit de son courage et de son austérité; mais la haine ne peut

tromper, ses éloges sont des aveux : c'est mieux encore, c'est l'expression forcée du sentiment universel. Un journaliste qui se permet d'odieuses personnalités, qui dégrade son caractère et son emploi, quitte la place honorable de juge littéraire, pour prendre sans pudeur le vil métier de libelliste ; cet homme ne jouira plus du plaisir de voir compter son suffrage : on méprisera également son approbation et sa censure. En vain il terminera ses satyres par des louanges, ces éloges contraints prouveront seulement qu'il n'ose braver entièrement le jugement général; ils auront un grand poids dans sa bouche, parce qu'alors on ne voit plus en lui que le servile écho de l'opinion publique. Avec plus de hardiesse dans le caractère, il ne montreroit pas même l'apparence de l'équité ; et c'est au fonds dans ce genre le meilleur parti qu'on puisse prendre : c'est celui que prit

Voltaire. Je conçois que ses disciples qui n'ont ni ses talens, ni son esprit, ni sa fortune, soient un peu plus timides ; mais ce qui doit les rassurer, c'est que le déchaînement et l'injustice bien franche contre les talens et les bons ouvrages, font lire avec avidité les plus plattes productions. C'est une guerre comme celle que l'on fait à la France : personne n'en estime les motifs, tout le monde la condamne, et chacun s'en occupe vivement. Avec quelle intrépide audace Voltaire a exalté les talens médiocres de ses humbles adorateurs, et déchiré les ouvrages des gens de génie. Lorsque l'inimitable roman de Clarisse parut, voici le jugement qu'il en porta :

« Il est cruel de lire neuf volumes entiers dans lesquels on ne trouve rien du tout, et qui servent seulement à faire entrevoir que Mlle. Clarisse aime un débauché, nommé M. Lovelace ;

je disois, quand tous ces gens-là seroient mes parens et mes amis, je ne pourrois m'intéresser à eux. Je ne voudrois pas être condamné à relire ce roman : il n'y a de bon, ce me semble, que ce qu'on peut relire sans dégout ».

Lettres de Voltaire.

Si Voltaire eut joint à ce jugement général un extrait, il n'auroit pas manqué de dire seulement, que Mlle. Clarisse, la fille la plus sage et la plus prudente de l'Angleterre, se décide très-promptement à abandonner la maison paternelle, et à fuir avec M. Lovelace, dont elle méprise le caractère, et dont elle connoît les mœurs; que M. de Lovelace qui est éperduement amoureux d'elle, n'imagine rien de mieux pour la séduire, que de la conduire dans un mauvais lieu, et qu'après (non des événemens), mais beaucoup de

conversations entre M. Lovelace et Mlle. Clarisse et les filles publiques de cette infâme demeure, M. Lovelace s'avise un jour de mettre le feu à la maison, et voyant que cet expédient n'a rien produit, il prend le parti de donner un soir à Mlle. Clarisse une potion narcotique, etc. — Après un tel détail, l'auteur de la Pucelle et de Candide, etc. n'auroit pas manqué de s'écrier avec une *vertueuse* indignation : quelles horreurs ! quel insipide et dégoûtant assemblage d'atrocités sans imagination et sans vraisemblance ! quelle indécence ! quels monstrueux tableaux ! . . . L'extrait qu'on vient de lire, ne contiendroit nul mensonge : cependant seroit-il fidèle ? non assurément, car il donneroit la plus fausse idée de l'ouvrage. Dénué de toute explication, il présente le canevas le plus plat et le plus absurde et des images aussi dégoûtantes que licencieuses ; et dans la vérité les

mêmes idées qui sont si choquantes dans ce récit, non-seulement produisent des scènes admirables, mais sont par elles-mêmes des conceptions de génie. Il falloit sans doute mieux motiver la fuite de Clarisse et le dessein du scélérat qui l'a conduite dans cette infâme maison; mais il falloit que Clarisse fît une fausse démarche : quelle moralité résulte de cette seule idée! Il falloit placer cet ange dans ce lieu de débauche; les plus frappans, les plus sublimes tableaux que l'imagination ait jamais créés, n'existeroient pas, si l'on n'avoit pas vu Clarisse dans ce lieu de prostitution, au milieu des furies, et livrée sans défense à tous les artifices du vice et à tous les attentats du crime. Il falloit enfin, pour compléter la perfection de cet ouvrage, que Clarisse, malgré sa jeunesse et son innocence, ne fût ni simple ni crédule. L'auteur lui a donné des lumières et

de la pénétration, afin que son imprudence fût plus condamnable, et son penchant secret plus touchant et plus malheureux. C'est avec le même génie qu'il a laissé un cœur au plus scélérat de tous les hommes : lui donner une véritable passion, c'étoit préparer son juste châtiment. Quel seroit donc cet être mal organisé, qui verroit avec *dégoût* toutes les scènes pathétiques de ce roman, celle du poignard, celle de la prison et tant d'autres? qui pourroit lire avec *ennui* les lettres de Lovelace, celles de Clarisse et de son amie sur la malédiction maternelle, le billet de Lovelace après son crime, etc. etc. Quoi! avec de l'esprit et une ame, on pourroit ne pas sentir des beautés si supérieures, et d'un genre si frappant? Un tel être me paroîtroit si incompréhensible, que je ne croirois pas plus à son existence qu'à celle des athées : revenons aux jugemens de Voltaire. Il

est encore plus sévère pour la Nouvelle Héloïse. On pourroit sur cet ouvrage lui pardonner sa sévérité, car assurément nuls détails n'en peuvent excuser le plan : un suborneur qui viole les droits de l'hospitalité, et qui loin d'être peint sous les traits de Lovelace, est au contraire représenté comme le jeune homme le plus vertueux ; une fille séduite, qui consent à épouser un honnête homme qu'elle trompe, voilà des faits qui rendent certainement un ouvrage très-immoral. On pourroit dire encore sur ce roman, qu'à le considérer comme ouvrage de pur agrément, l'invention en est commune, et le plan n'en vaut rien ; qu'on y trouve une foule de choses de mauvais goût; que le naturel y manque continuellement ; toutes les lettres ont exactement le même ton et le même style : ce qui confond tous les caractères, détruit l'illusion et par conséquent l'intérêt ; mais

que de beautés de détails ! que de lettres ravissantes ! qui jamais parla mieux de l'amitié, de la vertu ! comme l'amour s'y exprime ! quelle sublimité de passions dans l'admirable scène du bateau, où St. - Preux est tenté de se noyer avec Julie ! . . . . et quels délicieux détails que ceux de l'intérieur de la maison de Mde. de Volmar ! . . . . Voici l'impression qu'ils firent sur Voltaire :

« Je l'ai lu pour mon malheur, et c'eût été pour le sien, si j'avois eu le tems de dire ce que je pense de cet impertinent ouvrage ».

Voilà pour la première lecture ; mais voici le jugement réfléchi :

« Le roman de Jean-Jacques est, à mon gré, sot, bourgeois, impudent et ennuyeux ».

Lettres de Voltaire.

Cela est laconique, mais suffisant : que de choses en peu de paroles !

Les Journalistes du caractère de ceux qui viennent de faire de si bons extraits des Chevaliers du Cygne, devroient prendre cette manière ; cela seroit plutôt fait, tiendroit moins de place : ce qui ne fâcheroit pas leurs souscripteurs ; et même lorsqu'ils parleroient de mes ouvrages, comme je n'ai pas les talens de Rousseau, ils pourroient les critiquer en moins de paroles, et se contenter de dire : *licencieux, immoral et détestable.* On y perdroit quelques jolies sentences, comme par exemple : *Ne fait pas du mauvais qui veut ;* ou des naïvetés remplies de graces, comme celle-ci : *Eh ! oui, oui, il y a ici du bon, et beaucoup.* Mais les auteurs, pour satisfaire leur animosité et remplir la feuille, ne seroient pas obligés d'y insérer de petites personnalités, qu'ils croyent très-malicieuses, et qui ne sont qu'extrêmement niaises. Par exemple, quand ils pour-

roient persuader à Hambourg et à Altona, que j'ai voulu jadis attirer chez moi MM. Diderot, d'Alembert et de la Harpe, m'en traiteroit-on ici avec moins d'indulgence et de bonté? Au reste il n'est pas vrai que j'eusse *invité* MM. de la Harpe et d'Alembert : ils désiroient venir chez moi. M. de la Harpe fit des vers charmans sur le Théâtre de l'Éducation, et des extraits fort aimables de ces pièces ; tout cela est imprimé : je crois qu'il s'en est bien repenti depuis. M. d'Alembert m'écrivit sur ce Théâtre, des choses qui feroient dresser les cheveux à la tête du journaliste qui cite imprudemment ce fait : ce sont de très-pompeux éloges que la bienséance m'empêche de rapporter et non la modestie, car il n'y avoit pas de quoi s'énorgueillir. J. J. Rousseau qui haïssoit d'Alembert, a dit de lui qu'il n'étoit *qu'un Arlequin :* c'est un jugement dans le genre de

ceux de Voltaire ; mais certainement d'Alembert n'avoit, comme homme de lettres, aucun génie, et n'étoit qu'un fort médiocre écrivain. Quant à Diderot, je ne l'ai dans ce tems ni invité, ni attiré, ni reçu, parce qu'il étoit mort avant que j'eusse fait imprimer une ligne; je n'ai jamais connu, ni vu ce fameux éditeur du livre le plus volumineux, le plus mal fait et le plus dangereux qu'on ait composé dans aucun siècle. Lorsqu'au lieu de donner un extrait, on conte des anecdotes, il faudroit être exact et piquant: c'est trop à-la-fois d'un tort et d'un ridicule.

Reprenons les réflexions sur la critique. Je crois avoir prouvé qu'un extrait n'est fidèle, que lorsqu'il expose nettement non-seulement le canevas de l'ouvrage, mais encore le but et les intentions de l'auteur; car, si l'on supprime une partie si essentielle du plan, la seule où le génie puisse avoir

part, les conceptions les plus neuves et les plus morales, peuvent paroître absurdes et dangereuses. On sait que la meilleure phrase d'un discours peut devenir louche et répréhensible, si on la rapporte isolée, sans y joindre ce qui précède et ce qui suit : cet artifice est connu ; mais celui de n'extraire d'un ouvrage que le fond du sujet sans rendre compte du dessin, l'est beaucoup moins : on n'a point encore fait de réflexions sur ce genre d'infidélité, et les présenter toutes, c'est rendre un véritable service aux gens de lettres. Pour développer mieux mes idées sur ce sujet, citons encore quelques exemples. Le Misantrope de Molière est sans doute un chef-d'œuvre ; mais qui s'en douteroit sur un extrait fait ainsi : Un homme profondément aigri contre le genre humain, frondant tous les vices de la société, malgré les sages représentations d'un ami indulgent et raisonnable ;

raisonnable ; une coquette médisante et légère, tournant en ridicule ses admirateurs et ses rivales ; voilà tout le canevas de cette pièce en cinq actes, qui absolument dénuée d'intrigue et d'incidens, est d'ailleurs parfaitement bien écrite. Cet extrait est exact dans ce qu'il exprime, et n'offre aucune critique injurieuse ; il a même un air de justice et de politesse. Mais qu'en peut-on conclure ? que le Misanthrope doit être une pièce excessivement froide, et qu'il n'y a aucun génie dans le plan. Pourquoi ? parce qu'on a supprimé dans l'extrait, deux seuls mots qui donneroient une parfaite idée de l'intérêt et de l'inconcevable mérite de cet ouvrage ; c'est que le Misanthrope est *passionnément amoureux* d'une coquette. Si un homme ordinaire eut voulu traiter ce sujet, qu'eût-il imaginé ? de deux choses l'une, ou de représenter un homme détestant sans excep-

tion toute l'espèce humaine, insultant avec brutalité tous les gens qu'il rencontre ; enfin, un bourru grossier, tel que *Timon misanthrope ;* ou bien cet auteur auroit offert un misanthrope moraliste, sensible, amoureux d'une métaphysicienne vertueuse qui, de raisonnemens en raisonnemens, l'auroit ramené à la philantropie ; mais je doute que les spectateurs d'une telle pièce eussent eu la patience d'attendre le dénouement et la curiosité de voir la conversion du héros. *Le Misanthrope corrigé* ne peut faire le sujet d'un bon ouvrage, et sur-tout d'une pièce de théâtre, dont l'action se passe en vingt-quatre heures. On se corrige d'un défaut, on réforme son caractère ; mais on ne change point son caractère lorsqu'on en a un bien décidé, parce que le caractère tient à la constitution physique, au genre d'esprit, à la manière de voir, etc. Je conviens que l'on pourroit

corriger une misanthropie accidentelle, c'est-à-dire, causée par des revers et des perfidies; mais Molière ne s'est pas amusé à peindre une boutade d'humeur et de dépit : la profonde misanthropie de son Alceste est née avec lui; on sent qu'Alceste, dès son enfance et sa première jeunesse, a dû être misanthrope, et qu'avant d'avoir connu les hommes, son génie frondeur a deviné tous les travers dont ils sont capables. Ainsi Molière a eu l'intention de donner à ce caractère, toute l'énergie et toute la profondeur qu'il peut avoir, et pour cela il devoit le concevoir *incorrigible;* mais pour le rendre véritablement théâtral, il a voulu placer son héros dans la situation, et lui donner les sentimens qui pouvoient le mieux contrarier, et en même tems exalter son caractère; et pour y parvenir, il fait de son Misanthrope, non un bouffon insolent et ridicule, mais un homme

de la cour, s'exprimant toujours noblement, embarrassé de toutes les entraves de la politesse et des bienséances; toujours tenté d'éclater, toujours à moitié retenu par l'usage du monde et l'idée des convenances; et enfin, cet homme austère, chagrin, ennemi des vices, est retenu dans le grand monde qu'il abhorre, par une violente passion pour la coquette la plus méprisable. Voilà des conceptions sublimes : est-on excusable, lorsqu'on fait un extrait, de se borner au froid narré du fonds des choses, et de ne pas entrer dans de tels détails ? S'il est si facile, en taisant ce qui devroit être exprimé, de dénaturer dans un extrait, les plus parfaites productions du génie, il est encore plus aisé, en suivant la même méthode, d'anéantir tout le mérite des ouvrages médiocres. C'est ainsi que, si l'on ne connoissoit les Chevaliers du Cygne que sur les extraits dont j'ai

parlé, on pourroit croire qu'il n'existe pas de romans plus scandaleux : les deux journalistes seroient, je crois, fort embarrassés de répondre raisonnablement à ces questions. Il est vrai, j'ai voulu peindre Armoflède pleine de charmes et d'infamies (pour me servir de votre langage qui n'est bon qu'en vous citant) ; j'ai voulu qu'elle eût tout l'art, tout le manége, toute la séduction que le vice peut avoir ; je lui ai donné la beauté, la grace, la jeunesse, les talens ; j'en ai fait un Prothée : elle sait prendre toutes les formes... qu'en résulte-t-il ? que vous la trouvez odieuse : ce qui vous fait honneur ; mais ce qui m'en fait aussi, car à vous dire le vrai, malgré ma libéralité envers ce personnage, je n'ai pas eu l'intention de lui gagner tous les cœurs, ni d'en faire l'héroïne de mon livre. C'est pourtant ce qu'on pourroit croire d'après vos extraits, car vous ne parlez que

d'elle, mais vous ne dites rien de ses humiliations, de sa punition terrible, de son dialogue avec Marceline : cette conversation est cependant la seule chose que la raison et la délicatesse puissent trouver licencieuse dans l'ouvrage. Pourquoi donc ne la citez-vous pas ? C'est que vous avez senti que cette scène énergique étoit assez bien conçue et passablement exprimée, et qu'il ne s'y trouve pas un mot qui ne fasse frémir le vice, et qui ne soit un encouragement pour la vertu. Ce qui paroît licencieux, peut donc en certains cas, être profondément moral, lorsque la licence a des bornes que le goût et la bienséance savent y mettre, et que l'ouvrage qui présente une telle scène, n'est fait, ni pour les enfans, ni pour les jeunes personnes dont l'éducation n'est pas finie. Pourquoi donc avec tant de charmes, Armoflède est-elle si odieuse, même avant que l'on

puisse connoître sa scélératesse ? pourquoi le lecteur trouve-t-il tout simple qu'Angilbert qui n'est rien moins qu'austère, préfère à cette maîtresse, si piquante et si jolie, une femme qui n'est distinguée ni par la beauté, ni par les graces, ni par un esprit supérieur ? N'y a-t-il aucune *moralité* dans tout cela ? n'y en a-t-il pas dans cette réflexion.

« C'est la délicatesse qui fournit à l'amour une source inépuisable de sensations délicieuses et de sentimens toujours nouveaux ; elle semble faite surtout pour ce sexe charmant qui ne peut la blesser sans renoncer aux graces ; enfin Armoflède dévoilée, n'ayant plus que le seul genre d'agrément de la courtisanne la plus effrontée, me fit connoître que la monotonie du vice peut être aussi insipide qu'elle est révoltante ».

Ne trouvez-vous pas aussi quelque

moralité dans ce petit discours que le jeune et brillant Angilbert adresse à la perverse Armoflède ?

« La vertu n'est point une chimère à mes yeux; elle me paroît aussi nécessaire au bonheur de la vie, qu'un air pur l'est à la santé; on ne peut l'abjurer sans se dessécher l'ame; rien ne dispense de l'admiration que l'on doit avoir pour elle : il faut la suivre ou la regretter ». . .

Et ces réflexions, est-ce un homme vertueux qui les fait ? C'est bien mieux, c'est un homme à bonne fortune. Dans quel livre avez-vous vu le vice plus déshonoré ? J'ai su lui ôter dans celui-ci, jusqu'au prestige de sa séduction; j'ai dévoilé tous ses artifices; j'ai ridiculisé, avili, anéanti tous ses moyens de plaire. Et ce dialogue avec Marceline, n'offre-t-il aucun résultat moral ? Il faut bien le citer, puisque vous n'en parlez pas; en voici quel-

ques traits ; Armoflède dit à Marceline :

« Chaque instant semble exalter mes passions : moins je leur résiste, et plus elles m'agitent et me dévorent ; je désire avec fureur, et je ne jouis plus avec transport. — Quoi ! déjà ? quoi ! si jeune ? — Mon cœur a vieilli, et mes sens s'éteignent. J'ai déjà perdu la plus douce de toutes les illusions : l'amour n'est plus pour moi qu'une chimère ».

A la fin de l'entretien on lui dit :

« Quelle tête vous avez ! — Elle est brûlante, c'est un volcan ; mais mon ame est desséchée : la haine et la misanthropie la flétrissent et me consument... De tristes réflexions viennent souvent m'assaillir. — Que devient-on, Marceline, quand on a perdu la jeunesse et la beauté » ?

L'exécrable Marceline répond :

« L'amour n'est plus à mon âge,

qu'un souvenir amer, et qu'une fureur impuissante : le plaisir est usé; la seule habitude conserve encore un besoin sans désir, et qui s'irrite sans espoir. — Quelle affreuse peinture !... Eh ! mais la vertu vaudroit mieux. — Oui, j'ai pensé souvent qu'après s'être livré à ses passions, si l'on pouvoit recouvrer sa réputation et revenir à la vertu, l'on feroit un excellent marché ».

Et ce discours d'Adalgise à l'infâme Armoflède, dépouillée de tous ses charmes et devenue hideuse ? Adalgise transporté de rage, arrive un poignard à la main; mais en voyant l'horrible changement de sa figure, il jète son poignard et lui dit :

« Vis pour épouvanter les pervers; vis pour épuiser le calice amer de l'infamie, pour envier les succès de la beauté, pour frémir à la vue de l'innocence et du bonheur..... Puisses-tu dans le sein de l'ignominie, ren-

contrer par-tout le tableau touchant de l'amour heureux et de la vertu triomphante : oui, tel est le sort que l'éternelle justice te réserve ; tu ne verras finir ton exécable existence, qu'après avoir souffert tous les tourmens de la noire et dévorante envie, et de la haine implacable et déçue ; qu'après avoir éprouvé tous les genres d'insultes et d'outrages, et du milieu de la fange, traînée enfin sur le bord du cercueil, tes yeux alors frappés d'une lumière éblouissante et terrible, mesureront avec effroi la profondeur de l'abîme creusé par les passions et l'impiété. Dans les convulsions d'un agonie, privée d'espérance, tu verras toute l'horreur du vice sans pouvoir le haïr, et tu connoîtras qu'il existe un Dieu, sans pouvoir l'invoquer ».

Non-seulement vous ne trouvez rien de moral dans toutes ses inventions, mais vous osez dire qu'un auteur est

immoral, lorsqu'il a tracé un caractère aussi immoral que celui d'Armoflède. Journalistes calomniateurs ; direz-vous que Richardson fût *immoral*, parce qu'il peignit *l'immoral Lovelace ;* et il osa le rendre sensible ; il lui laissa ce qui fait tout pardonner, une ame et de la passion ; il le dut : je l'ai prouvé. Dans son plan, de grandes moralités et des beautés sublimes résultoient de cette idée peu naturelle par elle-même : car un cœur corrompu sait-il aimer ? Mais il falloit donner à la vertu cette puissance magique de créer la sensibilité dans une ame perverse ; il falloit que Lovelace adorât Clarisse. Cependant ce trait de génie est-il véritablement moral sous tous les rapports ? non : et en cela seul le caractère d'Armoflède est supérieur à celui de Lovelace, un seul fait le prouve : combien d'hommes de la société ont eu la prétention de ressembler au persécuteur de Clarisse, à

ce persécuteur barbare qui lui ravit l'honneur et lui couta la vie ; combien de jeunes gens avec de l'esprit et de l'éducation, ont reçu avec orgueil le surnom de *Lovelace !* et quelle est la courtisanne qui s'énorgueilliroit du surnom d'*Armoflède ?*

Mais je reviens à mes questions. Pourquoi uniquement occupés de l'infâme Armoflède, en cachant ce qu'il en falloit détailler, n'avez-vous pas dit qu'elle n'a quelques succès passagers qu'en se déguisant, qu'en prenant l'apparence de la pudeur et de la modestie ? Cette idée n'est pas *licencieuse*. Pourquoi n'avez-vous fait mention que de ce personnage : quoi ! toutes les autres femmes de cet ouvrage n'ont rien qui puisse vous intéresser ou vous plaire ? Pourquoi n'avez-vous pas dit un seul mot da la bonne et simple Zoé, de la malheureuse Azoline, de la fière Ordalie, de l'humble Délie, de la modeste Abas-

sa, de la sincère et sensible Berthe, de la courageuse et naïve Axiane et de la vertueuse Béatrix? Ces personnages du moins ne sont pas vicieux; on pouvoit citer quelques traits intéressans; on pouvoit dire qu'Armoflède ne paroît jamais que pour les faire valoir. Pourquoi, en déclamant si violemment contre les évanouissemens d'Armoflède, n'avez-vous pas parlé de quelques scènes assez jolies dont la pudeur la plus délicate fait tout le prix? quoi, pas un mot sur l'embarras qu'éprouve Abassa en dévoilant aux yeux d'un époux adoré le plus beau visage du monde; pas un mot sur la première faveur qu'elle lui accorde, cette faveur si difficile à obtenir, qu'il sollicite et reçoit avec tant de transports, et qui n'est qu'un *premier regard!* Croyez-vous qu'il soit *immoral* d'opposer à ce tableau touchant et délicat les artifices effrontés d'une femme sans mœurs? Pourquoi enfin

ne vous est-il jamais échappé de convenir qu'il y eut dans cet ouvrage quelques résultats moraux, quand vous auriez dû dire qu'il n'y a pas une situation, pas une seule scène qui n'en ait un très-marqué. Il est vrai que vous parlez d'une de mes héroïnes. Vous dites que *Célanire est aimante;* je le crois comme vous; mais vous ajoutez qu'elle est vindicative, et vous me permettrez de le nier. Vous prétendez qu'après sa mort elle ne revient obséder Olivier que pour se venger. C'est précisément le contraire; elle dit dans sa première apparition : *La justice éternelle me condamne*, etc. Ainsi c'est son propre châtiment qu'elle subit, et non une vengeance qu'elle exerce. Vous voyez comme vos citations sont exactes, vos éloges mêmes n'ont pas plus d'exactitude. Vous dites que *j'ai peint divinement la vertu, l'amour et l'amitié.* Avez-vous bien senti la force et compris la

signification des expressions que vous employez. Je ne le crois pas, car j'imagine par votre style que vous n'avez guère réfléchi sur la véritable propriété des mots. Je vais donc vous expliquer le sens de ce que vous avez dit. Il y a une extrême différence entre *bien parler de la vertu* ou *bien peindre la vertu :* on peut semer de belles sentences sur la vertu dans un livre pernicieux; mais si dans un ouvrage d'imagination ou tout est en action, on a *peint divinement la vertu*, on a fait l'ouvrage le plus moral; car toute la morale se réduit à ceci : *aimer la vertu, haïr et mépriser le vice ;* donc si Celanire et Béatrix sont aimables, si Armoflède est odieuse, mon but est rempli. Venons à ma manière de peindre l'amour; vous la trouvez *divine*, ainsi nous ne devrions pas avoir de querelles là-dessus ; mais voyez comme un auteur est difficile à contenter; je vous ferai sur cet article les re-

proches les plus graves. Nous sommes convenus qu'un Journaliste doit donner une idée précise de la chose qu'il approuve ou qu'il condamne : la donnez-vous dans le cas dont il est ici question ? Non-seulement vous ne la donnez pas, mais vous ouvrez un champ très-vaste à toutes les suppositions fausses et même injurieuses à l'auteur, que le lecteur peut faire suivant son caractère, ses principes et sou goût. Un jeune homme ne pensera-t-il pas que j'ai peint de l'amour ce qu'il en falloit voiler ? n'imaginera-t-on pas que je me suis permis des détails semblables à ceux qui se trouvent dans cinq ou six lettres de l'Héloïse, et particulièrement dans cette lettre fameuse *Puissances du ciel*, etc. Combien la plume d'une femme seroit souillée, si elle eut tracé de telles peintures ! Bien loin de peindre ainsi l'amour, j'ai représenté une femme tellement environnée de tous les charmes

de l'innocence et de la pureté, tellement défendue par l'ascendant suprême de la vertu, que, malgré son imprudence, sa candeur et son amour, elle trouve sa sauve-garde dans l'adoration même qu'elle inspire, et son amant lui dit : « Près de toi je suis calme, parce » que je suis heureux : près de toi mon » ame se pénètre de tous les mouve- » mens de la tienne. J'adore l'innocence, » parce qu'elle t'environne et t'embé- » lit, et seul avec toi dans la tranquil- » lité profonde de la nuit, le délire de » l'amour n'est pour moi que l'enthou- » siasme de la vertu ».

Et j'ai donné à cet amant un caractère impétueux, une imagination ardente, une ame passionnée, et il n'entreprend rien. Sa pensée même est réprimée par un regard ; il se sacrifie sans cesse et sans effort, il s'oublie à tel point, que mille fois tremblant pour le bonheur d'un objet idolatré, la féli-

cité suprême, celle d'être aimé, devient son plus insupportable tourment, et ne lui cause que d'affreux remords; mille fois il forme le souhait d'être moins aimé; et des sentimens si exaltés, si neufs, paroissent naturels? avez-vous osé dire qu'ils fussent exagérés? Si les ames les plus séches n'y trouvent rien de forcé, ils sont donc vrais, ils existent donc? mais qui les avoit peints?... En même tems il falloit que ces deux êtres généreux s'égarassent, parce que j'ai voulu prouver qu'une passion condamnée par le devoir, finit par égarer les ames les plus vertueuses, quand on ne la réprime pas dès sa naissance. Dans tous les romans honnêtes et moraux que je connois, on établit deux principes faux et dangereux. Le premier, qu'on ne peut vaincre une passion naissante; le second, qu'on peut y livrer son cœur et s'en occuper uniquement sans y cé-

der (1) : dans mon roman j'établis précisément le contraire. Il falloit donc dire que l'amour dans ce roman est toujours pur et généreux, et que tous ses développemens y sont de la plus parfaite moralité. Au lieu de cela vous me menacez de ne point donner ce livre à vos enfans ; je vous avoue qu'en le faisant, je n'ai pas beaucoup pensé à eux. Au reste je suis persuadée que Mesdemoiselles vos filles sont des citoyennes parfaitement bien élevées ; mais je crois que, si d'ailleurs elles sont belles et sensibles, il vaudroit mieux leur apprendre que le véritable amour est inspiré par l'innocence et qu'il la respecte, que de leur laisser croire qu'il consiste dans le projet de déshonorer son objet.

---

(1) La princesse de Clèves et tant d'autres.

D'après ces réflexions écrites sans art et avec rapidité, quelle opinion tout lecteur sensé aura-t-il de votre esprit, de votre style, de votre droiture et de votre caractère, vous qui, tranquilles dans vos foyers, êtes assez lâches pour insulter grossièrement dans des extraits infidèles, une femme persécutée, fugitive, que vous ne connoissez point, et qui ne vous a jamais offensés ; vous qui louez aujourd'hui mes autres écrits, afin d'en prendre le droit de déchirer le dernier ? Mais quelle logique ! Si vous trouvez une morale si pure et tant de sensibilité dans *Adèle* et *Théodore*, *etc.* ne deviez-vous pas quelques égards à l'auteur de tant d'ouvrages, que vous jugez vous-mêmes estimables et utiles ?

Je sais qu'il est difficile de conserver de la dignité, en condescendant à vous répondre ; mais la véritable dignité tient à l'élévation des sentimens : je suis sûre

de conserver toujours celle-là. Je ne défends de mes ouvrages que leur moralité, et je n'ai jamais répondu que lorsque l'on a tenté d'attaquer mes principes. Il est vrai que jadis vivant dans le monde et devant en respecter les bienséances, ayant d'ailleurs d'importantes occupations, je devois éviter de me mettre en scène avec vous et vos associés; je ne leur répondois qu'avec une extrême briéveté, et la mesure qui convenoit à ma situation. Maintenant je ne suis plus rien, je ne vivrai jamais dans la société, je n'aspire à rien, je n'ai plus d'entraves ; tous les petits ménagemens de convenances n'existent plus pour moi; sans liens, sans ambition, sans patrie, je puis disposer de toutes mes journées, et de tems en tems consacrer quelques heures à l'amusement utile de confondre la méchanceté et de démasquer la mauvaise-foi. Je pourrois presque dire à

mes ennemis ce mot sublime de Roméo, lorsque Pâris veut le combattre : *Imprudent, ne m'attaquez pas, j'ai tout perdu.* Il est vrai que je n'ai pas tout perdu : l'amitié me reste ; mais la position où je suis, me donne sur vous les seuls avantages que je n'eûs pas jadis, le loisir et la liberté de tout dire. Enfin soyez du moins persuadés que vous m'inspirez aussi peu de crainte que d'estime ; vous imaginez bien que je ne redoute pas vos écrits, mais je n'ai pas plus d'effroi de vos intrigues. Je demande mon rappel dans ma patrie : agitez-vous pour me nuire ; produisez de nombreux libelles ; tâchez d'empêcher qu'on ne me rende la justice qui m'est due ; si vous réussissez, tant mieux : car, s'il étoit vrai que vous et vos pareils eussiez quelqu'influence en France, quel fugitif pourroit conserver encore le désir d'y retourner.

FIN.

HF.B.
179228
Comtesse de Genlis, Stephanie Felicite Ducrest de Saint Aubin,
Author Genlis, Stephanie Felicite Ducrest de Saint Aubin,
Title Précis de la Conduite depuis la Revolution.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
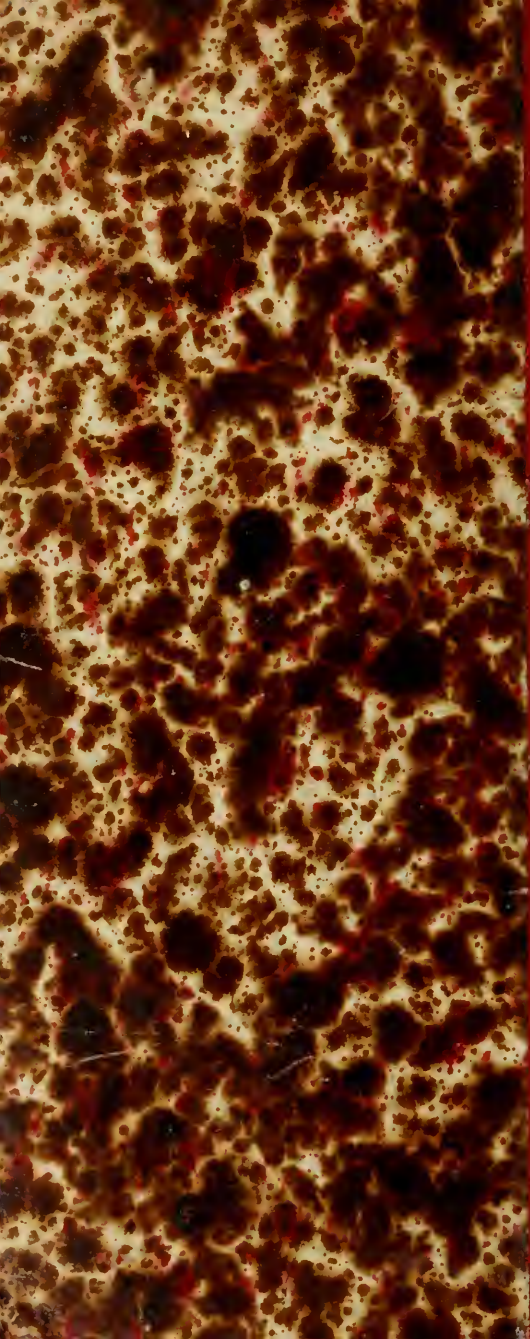
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU